

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE STRASBOURG

Université de Strasbourg

La diplomatie française en Iran de 1945 à 1969 : relation singulière et occasions manquées



Léa WOOG

Mémoire de 4^{ème} année, filière « Etudes Européennes & Internationales »

Sous la direction de Maurice Carrez

Année 2017-2018

" L'Université de Strasbourg n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur[e] " .

Remerciements

Je remercie l'IEP de Strasbourg de m'offrir la possibilité de réaliser ce mémoire.

Mes remerciements s'adressent également au Professeur Maurice Carrez, pour avoir accepté d'encadrer ce mémoire, s'être rendu disponible et m'avoir prodigué de précieux conseils.

J'aimerais enfin remercier le Professeur Emmanuel Droit pour avoir accepté de participer à la soutenance de ce mémoire.

SOMMAIRE

| | |
|---|------------|
| INTRODUCTION | 1 |
| CHAPITRE I : LA DIMENSION CULTURELLE, JOYAU DES RELATIONS FRANCO-IRANIENNES | 12 |
| CHAPITRE II : LA RELATIVE FAIBLESSE DE LA DIPLOMATIE FRANCAISE DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE | 37 |
| CHAPITRE III : LES RELATIONS POLITIQUES FRANCO-IRANIENNES DANS LA GUERRE FROIDE, UNE ENTENTE CORDIALE DANS LA MODÉRATION | 65 |
| CONCLUSION | 85 |
| SOURCES | 87 |
| BIBLIOGRAPHIE | 90 |
| ANNEXES | 94 |
| TABLE DES MATIÈRES | 105 |

« Zendebad Gol ! » ... « Vive la France ! » ... « Djavid Chah ! »
Sébastien Fath, *l'Iran et De Gaulle*, Neuilly-sur-Seine, EurOrient, 1999, p.1.
(Ovations reçues par le Général de Gaulle et l'Empereur d'Iran à Téhéran :
« Vive De Gaulle ! » ... « Que le roi soit éternel ! »)

Introduction

Le voyage du général De Gaulle en 1963 en Iran, le premier voyage officiel d'un chef d'État français dans ce pays, devait être l'aboutissement d'une longue tradition de liens entre la France et l'Iran.

La nature assez particulière de leur relation trouve son origine dans l'engouement suscité par la Perse à la fin du XVII^e siècle dans les milieux cultivés français¹. François Nicoullaud évoque en effet cinq rencontres qui ont façonné les relations franco-iraniennes. La réception par Louis XIV à Versailles de l'ambassadeur Mohammad Reza Beg constitue la première rencontre et le début des relations officielles avec la Perse. Les liens se développèrent alors considérablement dans le domaine culturel puisque dès le milieu du XIX^e siècle furent créées plusieurs écoles lazariques, écoles chrétiennes françaises en Perse.

Parallèlement, l'intérêt de la Perse pour la France date de Napoléon Bonaparte et de ses exploits militaires², les deux Empereurs ayant notamment échangé des ambassadeurs, conclu un traité d'alliance et contribué à la modernisation de l'armée persane. Par ailleurs, selon François Nicoullaud, « *la troisième rencontre de la Perse et de la France s'incarne dans les deux missions diplomatiques d'Arthur de Gobineau à Téhéran au milieu du XIX^e siècle* ». Il a d'ailleurs écrit, à la suite de ses missions, deux ouvrages, *Les Nouvelles asiatiques* et *Trois ans en Asie*, qui reflétaient l'intérêt et la fascination grandissants pour la Perse. Toujours selon notre auteur, la quatrième rencontre franco-persane serait l'arrivée des archéologues français en Perse au XIX^e siècle, et la

¹ François Nicoullaud, « Les cinq rencontres de la France et l'Iran », *Les cahiers de l'Orient*, n°85, mars 2007, p.81. François Nicoullaud est un ancien diplomate et ambassadeur de France en Iran, auteur de l'essai « le Turban et la Rose, journal attendu d'un ambassadeur à Téhéran », Ramsay, 2006.

² *Ibid.*, p.82.

cinquième (et dernière) par le séjour de l'Ayatollah Khomeiny en France en 1978, en exil à Neuauphle-le-Château après avoir été chassé par le Shah d'Iran.

Ces cinq rencontres auraient ainsi formé la relation spéciale qui lie l'Iran à la France³. L'auteur Vincent Mansour Monteil semble d'ailleurs confirmer cette proximité : « *sur le plan affectif, c'est du caractère français que le tempérament persan se sent le plus proche. Il y a là, indiscutablement, des affinités électives.*⁴ »

Il pourrait toutefois être utile de revenir sur la rencontre entre Mohammed Reza Chah et le général De Gaulle en octobre 1963, bien qu'elle n'ait vraisemblablement pas sa place parmi les rencontres structurantes de la relation franco-iranienne selon François Nicoullaud. Or, elle avait suscité beaucoup d'espairs à l'époque. En effet, de Gaulle souhaitait nouer des liens avec l'Iran, puissance musulmane qui n'était pas arabe⁵, et sa volonté de se distancer des États-Unis pendant la Guerre froide n'a pu qu'amplifier l'intérêt spécial que se portaient mutuellement les deux pays. Mais pour quelles raisons donc cette rencontre, qui fut la première d'un chef d'État français en Iran⁶, ne fut pas suivie d'un approfondissement des relations franco-iraniennes et, finalement, ne resta pas en mémoire comme une rencontre faisant date entre les deux pays, selon l'ambassadeur Nicoullaud ?

Au demeurant, pour pouvoir dresser un portrait des relations entre la France et l'Iran au lendemain de la Seconde guerre mondiale, et donc comprendre ce « raté » de 1963 qui résume finalement les décennies qui l'ont précédé, il paraît avant tout important d'analyser le contexte de leurs rapports bilatéraux après 1945.

Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, la France était affaiblie et en quête d'une nouvelle identité.

³ *Ibid.*, p.84.

⁴ Vincent-Mansour Monteil, *Iran*, Paris, Seuil, 1957, p.48.

⁵ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, Paris, Association pour l'avancement des études iraniennes, 2007, p.344.

⁶ Sébastien Fath, *L'Iran et de Gaulle : chronique d'un rêve inachevé*, *op. cit.*, p.3.

Il apparaît utile de relever, qu'à ce sujet, l'auteur Frédéric Bozo est catégorique, la France était une puissance déchue : « (...) *L'histoire longue de la politique étrangère française avec l'un des fils rouges : l'ambition de notre pays pourtant depuis longtemps déchu de son ancien statut de grande puissance, à continuer de tenir un « rang » mondial.* »⁷ « (...) *La problématique de la politique étrangère française depuis plus d'un demi-siècle : réconcilier l'aspiration à un grand rôle international avec la mesure réelle des moyens*⁸. »

Selon les critères classiques de la puissance, la France à la fin de la Seconde guerre mondiale n'en était plus vraiment une⁹. Le pays devait en effet se reconstruire, son économie était dévastée, sa croissance démographique négative. La France ne pouvait pas non plus compter sur son armée, autre facteur de puissance, qui peinait à renaître et la métropole n'avait toujours pas accès à ses ressources coloniales. Enfin et surtout, comme l'affirme Frédéric Bozo, « *la puissance française en 1944-45 est hypothéquée par le drame de la défaite de mai-juin 1940. L'effondrement du pays au début du conflit mondial reste la principale donnée qui détermine le rôle de la France dans le monde, du moins du point de vue des trois grands, guère enclins à lui reconnaître la place à laquelle elle prétend* ». Ses propos sont toutefois à nuancer. Les troupes françaises se sont bien battues pour la libération en 1944 et 1945, et en termes de pertes humaines et de destruction, le pays a moins souffert que d'autres belligérants.

À travers le Gouvernement Provisoire de la République Française qui se mit en place le 3 juin 1944, le général de Gaulle entendait déjà mener une politique de restauration de la puissance, tout d'abord diplomatique, en obtenant la reconnaissance internationale de son gouvernement le 23 octobre 1944. Par ailleurs, en parvenant à faire admettre la France Libre dans le camp des Alliés, il évita au pays d'être traité en pays vaincu ou d'être placé sous administration alliée comme l'Allemagne. La France était alors une puissance tutélaire de l'Allemagne vaincue aux côtés des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Union Soviétique, membre permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies, elle s'assura donc un statut de quatrième Grand, ce qui était un résultat

⁷ Frédéric Bozo, *La politique étrangère de la France depuis 1945*, Paris, Flammarion, 2012, p.7.

⁸ *Ibid.*, p.8.

⁹ *Ibid.*, p.13.

inespéré selon Frédéric Bozo compte tenu de la situation réelle du pays au sortir du conflit¹⁰.

De plus, on peut s'apercevoir qu'après 1947, la politique étrangère française se lisait à travers la politique étrangère américaine. Le pays était alors en difficulté pour poursuivre sa reconstruction et comptait sur l'aide américaine pour l'accélérer. La diplomatie française passa d'autant plus dans le camp occidental que la perception d'une menace soviétique plus urgente qu'une hypothétique résurgence du danger allemand était présente¹¹. L'apparition de la doctrine Truman d'aide aux pays menacés par le communisme en 1947 fit définitivement entrer le monde dans une logique de Guerre froide tandis que, parallèlement, le gouvernement Bidault s'aperçut d'un soutien soviétique plus que douteux s'agissant de la question allemande et des revendications françaises sur la Sarre. La question allemande devint tout à la fois le révélateur et le catalyseur de l'inévitable glissement de la politique française en direction des positions américaines et britanniques¹². L'entrée en vigueur du Plan Marshall en 1948 vint confirmer l'alignement de la position française sur celle des Américains.

Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, l'Iran était occupé et connut un éveil démocratique et nationaliste.

C'est en 1935 que Reza Chah imposa aux Occidentaux d'appeler son pays l'Iran, comme les autochtones. Ces derniers avaient toujours préféré lui donner le nom de Perse jusque-ici, mais le souverain voulut désormais présenter son pays, l'Iran, comme une puissance moderne tournée vers le progrès¹³. Pays trois fois grand comme la France, avec une dizaine d'États frontaliers et trois accès à la mer, l'Iran se situe au carrefour des mondes arabe, turc, indien et russe. Voisin des Indes, il était d'abord essentiel pour la défense de l'Empire britannique. Bordant le golfe Persique, l'Iran était également un pays de transit servant de débouché pour l'Empire russe, puis lors des deux conflits mondiaux, pour servir de pont entre les Alliés du front de l'Ouest et du front de l'Est. Sa position stratégique rendit d'ailleurs le pays très vulnérable aux ambitions des belligérants dans le

¹⁰ *Ibid.*, p.17.

¹¹ *Ibid.*, p.21.

¹² *Ibid.*, p.22.

¹³ Yann Richard, *L'Iran de 1800 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2009, p.14.

courant des deux conflits mondiaux¹⁴, lesquelles s'ajoutant à l'accord anglo-russe de 1907 qui définit les sphères d'influence des deux empires sur le territoire persan. L'Iran fut donc d'abord et avant tout un enjeu de rivalité anglo-russe. Enfin, à la suite de la Seconde guerre mondiale, le pays devint frontalier avec l'Union Soviétique. Le contrôle de l'Iran devint alors indispensable dans le contexte de Guerre froide et d'endigement du communisme. L'auteure Mariam Habibi rappelle d'ailleurs que c'est aussi grâce à ces éléments stratégiques que l'Iran a toujours été un État tampon, souverain et indépendant, et ne se transforma jamais en colonie ou en protectorat¹⁵. La politique étrangère iranienne se déployait donc dans des zones clés de la géopolitique avec des orientations stratégiques bien distinctes. De plus, peuplé d'un peu moins de 20 millions d'habitants au sortir de la guerre, le pays devait adapter son développement à un climat rude et des hautes plaines désertiques peu aptes aux activités humaines (modestes, l'essentiel des activités étant l'élevage et la céréaliculture).

En 1941, du fait de son rapprochement pour des raisons purement économiques avec l'Allemagne nazie et la volonté de laisser son pays neutre pendant le conflit (la neutralité n'était pas acceptable pour les Alliés en raison de la position géographique de l'Iran et de ses ressources pétrolières), le souverain Reza Chah fut forcé par les Alliés d'abdiquer en faveur de son fils Mohammad Reza Pahlavi. Les Britanniques craignaient en effet que la raffinerie d'Abadan détenue par *l'Anglo Iranian Oil Company*, ne soit prise par les Allemands. Le jeune Chah avait alors un objectif, réconcilier la nation avec sa dynastie¹⁶, après vingt ans de pouvoir despotique et les occupations britanniques et soviétiques. Le 29 janvier 1942, l'Iran, l'URSS et la Grande-Bretagne signèrent en effet un accord d'alliance tripartite où les occupants réaffirmèrent la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iran, s'engagèrent à évacuer le sol iranien au plus tard six mois après la fin des hostilités et à dédommager l'État des nuisances créées par les armées étrangères¹⁷. Paradoxalement, beaucoup d'Iraniens vécurent ces années d'occupation soviéto-

¹⁴ Mariam Habibi & Pierre Milza, *L'interface France-Iran, 1907-1938 : une diplomatie voilée*, Henry Panhuys & Groupe de recherche sur les économies locales, Paris, 2004, p.15.

¹⁵ *Ibid.*, p.15.

¹⁶ Jean-Pierre Digard, Bernard Hourcade, & Yann Richard, *L'Iran au XXe siècle : entre nationalisme, islam et mondialisation*, Paris, Fayard, 2007, p.97.

¹⁷ Yann Richard, *L'Iran de 1800 à nos jours, op. cit.*, p.297.

britannique comme une libération¹⁸ : la censure fut levée, les critiques contre la dynastie Pahlavi se firent plus nombreuses, la religion encadra de nouveau la population (le premier mouvement islamique radical fut d'ailleurs créé durant cette période, les *Fedâ'iyâne Eslâm*, « les combattants de l'Islam »). La dissidence politique s'accompagna d'une montée du communisme en Iran avec la création du parti Toudeh (*Hezbe Tудaye Irân*, « parti des masses d'Iran ») en 1942, apparemment nationaliste et socialiste, mais en réalité téléguidé par Moscou¹⁹. Ces partis nationalistes et les ingérences extérieures notamment encouragèrent la première crise nationaliste iranienne d'après-guerre en 1951.

La nation iranienne était donc en pleine évolution en 1945. La tutelle britannique et soviétique permit de délier les langues mais elle poussa également l'Iran durant les années suivantes à trouver une voie de développement singulière afin de peser face aux grandes puissances.

Il est par ailleurs important de donner un aperçu de l'exploitation pétrolière en Iran afin de mieux comprendre les enjeux qui l'entourent entre 1945 et 1969.

C'est en 1901 que William Knox d'Arcy obtint un accord de concession pétrolière autorisant le Royaume-Uni à exploiter les ressources pétrolières du sud de l'Iran pour une durée de soixante ans. C'est la naissance de *l'Anglo-Persian* qui devint rapidement l'une des plus importantes compagnies pétrolières au monde. La compagnie fut entre temps rebaptisée *Anglo Iranian Oil Company* (AIOC) après la découverte de puits de pétrole en 1908. Cette société disposait au fond du golfe Persique de la plus importante raffinerie du monde à Abadan et payait plus de dix millions de dollars par an au gouvernement iranien, soit le cinquième du revenu total de celui-ci²⁰. C'est l'intérêt pour cette ressource qui motiva, en partie, les amitiés intéressées des grandes puissances à l'égard de l'Iran²¹ et la place stratégique qu'a détenu le pays tout au long du XX^e siècle dans le concert des nations.

¹⁸ *Ibid.*, p.299.

¹⁹ *Ibid.*, p.299.

²⁰ Jean-Baptiste Duroselle & André Kaspi, *Histoire des relations internationales., De 1945 à nos jours*, Malakoff, France, Armand Colin, 2017, p.114.

²¹ Sébastien Fath, *L'Iran et de Gaule, op. cit.*, p.16.

En 1945, l'AIOC dominait l'exploitation pétrolière en Iran et les intérêts français étaient davantage concentrés sur la culture. Nous le verrons, ce n'est qu'à partir des années 1950 et de la crise Mossadegh que la France prit part à l'exploitation pétrolière.

L'état des relations franco-iraniennes au sortir de la Seconde guerre mondiale était d'ailleurs encore flou.

Mariam Habibi décrit les raisons pour lesquelles la France devrait s'intéresser à l'Iran. Les élites francophones persanes souhaitaient une expansion de l'influence culturelle française, d'autant plus que la France avait acquis une place privilégiée dans l'esprit de beaucoup d'Iraniens en menant une politique de désintéressement à l'égard de leur pays. Parallèlement, l'Iran pouvait offrir à son partenaire français un accès direct aux ressources pétrolières et lui donner l'occasion de se hisser au rang des pays producteurs. Cela aurait été aussi l'occasion pour la diplomatie iranienne de prendre ses distances avec la traditionnelle emprise russe ou britannique (la France aurait, par exemple, pu empêcher la constitution d'un monopole britannique)²². Il existait donc des intérêts politiques, économiques et culturels, propices à un rapprochement franco-iranien.

*« L'affaiblissement considérable de l'ensemble des positions traditionnelles de la France en Iran pouvait paraître à beaucoup comme le signe d'un déclin à peu près définitif. »*²³, écrit même Maurice Guy dans l'Asie Nouvelle.

La relation franco-iranienne fut déjà l'objet de désillusions dans le passé. Tandis que les conquêtes coloniales européennes au XIX^e siècle et la position stratégique qu'occupe l'Iran laissèrent penser que la diplomatie française pouvait renforcer ses liens avec Téhéran, la Perse devint finalement l'objet de la rivalité anglo-russe. La France s'abstint d'y intervenir autrement que dans le domaine culturel²⁴. Il a fallu attendre les années 1930 pour qu'avec la montée des nazis en Allemagne, les gouvernements français donnent un peu plus d'importance à l'Iran dans la conduite de leur politique étrangère et décident

²² Mariam Habibi & Pierre Milza, *L'interface France-Iran, 1907-1938 : une diplomatie voilée*, op.cit., p.16.

²³ Maurice Guy, conseiller commercial de France à Téhéran (article sans titre), *L'Asie Nouvelle*, n°152-153, août-septembre 1963, « Spécial Iran », p.237.

²⁴ Mariam Habibi & Pierre Milza, *L'interface France-Iran, 1907-1938 : une diplomatie voilée*, op. cit., p.13.

d'envoyer une mission militaire à Téhéran. L'auteur Pierre Milza soutient d'ailleurs dans la préface de l'ouvrage de Mariam Habibi que l'attitude de la diplomatie française à l'égard de Téhéran changea avec l'arrivée d'Hitler au pouvoir en Allemagne, mais qu'il était cependant trop tard pour regagner le terrain perdu²⁵.

Pendant la Seconde guerre mondiale, les relations entre la France et l'Iran furent officiellement rompues en février 1942 sous Vichy, comme l'annonça le gouvernement de 'Ali Soheily (premier ministre iranien du 9 mars 1942 au 6 avril 1944), mais le dialogue entre les deux pays fut rétabli avec les représentants du général de Gaulle, dont André Godard, architecte puis directeur des services archéologiques d'Iran entre 1942 et 1944²⁶. La relation repartit donc sur de nouvelles bases dans la mesure où les légations furent élevées au rang d'ambassades ; on fit alors appel à des conseillers culturels et commerciaux en plus de l'ouverture d'un Institut franco-iranien, et l'Iran releva désormais des directions *Asie* et *Afrique-Levant* au sein du ministère des Affaires Étrangères et non plus de la direction *Océanie* comme auparavant²⁷. La réception organisée par le délégué du Comité Français de Libération Nationale à Téhéran, Pierre Lafond, qui représenta par la suite le Gouvernement Provisoire de la République Française, en l'honneur de Zeyn ol-'Abedin Rahnema, représentant de l'Iran auprès du gouvernement français, en octobre 1944, constitua la première manifestation officielle de la reprise de la présence diplomatique française en Iran²⁸. Par la suite, les escales du général de Gaulle et de son ministre des affaires étrangères Georges Bidault leur permirent de rencontrer Mohammed Reza Chah et d'officialiser la transformation des légations iraniennes et françaises en ambassades. Ainsi, la légation française à Téhéran devint officiellement ambassade le 30 juillet 1945 et Pierre Lafond fut le premier ambassadeur nommé²⁹.

La relation franco-iranienne fut par la suite portée par de nouvelles dynamiques, notamment à partir des années 1950.

²⁵ *Ibid.*, p.14.

²⁶ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, op. cit., p.42.

²⁷ *Ibid.*, p.42.

²⁸ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, op. cit., p.316.

²⁹ *Ibid.*, p.316.

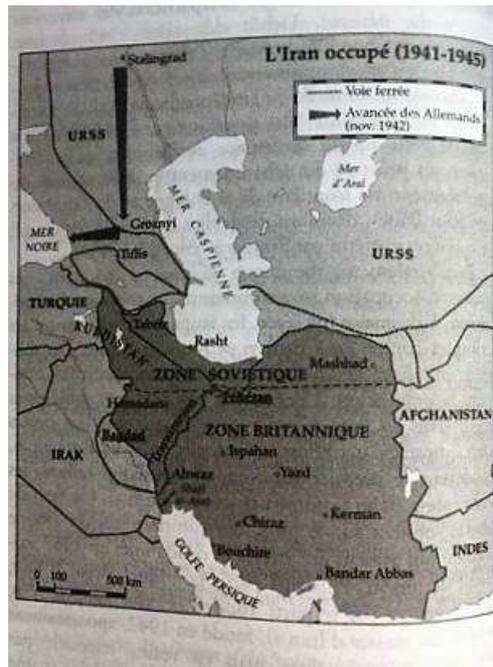
Par ailleurs, la France semble être une des plus à même d'approfondir ses liens avec l'Iran si l'on établit un panorama des relations qu'entretient ce dernier avec le bloc occidental, l'URSS et ses voisins arabes en 1945.

Concernant les pays occidentaux, après l'expulsion des experts allemands d'Iran en 1941³⁰, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France, étaient les trois plus grands partenaires de l'État iranien. La Grande-Bretagne y tint, après la guerre, une place prépondérante en raison de l'AIOC.

Les relations avec l'URSS furent quant à elles très tendues au sortir de la Seconde guerre mondiale. L'Union Soviétique et la Grande-Bretagne avaient pris conjointement la décision d'envahir l'Iran en 1941, et devinrent alliées suite à l'invasion allemande de l'URSS la même année. L'Iran constituait pour l'Union Soviétique une voie vitale pour acheminer l'aide américaine sur son territoire. Toutefois, à la fin de la guerre, les troupes soviétiques stationnèrent au nord-ouest de l'Iran et soutinrent une révolte qui aboutit à la création d'États séparatistes éphémères pro-soviétiques en Azerbaïdjan et au Kurdistan. La situation fut rétablie à la fin de l'année 1946 avec l'évacuation des troupes russes et la reprise des territoires séparatistes par le pouvoir iranien.

³⁰ Yann Richard, *L'Iran de 1800 à nos jours*, *op. cit.*, p.297.

L'occupation britanno-soviétique en Iran de 1941 à 1945



Source : Yann Richard, *L'Iran de 1800 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2009, p.300.

Par ailleurs, l'appareil de propagande soviétique à travers le parti Toudeh compliquait d'autant plus les relations soviéto-iraniennes.

Enfin, quoique terre d'Islam, l'Iran avait peu d'affinités avec le monde arabe³¹. L'auteur Sébastien Fath affirme qu'« *ethniquement et culturellement différents, Arabes et Persans se jaugent d'un regard soupçonneux, avivé encore par la spécificité toute iranienne d'un chiisme majoritaire, qui contraste avec la large domination sunnite en terre arabe* ».

Dans ce contexte, la politique étrangère française devait donc particulièrement prendre en compte les politiques britanniques, américaines, ainsi que soviétiques à l'égard de l'Iran. Ainsi, ce mémoire établira une étude approfondie de la politique étrangère française en Iran pendant la période qui s'étale de 1945 à 1969, autrement dit de la fin de la Seconde guerre mondiale et de la reprise officielle des relations franco-iraniennes, à la fin de la présidence du général de Gaulle qui a, nous le verrons, suscité beaucoup d'espoirs pour un plus grand approfondissement des relations.

Compte tenu de la certaine dépendance de la France à l'égard des États-Unis au sortir de la guerre, l'étude des relations franco-iraniennes permettrait de voir si la politique

³¹ Sébastien Fath, *L'Iran et de Gaulle*, op. cit., p.21.

étrangère française s'est distinguée de celle de ses homologues américains, et dans une moindre mesure, britanniques.

Cette étude visera par ailleurs à déterminer si la diplomatie française a déjà vraiment une tactique particulière à l'égard de l'Iran, compte tenu de sa position stratégique. Quel type de relation entretenirent-ils, étant donné que Paris fut quasiment absent des négociations sur le pétrole, pièce maîtresse des enjeux en Iran ? Leur relation, forte d'un passé culturel fructueux, a-t-elle dépassé la simple fascination pour la langue française et la grande épopée iranienne du *Shah Nameh* pour se tourner vers d'autres horizons, économiques et politiques et ainsi permettre à la France de se départir de son rôle d'observateur désintéressé³² ?

Ce mémoire cherchera d'abord à montrer que l'aspect culturel a longtemps été considéré comme le joyau des relations franco-iraniennes (I) ; puis il conviendra d'étudier la relative faiblesse de la diplomatie française dans le domaine économique (II). Enfin, cette étude abordera la question des intérêts politiques, avec une tendance partagée à entretenir une entente cordiale dans la modération (III).

Pour la réalisation de ce mémoire, outre les ouvrages spécialisés et la documentation scientifique, son auteure a eu l'opportunité de pouvoir travailler sur les deux sites du centre des archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve et Nantes.

Elle espère ainsi avoir su tirer l'essentiel des précieuses informations relevées, aussi bien dans les dossiers généraux sur l'action culturelle française, la situation intérieure en Iran, les relations commerciales que dans les traités et conventions.

³² Yann Richard, *L'Iran de 1800 à nos jours*, op. cit., p.287.

Chapitre I : La dimension culturelle, joyau des relations franco-iraniennes.

« (...) *La France a surtout des intérêts culturels en Iran (...). Sur le plan politique, nos relations, si elles ont connu dans le passé quelques nuages dus, la plupart du temps, à la très grande susceptibilité des dirigeants iraniens particulièrement ombrageux pour ce qui touche au prestige de leur patrie, ont été presque toujours empreintes de la plus parfaite cordialité, aucune question litigieuse grave n'ayant jamais opposé nos deux gouvernements. Sur le plan économique, nos intérêts sont limités (...)*³³. » Cette note rédigée en 1948 à la direction d'Asie-Océanie rappelle que la dimension structurelle est l'élément structurant des relations entre la France et l'Iran, en comparaison avec d'autres domaines tels que le politique et l'économique.

À l'issue de ce premier chapitre, il conviendra de voir que même si les relations franco-iraniennes sont mal connues et parfois minimisées, la dimension culturelle a été l'élément fondateur et prépondérant qui lie les deux pays. La diplomatie française a pu parfois paraître secondaire en Iran, mais la place qu'elle occupait en matière culturelle était loin d'être négligeable. Par aspect culturel, nous entendons ici un regroupement de l'enseignement, de la culture mais également de la coopération scientifique et médicale par manque d'informations suffisantes pour en faire une partie entièrement dédiée à ce domaine.

Ainsi, avant de parcourir les relations culturelles franco-iraniennes entre 1945 et 1969, un bref rappel historique de ce lien permettra de mieux le comprendre et le situer dans son contexte. Il conviendra toutefois de constater que durant cette période apparaissent les premiers signes d'un effritement de cet atout de la diplomatie française avec le début de l'engouement iranien pour la langue anglaise.

I. Des échanges anciens.

³³ AMFAE, Asie-Océanie, Iran, 39.

a) *L'accélération de l'influence intellectuelle française à partir du XIX^e siècle.*

Nous pourrions remonter à la deuxième moitié du XIX^e siècle pour constater que l'influence française était déjà présente au sein de l'élite intellectuelle persane, notamment à travers les doctrines révolutionnaires françaises promues lors de la révolution de 1848³⁴. Le sociologue Nader Vahabi dénombre par ailleurs quatre facteurs qui ont joué un rôle important dans l'accélération de ce « *phénomène d'effervescence culturelle* ».

Dès 1834, des écoles religieuses lazaristes voient le jour grâce à des missionnaires français, ce qui permet à la langue française de s'établir en Iran. Le monarque lui-même Mohammed Chah (1834-1848) voulut apprendre le français, une première dans l'histoire du pays. Le rôle des écoles lazaristes fut déterminant dans l'influence qu'exerça la France en Iran³⁵, et ces dernières ont par ailleurs favorisé l'installation d'institutions non religieuses, comme l'Alliance Française en 1889, qui accélérèrent l'apprentissage du français en Iran³⁶. Nader Vahabi évoque en deuxième lieu les écoles publiques et privées calquées sur le modèle français qui s'ouvrirent à Téhéran. C'est par exemple l'école polytechnique Darol-Fonoun et l'école militaire Nezami, deux écoles publiques au sein desquelles le français tint la première place en matière d'enseignement des langues étrangères. Parallèlement, les voyages consécutifs en France des deux Chahs qui se succédèrent entre les années 1870 et 1905, c'est-à-dire Nassereddin Chah (1848-1896) et Mozafareddin Chah (1896-1907), et les objets d'arts qu'ils rapportèrent initièrent les Iraniens aux styles culturels européens. Enfin, à partir du milieu du XIX^e siècle, des étudiants iraniens vinrent poursuivre leurs études secondaires en France. Soucieux de moderniser son administration, le gouvernement iranien cherchait à former des étudiants en Europe, et plus particulièrement en France. De son côté, la France, qui était en concurrence avec la Grande-Bretagne et l'Allemagne, souhaitait participer à l'instruction

³⁴ Nader Vahabi, « Genèse de la diaspora iranienne en France », *Migrations Société*, n° 139, 1 décembre 2016, p.33.

³⁵ Florence Hellot-Bellier explique d'ailleurs dans son ouvrage « Les chrétiens d'Iran au XIX^e siècle (1800-1918) : une page se tourne », in : « Chrétiens en terre d'Iran : implantation et acculturation » (dossier), *Abstracta Iranica*, cahier 33, 2006, que la mission des lazaristes envoyés par Rome s'orientait vers la région de Syrie et celle de Constantinople comprenant la Perse, la Grèce et l'Empire Ottoman.

³⁶ Homa Nategh, *Kârnâme yé farhangui yé farangui dar Iran, 1837-1914 [Les écoles religieuses et séculières françaises en Iran, 1837-1914]*, Paris, Xâvaran 1994, Téhéran, p.41.

des étudiants iraniens qui, à leur retour au pays, permettraient à la diplomatie française d'y exercer une influence plus conséquente³⁷. L'école militaire de Saint-Cyr et l'école de santé militaire de Lyon sont celles ayant accueilli le plus d'étudiants iraniens dont les premiers arrivèrent à partir de 1844³⁸, et en 1904, près de 300 étudiants iraniens étaient instruits en France³⁹.

Ainsi, ces échanges prirent de plus en plus d'ampleur, à tel point qu'en 1902, le français devint la seconde langue officielle après le persan.

b) *L'attraction des élites iraniennes pour la culture française.*

Il serait par ailleurs intéressant de comprendre pourquoi les élites intellectuelles persanes ont été particulièrement attirées par la culture française. Regarder vers la France était d'abord synonyme de modernisation pour le roi Qadjar Naserreddin Chah. Les étudiants, formés sur le continent, revenaient ensuite en Iran pour intégrer l'administration et réformer le pays. Outre la France, les étudiants iraniens étaient principalement envoyés en Italie, en Grande-Bretagne et en Allemagne⁴⁰. Les élites iraniennes étaient d'autant plus favorables à l'influence française dans le contexte des impérialismes russes et britanniques qu'au XIX^e siècle, trois puissances impérialistes se disputaient le Moyen-Orient, la France, la Grande-Bretagne et la Russie. Tandis que les traités russo-persans de Golestan (1813) et de Torkmanchai (1827) renforcèrent la présence russe dans la région, au détriment de ce qu'on appelait encore la Perse à l'époque⁴¹, le sentiment patriotique iranien participa au rapprochement de l'élite avec la culture française. Les humiliations qu'a subies la Perse et son hostilité face à l'Empire colonial anglais, a conduit son élite à se tourner vers la France et à ouvrir une ère d'amitié et d'échanges qui s'étendit sur un siècle et demi⁴². C'est ce qu'on appelle alors un parti pris idéologique⁴³. Dans son ouvrage, Mariam Habibi émet notamment l'hypothèse que

³⁷ Nader Vahabi, « Genèse de la diaspora iranienne en France », *Migrations Société, op. cit.*, p.35.

³⁸ Le diplomate Arthur de Gobineau mentionne d'ailleurs un de ces étudiants : Hossein Gholi Khan qui a fait ses études à Saint Cyr et a défendu le Parlement et l'État de droit pendant la révolution de 1848.

³⁹ Nader Vahabi, « Genèse de la diaspora iranienne en France », *Migrations Société, op. cit.*, p.35.

⁴⁰ *Ibid.*, p.37.

⁴¹ Yann Richard, *L'Iran : naissance d'une république islamique*, Paris, Ed. de la Martinière, 2006, p.40-42.

⁴² *Ibid.*, p.37.

⁴³ Nader Vahabi, « Genèse de la diaspora iranienne en France », *Migrations Société, op. cit.*, p.37.

la France se serait volontairement abstenue d'intervenir dans d'autres domaines que le culturel en Iran pour ainsi contribuer à l'émergence d'une élite francophone iranienne et par conséquent étendre sa sphère d'influence dans la région⁴⁴.

c) Un approfondissement des liens culturels au XX^e siècle.

Par la suite, la France continua donc d'exercer son influence dans l'enseignement, l'archéologie, la langue. Le système d'enseignement mis en place en Iran se calquait sur le modèle français avec le baccalauréat comme examen final et la première université iranienne qui fut fondée à Téhéran en 1935 était un établissement francophone où plusieurs professeurs français enseignaient⁴⁵. De plus, une loi de 1928 prévoyait qu'au moins une centaine d'étudiants devaient être envoyés en Europe chaque année grâce à des bourses octroyées par le gouvernement⁴⁶. Les étudiants iraniens en France se consacraient alors à divers champs de savoirs : médecine, sciences politiques, droit, mathématiques, métallurgie etc. Un exemple marquant de la consécration de cette élite francophone qui s'est développée depuis le XIX^e siècle fut l'usage du français pratiqué par tous les membres du gouvernement de Reza Chah⁴⁷.

En somme, les liens culturels qui unissaient traditionnellement la France à l'Iran remontent au XIX^e siècle et s'inscrivaient dans un cadre stratégique de lutte contre l'expansion russo-britannique pour l'Iran et dans une volonté d'accroissement de son influence dans la région du Moyen-Orient, proche de l'Inde et de la Chine, concernant la France.

II. Au sortir de la Seconde guerre mondiale, un net accroissement des contacts culturels avec l'Iran.

⁴⁴ Mariam Habibi et Pierre Milza, *L'interface France-Iran, 1907-1938 : une diplomatie voilée*, op. cit., p.13-19.

⁴⁵ Nader Vahabi, « Genèse de la diaspora iranienne en France », *Migrations Société*, op. cit., p.39.

⁴⁶ *Ibid.*, p.40.

⁴⁷ Nader Vahabi explique d'ailleurs qu'au début du règne de Reza Chah, peu de ministres parlaient français. En revanche, sous son successeur Mohammed Reza Chah, seuls six ministres sur 22 étaient francophones.

Comme il a été dit précédemment, pendant la Seconde guerre mondiale et après la rupture avec le Régime de Vichy en 1942, le dialogue fut maintenu entre l'Iran et la France par André Godard, délégué du Comité Français de Libération Nationale à Téhéran, jusqu'à son retour à la normale en 1944. Même s'il y a effectivement eu une rupture diplomatique formelle des relations entre les deux pays, nous nous apercevons que le CFLN préparait pendant ce temps-là l'avenir des relations franco-iraniennes post-guerre. Le général de Gaulle visita d'ailleurs Téhéran en novembre 1944 dans ce but⁴⁸.

Ainsi, comme l'affirme l'auteure Florence Hellot-Bellier, « *la priorité fut accordée à la relance de l'influence culturelle française en Iran*⁴⁹ » à partir de 1945. Un des premiers signes de cette relance fut d'ailleurs un rapport de l'ambassadeur Pierre Lafond daté du 14 septembre 1946 faisant état de l'activité des organismes culturels à Téhéran au cours de la même année⁵⁰. Il reconnaissait le succès qu'avaient connu les établissements français à Téhéran durant l'année 1946. Il précisait également dans un communiqué du 7 octobre 1947 que le collège Saint-Louis et le lycée Razi avaient reçu plus d'élèves que l'année précédente, que l'école Jeanne d'Arc s'était vue obligée de refuser certains élèves, et enfin que l'Institut franco-iranien avait dû créer trois nouvelles sections sur demande des étudiants.

a) *Quelques accords culturels structurent les relations franco-iraniennes.*

Bien que les accords culturels entre Paris et Téhéran ne soient pas abondants, il convient tout de même de mentionner l'accord sur les relations scolaires signé le 25 avril 1929 (le premier datant de 1922) qui fixa les modalités de l'enseignement du français en Iran. Par ailleurs, une importante convention fut signée en 1962 puisqu'il autorisa l'édification d'un nouveau lycée franco-iranien⁵¹. Enfin, un nouveau protocole scolaire signé en décembre 1967 permit d'augmenter le nombre de professeurs français en Iran⁵². C'est également dans le cadre du développement des relations culturelles qu'au mois de

⁴⁸ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, op. cit., p.317.

⁴⁹ *Ibid.*, p.317.

⁵⁰ AMFAE, Asie-Océanie, Iran, 40.

⁵¹ Fiche 52 du compte-rendu annuel d'activité de mars 1969, CADN, 685/PO/A13, p.8.

⁵² Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, Thèse de l'Université Panthéon-Sorbonne, 1988, p.223.

mai 1968, le premier ministre français Georges Pompidou et le ministre des Affaires Étrangères Maurice Couve de Murville, effectuèrent un voyage officiel en Iran en mettant l'accent sur le renforcement des relations culturelles qui, selon Pompidou, constituaient la base même des relations dans les autres domaines⁵³. Étant donné que le développement des liens culturels entre les deux pays était également important pour le premier ministre iranien Hoveida, la France et l'Iran s'accordèrent pour la signature d'un nouvel accord de coopération culturelle, scientifique et technique en 1969 qui encourageait les enseignants français à aller travailler en Iran, et les étudiants iraniens à venir en France grâce à des bourses universitaires mises à leur disposition⁵⁴.

Le premier ministre Pompidou et Madame Pompidou au lycée Razi en mai 1968



Source : Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, Paris, Association pour l'avancement des études iraniennes, 2007, p.351.

b) *Des établissements prestigieux, symboles de cette forte activité culturelle.*

⁵³ *L'Asie Nouvelle*, 10 mai 1968.

⁵⁴ Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, *op. cit.*, p.225.

Cette relance s'illustra d'abord par la création en 1946 de *l'Institut Franco-Iranien de Téhéran IFIT*, dépendant directement de la Direction Générale des relations culturelles du ministère français des Affaires étrangères. L'Institut comprenait une section scientifique tournée vers la recherche en iranologie et une section de diffusion culturelle de la langue et de la civilisation françaises⁵⁵. L'ambassadeur Pierre Lafond précisa d'ailleurs que cette propriété était « destinée à abriter un organisme culturel dont le rôle serait de développer les relations intellectuelles entre la France et l'Iran⁵⁶ ». La séance inaugurale de l'IFIT eut lieu à Paris le 17 octobre 1946 et l'organisme fut officiellement inauguré le 2 mars 1947, accueillant près de 169 étudiants en juin⁵⁷. L'ouverture de l'IFIT correspondait déjà à la crainte de la diplomatie française de voir diminuer l'étude de la langue française chez les étudiants iraniens. Une association créée en 1946, *l'Association des Amis de la culture française* dispensa d'ailleurs aussi des cours de français, en plus de ceux donnés par l'Institut⁵⁸.

Le lycée Razi, créé en 1950, était appelé à devenir également un foyer actif de diffusion de la pensée française⁵⁹. C'était à l'origine un établissement de la Mission Laïque Française, fondé en 1929, et il fut rebaptisé Razi, lycée franco-iranien. Un nouveau bâtiment fut par la suite édifié après l'accord de 1962, avec une section française préparant au baccalauréat iranien, et une section franco-iranienne, où le français était la langue d'enseignement pour les matières principales, préparant au diplôme de fin d'études secondaires dont les épreuves étaient subies en français. Le but étant donc de former une élite de jeunes Iraniens.

Les nouveaux bâtiments du lycée de la Mission Laïque Française furent finalement inaugurés en mai 1966 par l'Impératrice et en présence du ministre des Affaires étrangères, Maurice Couve de Murville⁶⁰.

⁵⁵ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, op. cit., p.318.

⁵⁶ AMFAE, Asie-Océanie, Iran, 40.

⁵⁷ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, op. cit., p.318.

⁵⁸ *Ibid.*, p.318.

⁵⁹ *Ibid.*, p.343.

⁶⁰ *Ibid.*, p.349.

Présentation de la maquette du Lycée Razi au général de Gaulle et à l'ambassadeur Renaud Sivan par M. Letia lors de la pose de la première pierre du nouveau lycée, 20 octobre 1963



Source : Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, Paris, Association pour l'avancement des études iraniennes, 2007, p.349.

Par ailleurs, en 1960, fut fondé le centre culturel franco-iranien de Tabriz, section de l'Institut Français de Téhéran⁶¹. L'inauguration du centre eut lieu le 15 mai en présence de l'Ambassadeur Henri Roux, le conseiller culturel Pierre Garrigue, ainsi que le Consul de France à Tabriz Maurice Michelot. Le centre comportait deux sections, une section d'iranologie et une section d'enseignement⁶².

Comme le précise Bernard Hourcade, « *la France préfère l'archéologie au pétrole*⁶³. » : il faut en effet noter le rôle de l'archéologue André Godard, sa proximité avec le souverain Reza Chah, et du premier Musée archéologique iranien à Téhéran dont il fut le fondateur en 1939. Il eut l'idée de faire connaître au public français la culture iranienne à travers les objets tirés des fouilles dans le pays (précisons que l'Iran antique fut découvert et étudié par des archéologues français). De plus, la création en France du

⁶¹ Fiche 52 du compte-rendu annuel d'activité de mars 1969, *op. cit.*, p.7.

⁶² Centre culturel de Tabriz, janvier 1960-décembre 1964, CADN, 367/QO/84.

⁶³ Bernard Hourcade, *Géopolitique de l'Iran*, Paris, A. Colin, 2010, p.251.

ministère de la Culture en 1959 et l'action personnelle d'André Malraux expliquèrent en partie l'engouement des Français pour la culture iranienne⁶⁴.

Le général de Gaulle et l'ambassadeur Renaud Sivan au musée archéologique de
Téhéran en 1963



Source : Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, Paris, Association pour l'avancement des études iraniennes, 2007, p.348.

Enfin, bien que ne relevant pas de la culture, il semblait essentiel de mentionner l'Institut Pasteur, un établissement de taille dans la coopération technique et scientifique entre les diplomaties françaises et iraniennes. Fondé en 1921 à Téhéran, le chercheur Marcel Baltazar, directeur de l'Institut entre 1945 et 1961, fut le véritable maître d'œuvre

⁶⁴ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, *op. cit.*, p.670.

de sa métamorphose⁶⁵. C'est en effet sous son impulsion que l'Institut atteignit un rang de renommée mondiale, notamment dans le domaine de la recherche épidémiologique. Ainsi, à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la fondation de l'Institut Pasteur à Téhéran en 1946, d'éminents professeurs vinrent de France pour assister à l'événement. Ce fut relayé par la presse locale (les journaux « *Koucheche* » et « *Mehre Iran* ») avec des articles élogieux rappelant le libéralisme de la culture française, l'importance de l'œuvre de Pasteur et la valeur scientifique des médecins français en mentionnant notamment le Professeur Oberling, doyen de la faculté de médecine de Téhéran⁶⁶.

c) *La diffusion de la culture française en Iran.*

Il convient de souligner les efforts importants entrepris par les autorités françaises pour faire connaître la culture française auprès des populations iraniennes. L'ambassadeur Henri Roux fit d'ailleurs remarquer en 1960 des faiblesses dans les moyens de diffusion de la culture française, et plus précisément ici de la langue française : « *si Le Monde, Le Figaro et Paris-Match arrivent par avion, Science et Vie, Guérir, Elle, Ici-Paris, Marie-Claire, Jours de France, Noir et Blanc, France Dimanche, Constellation, Historia sont acheminés, trop lentement, par voie maritime*⁶⁷ ». Le conseiller culturel Lucien Pouëssel ainsi que l'ambassadeur s'accordèrent ainsi avec le Docteur Mezbazabeh, directeur du groupe *Keyhan*, un des plus vieux journaux d'Iran, pour le lancement d'un hebdomadaire en langue française, publié en 1961 sous le nom de *Keyhan-Orient-Panorama*⁶⁸.

D'autre part, les autorités françaises utilisèrent des moyens variés pour faire circuler et faire vivre la culture française en Iran.

Dans le domaine littéraire, les traductions les plus relevées étaient celles des œuvres du XIX^e siècle avec des auteurs célèbres tels que Honoré de Balzac, Alexandre

⁶⁵ Mahmoud Bakhshi-Moakhar, *L'Institut Pasteur d'Iran vu par Baltazar*, Téhéran, Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France, 2004.

⁶⁶ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, op. cit., p.318.

⁶⁷ *Ibid.*, p.337.

⁶⁸ *Ibid.*, p.338.

Dumas, Alphonse de Lamartine ou encore Victor Hugo (notons que « *Les Misérables* » était l'ouvrage le plus traduit). De l'époque classique, seul Molière était cité. Enfin, une fiche de la section culturelle du ministère des Affaires étrangères relève que les Iraniens, et notamment les étudiants, s'intéressaient de plus en plus aux auteurs contemporains. L'auteur cite à titre d'exemple Albert Camus, Antoine de Saint-Exupéry, Jean-Paul Sartre, Françoise Sagan. La traduction en persan de l'œuvre de Sartre « *Morts sans Sépultures* », joué à l'Institut Français en 1963, connu d'ailleurs un éclatant succès⁶⁹.

Par ailleurs, les troupes théâtrales françaises qui eurent l'occasion de jouer à Téhéran eurent beaucoup de succès. Il n'y avait pas dans la capitale de salle équipée pour des représentations dramatiques de qualité jusqu'en 1967. Les troupes jouaient donc dans de petites salles sommairement équipées pour le théâtre et le cinéma. Quelques compagnies françaises d'art dramatique se produisirent comme « la Compagnie du Vieux Colombier » de Jacques Dumesnil qui joua *Le Misanthrope* en 1960. En 1964, la Compagnie Jean Huberty avec Lise Delamara et Jacques Dumesnil donna également une représentation de *La Double Inconstance* de Marivaux qui fut très bien accueillie par un public de 5000 personnes. La Compagnie joua pendant une semaine à guichets fermés devant des Iraniens qui ne cachaient d'ailleurs pas leur enthousiasme⁷⁰. Ce succès montra qu'il existait bel et bien à Téhéran un public de culture française et ça ne pouvait être qu'encourageant pour Paris. Enfin, le festival international de Chiraz fut également l'occasion de faire venir de nombreux artistes français. Il eut lieu pour la première fois en 1947.

En matière musicale néanmoins, le public iranien connaissait surtout les grands musiciens classiques occidentaux comme Beethoven, Mozart, Schubert ect. La musique française n'avait pas d'impact significatif dans le pays⁷¹.

La part du cinéma français en Iran était quant à elle faible. Beaucoup de films étaient en effet censurés car ils ne respectaient pas le « code Hays »⁷². Le « code Hays »,

⁶⁹ Fiche 52 du compte-rendu annuel d'activité de mars 1969, *op. cit.*, p.4.

⁷⁰ *Ibid.*, p.6.

⁷¹ *Ibid.*, p.5.

⁷² *Ibid.*, p.9.

ou « Motion Picture Production Code », était un code de censure régissant la production des films et appliqué de 1934 à 1966. Ses principes généraux étaient les suivants : « *Aucun film ne sera produit qui porterait atteinte aux valeurs morales des spectateurs. La sympathie du spectateur ne doit jamais être jetée du côté du crime, des méfaits, du mal ou du péché. Seuls des standards corrects de vie soumis aux exigences du drame et du divertissement seront présentés. La loi, naturelle ou humaine, ne sera pas ridiculisée et aucune sympathie ne sera accordée à ceux qui la violent, notamment le gangster et la femme déchue*⁷³ ». Néanmoins, quelques films français eurent du succès comme *Fantomas* ou *La Grande Vadrouille*.

On relève toutefois quelques initiatives prises à l'initiative de Paris. Par exemple, à partir de 1962, l'Institut Français s'efforça de présenter des films français qui ne pouvaient être exploités commercialement en France⁷⁴. De même qu'entre 1962 et 1963, on organisa la « rétrospective du cinéma français », avec la collaboration de la cinémathèque française, où les films *Hiroshima mon Amour* et *Jules et Jim* connurent un très grand succès. Enfin, en décembre 1965, une semaine de cinéma français fut organisée au cinéma Central à Téhéran où furent projetés *Les Parapluies de Cherbourg* ainsi que *Le Soupirant* ; et de décembre 1966 à juin 1968, une vingtaine de films français fut présentée au cinéma Central par l'Institut Français de Téhéran. C'est notamment le succès de ces soirées qui incitèrent certains directeurs de salle à présenter en soirée spéciale la version originale des films français *Cent mille dollars au soleil*, *L'homme de Rio* etc⁷⁵.

Enfin, l'ambassade subventionna des journaux et revues afin de diffuser et de faire connaître la langue française aux Iraniens. C'est notamment l'exemple du *Journal de Téhéran*, un hebdomadaire qui publiait des informations en français, ou encore la revue éphémère *Sobhaneh*, rédigée en persan, et qui publia la nouvelle *Le Silence de la Mer* de Vercors⁷⁶. Le texte décrit, au début de l'Occupation en 1941, un officier allemand épris de la culture française tentant de se rapprocher de la famille chez laquelle il vit.

⁷³ Jean-Baptiste Thoret & Stéphane Bou, « La censure a-t-elle du bon ? (Autour du code Hays) », émission *Pendant les travaux, le cinéma reste ouvert*, France Inter, 9 août 2012.

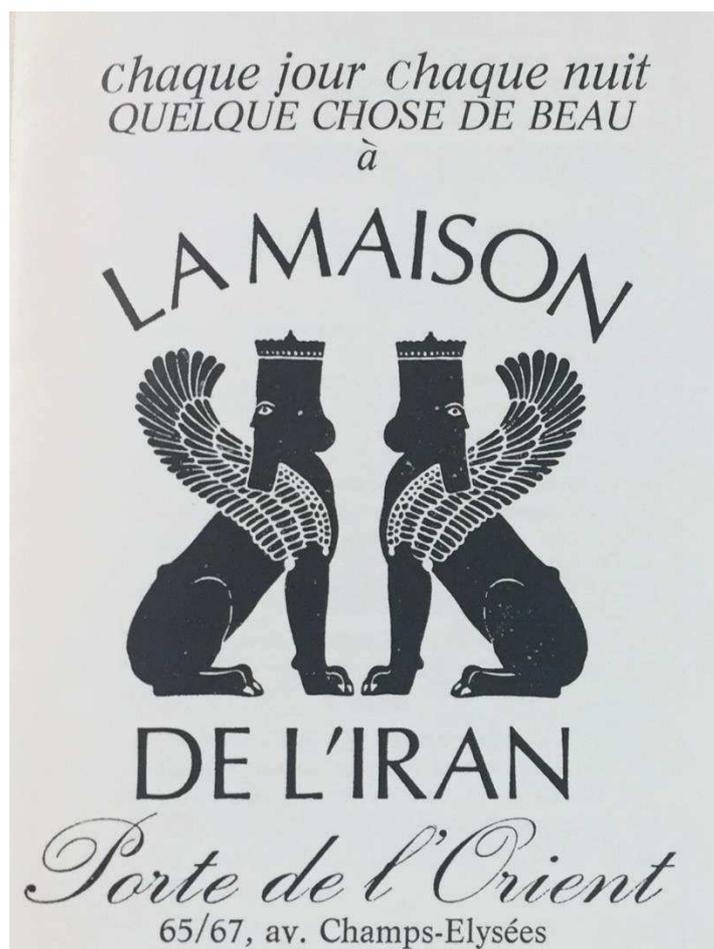
⁷⁴ Fiche 52 du compte-rendu annuel d'activité de mars 1969, CADN, *op. cit.*, p.10.

⁷⁵ *Ibid.*, p.11.

⁷⁶ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, *op. cit.*, p.318.

Le Journal de Téhéran fondé en 1937 était le principal canal d'informations en français qui permettait d'informer sur les événements survenus en France et en Iran.

Notons également le rôle de la revue mensuelle *Horizons Franco-Iraniens* qui rendait compte de l'activité française culturelle, économique et politique en Iran. La revue faisait par ailleurs régulièrement mention de « La maison de l'Iran » à Paris, créée en 1968. Destinée à l'origine à loger des étudiants iraniens, ce fut surtout un centre chargé de faire connaître l'Iran aux Français, c'est-à-dire la culture, la civilisation, les arts ainsi que les dernières évolutions du pays. Le bâtiment fut notamment rendu célèbre par son architecture originale (un singulier immeuble suspendu). Nous constatons donc, qu'inversement, il existait des établissements, sur le sol français, chargés de familiariser la population française avec la société iranienne.



La Maison de l'Iran⁷⁷.

III. Malgré tout, un recul au profit de la culture anglo-saxonne.

En 1970, l'ambassade de France en Iran publia une dépêche, s'inquiétant de la remise en cause depuis la guerre de l'influence culturelle française du fait de la montée de celle des Anglo-Saxons : « *Notre pays a longtemps bénéficié en Iran d'une position privilégiée. Dépourvue de responsabilités politiques directes, qu'assumaient la Grande-Bretagne et la Russie, ne jouant sur le plan des échanges commerciaux et du développement industriels qu'un rôle secondaire, la France exerçait en revanche dans le domaine culturel une sorte d'influence tutélaire. Elle attirait dans ses écoles et ses universités l'essentiel de l'élite iranienne, francophone dans sa grande majorité. La reconnaissance*

⁷⁷ La Maison de l'Iran, *Horizons Franco-Iraniens*, n°15, Septembre 1969, p.11.

spontanée du génie français se doublait d'un tribut de gratitude envers nos orientalistes, hommes de lettres et voyageurs, qui avaient contribué à mieux faire connaître l'Iran à travers le monde. Cette prééminence a été brutalement mise en cause par la Seconde guerre mondiale, dont les effets ont été prolongés et aggravés par la longue éclipse de notre influence au lendemain de cette guerre⁷⁸. »

a) *L'anglais, la « langue du pain » en Iran.*

Depuis l'occupation de l'Iran par les Alliés en 1942, l'apprentissage de la langue anglaise s'était très vite développé ; d'autant plus que l'aide financière américaine au lendemain de la guerre, ainsi que l'augmentation de la production du pétrole avaient contribué à une certaine occidentalisation de l'Iran et avaient accéléré la progression de l'anglais. Dans un pays où les cadres pendant le règne de Reza Chah avaient été formés en Europe et le plus souvent en France, les jeunes Iraniens apprenaient désormais presque exclusivement l'anglais⁷⁹. Ainsi, la langue anglaise, depuis que son apprentissage fut rendu obligatoire en 1958, était considérée comme la deuxième langue du pays et avait donc devancé le français⁸⁰. Le Quai d'Orsay ne manquait d'ailleurs pas d'afficher son inquiétude à ce sujet puisque ses membres affirmaient que l'anglais était maintenant « *la langue du pain*⁸¹ ». C'était la langue d'usage dans l'armée, la langue de l'administration dans ses rapports avec les organismes étrangers, et également la langue de « l'organisation du Plan » qui contrôlait le budget de tous les ministères. L'anglais était également la langue des loisirs en Iran, à travers le cinéma et les films anglais qui faisaient connaître les modes de vie américains.

Par ailleurs, au niveau de l'éducation, un compte rendu de l'ambassade indiquait que le rectorat de l'Université de Téhéran, où la grande majorité des professeurs étaient de formation française, avait été confié en mars 1968 à l'ingénieur Reza qui avait enseigné 14 ans aux États-Unis. La diplomatie française s'inquiétait donc que fussent introduits dans les universités iraniennes de nouvelles méthodes d'enseignement provenant de

⁷⁸ Dépêche de mars-avril 1970, CADN, 685/PO/A14, p.8.

⁷⁹ Fiche 55 du compte-rendu annuel d'activités de mars 1969, CADN, 685/PO/A13, p.2.

⁸⁰ AMFAE, Direction des Affaires culturelles, scientifiques et techniques, Rapport d'activité 1960, p.11.

⁸¹ Fiche 55 du compte-rendu annuel d'activités de mars 1969, *op. cit.*, p.2.

l'Amérique du Nord. Il était également précisé que l'Université Pahlavi à Chiraz, la plus dynamique des universités de Province, était jumelée avec la *Pennsylvania University*⁸². Les autorités iraniennes cherchaient donc à faire venir des professeurs étasuniens ou au moins des Iraniens de formation nord-américaine. Notons toutefois que pour sans doute éviter un « tête à tête trop exclusif avec les États-Unis⁸³ », un professeur français avait pris ses fonctions en novembre 1968 à l'Université de Chiraz.

Ainsi, un rapport de l'ambassade de 1969 estimait à 100 000 le nombre d'Iraniens pratiquant la langue française, contre 700 000 pour la langue anglaise⁸⁴. Nous remarquons d'ailleurs clairement avec ce tableau qu'une rupture générationnelle s'était installée après la guerre, et surtout à la fin des années 1950 : les Iraniens âgés de 50 ans et plus avaient une meilleure connaissance du français (ils avaient connu la forte proximité culturelle qui existait pendant le règne de Reza Chah) tandis que les plus jeunes (surtout entre la vingtaine et la trentaine) pratiquaient plus l'anglais.

Estimation du pourcentage d'Iraniens ayant une connaissance du français et de l'anglais dans la période 1953-1972.

| LANGUE | Moins de 39 ans | 40 à 49 ans | 50 à 59 | 60 ans au plus |
|----------|-----------------|-------------|---------|----------------|
| ANGLAIS | 61,1 | 42,1 | 29,7 | 29,3 |
| FRANCAIS | 38,9 | 57,9 | 70,3 | 70,7 |
| TOTAL | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : Marvin Zonis, *The political elite of Iran*, Princeton, Princeton University Press 1971, p.178.

b) *La langue française reste réservée à une élite.*

La langue française, considérée comme deuxième langue en Iran depuis le XIX^e siècle, a fut traditionnellement et historiquement pratiquée par des intellectuels iraniens. En effet, on le parlait à la Cour, l'Impératrice d'Iran parlait français et fut élève dans une

⁸² *Ibid.*, p.2.

⁸³ *Ibid.*, p.2.

⁸⁴ *Ibid.*, p.4.

école franco-iranienne à Téhéran, l'école Jeanne d'Arc. Elle avait par la suite terminé ses études secondaires au lycée Razi et avait passé en français les épreuves du diplôme iranien de fin d'études secondaires⁸⁵. Enfin, Farah Pahlavi avait donné à son fils une gouvernante française et le prince recevait aussi une éducation en français.

Nous remarquons aussi que des juristes, des médecins, des architectes ou encore des artistes poursuivaient leurs études en France depuis 1945. Le succès des représentations des troupes de théâtre françaises à Téhéran laissait d'ailleurs penser que le français était parlé en ville mais elle restait tout de même la langue d'une élite cultivée et la langue d'une classe dirigeante, en concurrence avec l'anglais⁸⁶.

c) La situation de l'enseignement du français en Iran.

Dans un pays où le taux d'analphabétisme atteignait 70% en 1970 et où la population étudiante s'élevait à 38 000 personnes⁸⁷, l'enseignement du français, bien que de plus en plus fragile, n'était pas négligeable. Et la carence matérielle à laquelle s'ajoutaient les lacunes de méthodes d'enseignement expliquait la présence de 40 000 étudiants iraniens à l'étranger. L'enseignement du français était d'ailleurs très important aux yeux du souverain Reza Chah. La photographie ci-dessous le montre d'ailleurs en train de remettre en 1953 des diplômes aux élèves du lycée Razi⁸⁸.

⁸⁵ Fiche 55 du compte-rendu annuel d'activités de mars 1969, *op. cit.*, p.1.

⁸⁶ *Ibid.*, p.1.

⁸⁷ Dépêche de mars-avril 1970, CADN, 685PO/A/14, p.5.

⁸⁸ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, *op. cit.*, p.328.

Mohammed Reza Chah au lycée Razi, octobre 1953



Source : François Coulet, *Vertu des temps difficiles*, Plon, 1967.

Sous son règne, le français était enseigné pendant toute la durée des études secondaires, à une petite élite. Dans les meilleurs lycées, les matières scientifiques étaient enseignées en français, par des professeurs francophones utilisant des manuels français⁸⁹. L'anglais pouvait déjà cependant être enseignée comme seconde langue à cette époque. Après l'abdication de Reza Chah en 1942, la langue anglaise devint toutefois la langue étrangère enseignée à tous les élèves dans les établissements secondaires et ils furent donc de plus en plus nombreux à être anglophones. Dans ce que l'auteur du compte rendu d'activités de 1969 appelle cette « *phase d'occidentalisation accélérée à l'américaine* », le français devint « *une survivance provinciale, en voie d'extinction*⁹⁰ ».

L'enseignement de l'anglais progressait partout dans le monde au détriment du français et c'est pour cette raison que dès 1961, les autorités françaises prirent des mesures pour développer l'enseignement du français en Iran⁹¹. Parallèlement le gouvernement iranien joua également un rôle important dans la diffusion de la langue française. Les deux pays signèrent à cet effet un accord en 1962 qui laissa le choix aux élèves de second cycle du lycée Alborz de choisir le français comme seconde langue vivante, et l'accord

⁸⁹ Fiche 52 du compte-rendu annuel d'activités de mars 1969, CADN, 685/PO/A13, *op. cit.*, p.1.

⁹⁰ *Ibid.*, p.2.

⁹¹ L'Assemblée Nationale, Rapport d'information, n°769, 1964, p.57.

imposa au lycée Razi d'enseigner en français les matières scientifiques aux élèves iraniens⁹². Les progrès du français furent toutefois plus visibles dans l'enseignement supérieur et l'Institut de Téhéran : la mission culturelle française dénombra en 1963 39 professeurs, leur chiffre ayant pratiquement doublé depuis sa création⁹³.

Après 1945, l'enseignement de la langue française resta uniquement limité aux écoles françaises. *Le Journal de Téhéran* lista au début des années 1960 les établissements français ou franco-iraniens travaillant pour le développement de l'enseignement et de la culture française en Iran⁹⁴ :

-L'Institut franco-iranien de Téhéran

-Le centre culturel de Téhéran

-Le centre culturel de Tabriz

-Le lycée franco-iranien Razi de la Mission Laïque (l'établissement préparait au baccalauréat iranien en langue française, reconnu équivalent au baccalauréat français, et au baccalauréat en langue persane avec le français comme langue étrangère).

-Le collège Saint Louis, dirigé par les Pères Lazaristes

-L'école de jeunes filles de Jeanne d'Arc, dirigée par les Sœurs de Saint Vincent de Paul, créée il y a plus d'un siècle

-L'école de l'Alliance Israélite Universelle : la première fut ouverte en 1898 à Téhéran, et en 1968, on en dénombrait 25 dans tout le pays⁹⁵.

-L'école de l'Union des Français à l'étranger

-Le collège des Sœurs Arméniennes (l'Institut Mariam

⁹² Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, op. cit., p.219.

⁹³ *Ibid.*, p.219.

⁹⁴ *Journal de Téhéran*, 20 juin 1963.

⁹⁵ AMFAE, Direction des relations culturelles, scientifiques et techniques, rapport d'activité 1968-1969.

Parmi ces établissements, l'Institut franco-iranien était le plus important. Il enregistra 2800 inscrits en 1968 contre seulement un millier en 1962⁹⁶ et cela grâce à l'ambassade de France qui se souciait tout particulièrement de la formation des professeurs iraniens et qui appuyait la recherche pédagogique.

Théoriquement, en Iran, une langue étrangère pouvait être enseignée dès l'école maternelle, tandis qu'officiellement, il n'existait pas d'enseignement de langue étrangère dans les écoles primaires. Enfin, dans l'enseignement secondaire, les étudiants pouvaient choisir entre l'anglais et le français comme langue étrangère, qui était étudiée à raison de quatre heures par semaine pendant ces six années⁹⁷. Nous pouvons préciser que l'arabe était enseigné comme langue obligatoire de culture et langue religieuse dans les classes du premier cycle.

S'agissant de l'enseignement supérieur, le français était enseigné, dans le cadre d'accords déjà existants, à l'Université de Téhéran à la faculté de lettre, d'agronomie, de technologie, de droit et des beaux-arts. S'ajoutaient à ces facultés l'institut Polytechnique, ainsi que les facultés de Tabriz et Ispahan. Au total, près de 10% des étudiants iraniens apprenaient le français⁹⁸, ce qui apparaissait comme un succès pour la diplomatie française, dans un pays où l'anglais était désormais la langue à connaître pour obtenir un travail par exemple. Les étudiants iraniens poursuivaient dans le supérieur la langue étrangère qu'ils avaient étudiée dans le secondaire, et celle-ci était pour 99% des cas la langue anglaise⁹⁹.

Notons qu'inversement, le principal foyer de l'iranologie en France se situait à l'Institut d'études iraniennes de l'Université Paris III et qu'autrement, il existait un enseignement de la langue persane uniquement dans les Universités de Strasbourg et de Lyon¹⁰⁰.

⁹⁶ Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, *op. cit.*, p.224.

⁹⁷ Fiche 52, compte-rendu annuel d'activités de mars 1969, *op. cit.*, p.1.

⁹⁸ AMFAE, Notes & documents, 1969, p.4.

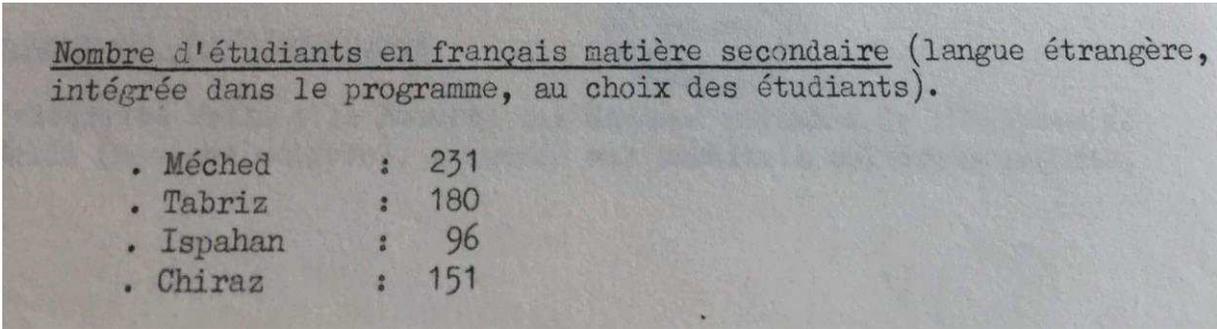
⁹⁹ Fiche 52, compte-rendu annuel d'activités de mars 1969, *op. cit.*, p.3.

¹⁰⁰ Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, *op. cit.*, p.227.

Par ailleurs, Paris prit conscience que le français était « *une langue étrangère en voie d'extinction* » en Iran¹⁰¹. A l'école, il s'agissait le plus souvent d'un enseignement marginal donné en dehors de l'emploi du temps officiel. Paris avait d'ailleurs tenté une expérience en 1961 dans le prestigieux lycée de Téhéran, Alborz où le français avait été enseigné comme seconde langue à 60 élèves volontaires de classes de terminales. L'expérience avait été par la suite progressivement étendue au reste des classes, ce qui fait que le français était devenu la seconde langue étrangère obligatoire à Alborz. Même si cela fut encourageant, seuls quelques élèves atteignirent un niveau suffisant pour poursuivre leurs études en France, la plupart considérant le français comme une tâche secondaire¹⁰² (le français n'était pas sanctionné à l'examen de fin d'études).

La baisse de la popularité de la langue française dans l'enseignement iranien allait de pair avec une faible part de professeurs l'enseignant. En octobre 1968 par exemple, il y avait deux professeurs enseignant le français au lycée d'Ispahan pour 85 élèves et un professeur enseignant à Tabriz pour 48 élèves.

Nombre d'étudiants en français dans les lycées de Méched, Tabriz, Ispahan et Chiraz en 1969



Nombre d'étudiants en français matière secondaire (langue étrangère, intégrée dans le programme, au choix des étudiants).

| | | |
|-----------|---|-----|
| . Méched | : | 231 |
| . Tabriz | : | 180 |
| . Ispahan | : | 96 |
| . Chiraz | : | 151 |

Source : Fiche 52 du compte-rendu annuel d'activité de mars 1969, CADN, 685/PO/A13, p.2.

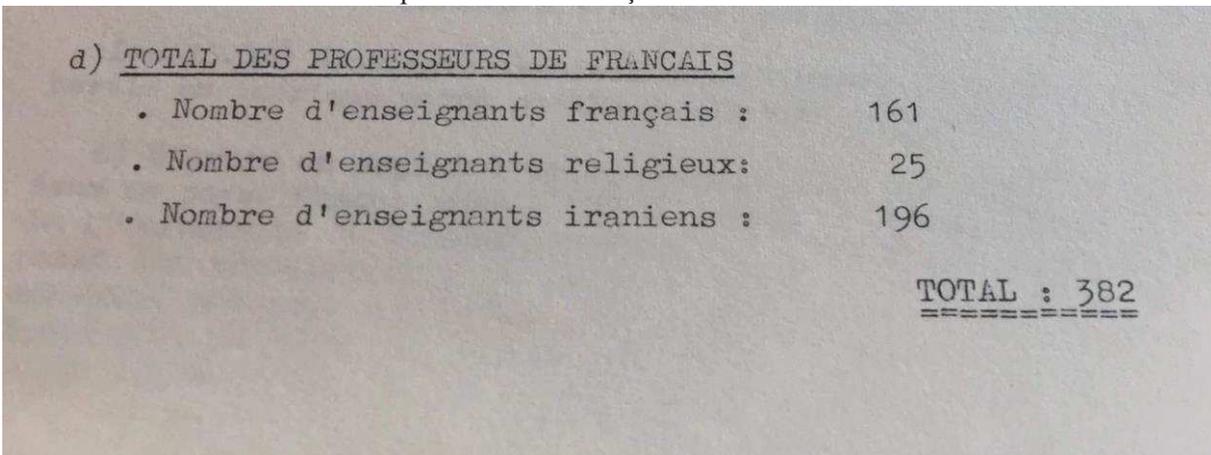
Toutefois, dans le cadre d'une redéfinition des relations culturelles, scientifiques et techniques, Paris et Téhéran signèrent un accord en 1967 qui permit une augmentation

¹⁰¹ Fiche 52, compte-rendu annuel d'activités de mars 1969, *op. cit.*, p.2.

¹⁰² *Ibid.*, p.2.

du nombre de professeurs français en Iran et en 1968, le nombre de professeurs affectés était passé à 89, contre 26 en 1962¹⁰³.

Total des professeurs de français en Iran en 1968



| | |
|---|--------------------|
| d) <u>TOTAL DES PROFESSEURS DE FRANCAIS</u> | |
| . Nombre d'enseignants français : | 161 |
| . Nombre d'enseignants religieux: | 25 |
| . Nombre d'enseignants iraniens : | 196 |
| | <u>TOTAL : 382</u> |

Source : Fiche 53, compte rendu annuel d'activités de mars 1969, CADN, 685/PO/A13, p.5.

Dans le supérieur, l'Université de Téhéran comptait 107 étudiants dans la section de français en 1969 et 226 étudiants à la faculté de lettres. Nous observons qu'il y avait un grand nombre d'étudiants apprenant le français dans les facultés où cette langue était encore obligatoire, c'est-à-dire la faculté de droit, des beaux-arts (930 ici)¹⁰⁴. Autrement, leurs effectifs étaient en baisse comme à l'institut Polytechnique où un professeur français enseignait la langue à 50 étudiants, ou encore à la faculté de sciences où les cours de français étaient donnés par un professeur français et un professeur iranien à 426 étudiants. Nous remarquons donc que les quelques étudiants iraniens francophones restaient concentrés dans certaines filières, à savoir les lettres et les sciences.

Nous n'observons pas de grandes différences en termes d'effectifs avec l'enseignement supérieur privé puisqu'en 1969, 221 étudiants répartis sur quatre années préparaient une licence de français à l'Université Melli, et 138 étudiants suivaient des cours de français à la faculté de droit et de sciences économiques de cette université¹⁰⁵.

¹⁰³ Lucien Pouessel, « Le français en Iran », *Revue Culture Française*, n°1, 1968, p.37.

¹⁰⁴ Fiche 52, compte-rendu annuel d'activités de mars 1969, *op. cit.*, p.4.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p.5.

Sans surprise, la place du français était beaucoup plus importante dans les établissements d'enseignement français ou de caractère français, relevant de la Direction Générale des relations culturelles. Ainsi, l'Institut franco-iranien comptait 3020 élèves au 1^{er} octobre 1968 et 300 étudiants étaient inscrits au centre culturel de Tabriz¹⁰⁶. Par ailleurs, la langue vivante étrangère enseignée aux 4000 élèves des écoles de l'Alliance Israélite Universelle était le français. Il était obligatoire à raison de 5 heures par semaine dans l'enseignement primaire et 9 heures par semaine dans l'enseignement secondaire¹⁰⁷. Finalement, les autorités françaises dénombraient en 1968 21 279 Iraniens étudiant le français dont 5 274 dans l'enseignement supérieur, 3 320 à l'Institut français et au centre culturel de Tabriz, et enfin 7 410 en classe primaire¹⁰⁸.

Enfin, les étudiants iraniens partaient principalement faire leurs études dans des pays anglophones. En effet en 1967, 1800 étudiants iraniens poursuivaient leurs études en France contre 7000 aux États-Unis et 7000 en Allemagne fédérale¹⁰⁹. La France se situait seulement en cinquième position en recevant 4,9% des étudiants iraniens avec comme principales matières les sciences, les lettres et le droit¹¹⁰. Il convient toutefois de relever l'effort fait en matière de bourses puisque c'est la France qui offrait aux Iraniens le plus grand nombre de bourses de formation et de perfectionnement¹¹¹. Paris dénombrait ainsi en 1968 une centaine de bourses accordées par le ministère des Affaires étrangères. La diplomatie française constatait en revanche un effort moindre du côté des États-Unis, mais les 15 000 Iraniens qui s'y rendaient chaque année partaient dans l'espoir de trouver dans certaines universités plus d'opportunités lors de leur retour en Iran, à savoir des diplômes qu'ils pourraient utiliser gracieusement grâce aux réseaux des promotions nord-américaines¹¹².

La Grande-Bretagne, quant à elle, accueillait une soixantaine de stagiaires.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p.7.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p.9.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p.15.

¹⁰⁹ Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, op. cit., p.257.

¹¹⁰ Mohammed Reza Djalili, « Les relations culturelles internationales de l'Iran », *Revue iranienne des relations internationales*, n°2, hiver 1974-75, p.118-119.

¹¹¹ Fiche 54, compte rendu annuel d'activités de mars 1969, CADN, 685/PO/A13, p.1.

¹¹² *Ibid.*, p.1.

Ainsi, les efforts mis en place par les autorités françaises et l'accord de coopération technique et culturelle signé en 1969 permirent à la France de se hisser à la première place parmi les pays qui accordaient des bourses universitaires aux étudiants iraniens.

Les bourses universitaires accordées par la France à l'Iran

| ANNEES | IRAN | MOYEN-ORIENT |
|--------|------|--------------|
| 1963 | 118 | 192 |
| 1964 | 44 | 224 |
| 1965 | 40 | 180 |
| 1966 | 85 | 310 |
| 1967 | 75 | 306 |
| 1968 | 250 | - |
| 1969 | 150 | 372 |
| 1970 | 160 | - |
| 1971 | 165 | 715 |
| 1972 | 213 | 801 |

Source : AMFAE, Direction Générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, rapports d'activité 63-72.

En somme, après 1945, la diplomatie française ne cessa de rappeler l'importance des échanges culturels avec Téhéran même si ce tableau fut assombri, tout d'abord par la démission d'André Godard en 1960 qui restait une figure dans le développement des relations culturelles franco-iraniennes, et par l'engouement des Iraniens pour la langue anglaise. La fin des années 60 montra également une poussée nationaliste qui avait accompagné les progrès économiques en Iran et qui se traduisit par une volonté « d'iraniser » tous les pans de la société, y compris l'enseignement¹¹³. Paris avait donc la tâche de renforcer ses activités culturelles en Iran afin qu'il y ait un relais entre les anciennes et les nouvelles générations pour l'avenir de la coopération française dans le pays¹¹⁴.

¹¹³ Fiche 55, compte rendu annuel d'activités de mars 1969, *op. cit.*, p.11.

¹¹⁴ Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, *op. cit.*, p.100.

Les rapports du ministère des Affaires étrangères permettent toutefois de relativiser ce qui pourrait être vu comme un émiettement des relations culturelles franco-iraniennes. En effet, le cabinet d'Hoveyda à la fin des années 1960 restait constitué de ministres de formation française. La langue française, bien qu'enseignée à une minorité, se développait grâce un enseignement de qualité et les effectifs des établissements franco-iraniens tels que le lycée Razi et l'Institut français avaient considérablement augmenté depuis les dates de leur création et le début des années 1970¹¹⁵. Par ailleurs, les autorités françaises avaient conscience que les relations culturelles anciennes entre la France et l'Iran garantissaient à ces dernières un certain respect et « *qu'à la différence des entreprises russes, anglaises, américaines, chargées de desseins politiques ou économiques, notre capital de sympathie se présente sous une forme désintéressée bien faite pour séduire un peuple de vieille civilisation*¹¹⁶ ». Les rapports permettent toutefois de constater que les élèves étudiant dans des établissements franco-iraniens continuaient d'appartenir à une classe privilégiée et étaient appelés à occuper des postes de responsabilité dans l'Iran de demain¹¹⁷. La pérennité de l'enseignement du français en Iran peut ainsi se lire à travers le phénomène de « *distinction* », décrit par Pierre Bourdieu¹¹⁸. Afin de consolider leur position élitiste, les classes supérieures iraniennes s'attachaient à faire perdurer cette tradition et donc à figer l'association du français avec une certaine catégorie de la population.

¹¹⁵ Fiche 55, compte rendu annuel d'activités de mars 1969, *op. cit.*, p.4.

¹¹⁶ Dépêche de mars-avril 1970, CADN, 685PO/A/14, p.9.

¹¹⁷ Fiche 55, compte rendu annuel d'activités de mars 1969, *op. cit.*, p.12.

¹¹⁸ Pierre Bourdieu, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de minuit, 1979.

Chapitre II : La relative faiblesse de la diplomatie française dans le domaine économique.

La forte présence culturelle française en Iran aurait pu créer un terrain propice à un élargissement de la coopération française vers d'autres domaines, comme l'affirme d'ailleurs cette note diplomatique : « *Un climat favorable à l'accroissement de nos relations économiques naît de la présence culturelle de notre pays en Iran*¹¹⁹ (...) ». Un rapport de l'ambassade de janvier 1945 laissa d'autant plus espérer que la France contribuerait à la rénovation et à la modernisation de l'Iran après les multiples invitations qu'elle reçut¹²⁰. Or, Paris se contenta de rester au second plan, comparé à d'autres puissances occidentales, s'agissant des relations économiques, militaires et surtout pétrolières avec l'Iran.

I. Une volonté de participer à la modernisation économique de l'Iran.

a) Les plans de développement de l'économie iranienne.

À la fin de la guerre, l'économie iranienne sous Mohammed Reza Chah fut marquée par une succession de plans de développement qui semblaient être au-dessus des fluctuations de la rente pétrolière et des décisions arbitraires. L'Organisation du Plan et du budget exerça son magistère au-dessus de la mêlée, s'affirmant peu à peu comme une institution efficace¹²¹. Durant la période 1945-1969, on comptabilisa quatre plans de développement. Précisons par ailleurs que les États-Unis contribuèrent énormément au développement du pays après la guerre, dans le but notamment de protéger ce dernier bastion du monde libre avant l'Union Soviétique.

¹¹⁹ AMFAE, Afrique-Levant, Iran, 4.

¹²⁰ AMFAE, Asie-Océanie, Iran, 21.

¹²¹ Jean-Pierre Digard, Bernard Hourcade, & Yann Richard, *L'Iran au XXe siècle : entre nationalisme, islam et mondialisation*, op. cit., p.119.

Le I^{er} plan septennal de 1945 à 1955 fut financé par la banque Melli, la banque nationale d'Iran fondée en 1927 sur ordre du *Majles*, le Parlement iranien, et la Banque Mondiale. Nous constatons donc, de nouveau, que dès la fin de la guerre, les Occidentaux ont été soucieux d'intégrer l'Iran dans leur zone d'influence en aidant notamment le pays à se développer économiquement. Bien que le I^{er} plan septennal fut fragilisé par la crise nationaliste du début des années 1950 et le coup d'État de 1953, il permit aux autorités iraniennes de développer des objectifs clairs et précis concernant la politique économique nationale et d'entrer véritablement dans une phase de développement¹²².

Le II^e plan prit place entre 1955 et 1962, et à la suite de l'accord avec le consortium (dont nous parlerons à la fin de ce chapitre), les revenus pétroliers furent investis dans l'économie iranienne et le pays connut un bond en avant avec une expansion encore plus importante que celle observée après la Seconde guerre mondiale. Téhéran entreprit ainsi la rénovation des routes, les premiers chantiers de barrages ect. Le pays était toutefois toujours en proie à une forte inflation (35% entre 1957 et 1960¹²³) qui fut à l'origine de mouvements sociaux et de grèves, très vite réprimés. En parallèle, Téhéran devait lutter contre une forte corruption et fut souvent mis en garde par les États-Unis, en particulier sur sa façon d'assurer la stabilité du régime, à travers la force militaire.

Ensuite, le III^e plan entre 1962 et 1968, très souvent considéré comme le premier véritable plan de développement de l'Iran¹²⁴, puisqu'il favorisa le développement du secteur privé et que sa mise en place fut soutenue par des technocrates américains. La croissance moyenne annuelle de 8,8% dépassa les prévisions et ces années comptèrent parmi les plus dynamiques du règne de Mohammed Reza Chah¹²⁵. En effet, le pays modernisa son système bancaire, de grandes entreprises industrielles furent créées.

Enfin, le IV^e Plan qui débuta en 1968 et se termina en 1972 fut également marqué par une croissance qui ne cessa de s'améliorer (11,9% par an¹²⁶) mais qui s'accompagna néanmoins d'une montée des inégalités sociales tandis que le pays était encore confronté au problème de la corruption. De plus, le Chah privilégia l'économie pétrolière et l'armée, ce qui exacerba les frustrations locales.

¹²² *Ibid.*, p.119.

¹²³ *Ibid.*, p.119.

¹²⁴ *Ibid.*, p.144.

¹²⁵ *Ibid.*, p.144.

¹²⁶ *Ibid.*, p.144.

Au sortir de la guerre, à travers différents plans septennaux, l'Iran tenta ainsi de relancer son économie et de la projeter au rang des pays développés. Bien que l'aide américaine semble évidente, il serait toutefois intéressant d'étudier la façon dont la diplomatie française interagit avec ce pays en plein renouvellement économique et si elle contribua à la réussite de ces plans de développement. Jusqu'au milieu des années 1950, les revenus du pétrole étant encore inexistantes en Iran, le pays dut avoir recours à des aides étrangères pour financer ses réformes économiques. Paris avait d'ailleurs tendance à être assez critique et pessimiste quant à la capacité iranienne de redresser son économie. En effet, malgré une amélioration certaine de la situation économique en Iran, le gouvernement fut accusé de manquer de décision face au marasme économique persistant. Les fiches économiques de l'ambassade de 1963 affirment même qu'il « *subsiste une contradiction fondamentale entre la politique qui se veut « révolutionnaire » poursuivie par le gouvernement et la timidité des mesures prises pour tenter une relance de l'économie*¹²⁷ ». Paris déplora notamment les tensions qui subsistaient dans la population suite aux projets de réforme agraire mieux connus sous le nom de Révolution Blanche, lancés en 1963 et qui firent perdre aux grands propriétaires terriens leur pouvoir ; bien que les prix et le Rial étaient désormais stables¹²⁸.

b) *La place des investissements français et des crédits accordés à l'Iran.*

Nous remarquons une rupture dans l'attention qu'accorda la diplomatie française à l'Iran en matière économique. Avant la crise pétrolière de 1953 et le retour à la stabilité politique et économique dans le pays, Paris se fit plutôt discret, d'autant plus qu'après la guerre, la France devait avant tout gérer sa reconstruction sur le plan national et fut en proie à des problèmes économiques aussi bien en métropole que dans les territoires d'outre-mer¹²⁹. Le pays prit donc du retard, se laissant dépasser par les États-Unis et la Grande-Bretagne.

L'investissement de capitaux étrangers dans un pays en voie de développement est essentiel pour son économie. Et pour ce faire, un certain nombre de conditions doivent

¹²⁷ Sébastien Fath, *L'Iran et de Gaulle : chronique d'un rêve inachevé*, op. cit., p.47.

¹²⁸ *Ibid.*, p.47.

¹²⁹ Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, op. cit., p.114..

être réunies. Le pays en question doit pouvoir garantir une certaine stabilité politique, une économie claire et saine afin de rassurer les donateurs de capitaux ; et pour leur prouver qu'ils ne courent aucun risque à investir, les pays demandeurs de capitaux doivent pouvoir fournir des garanties suffisantes de telle manière qu'en cas de nationalisation ou de changement de politique économique, les investisseurs soient nécessairement indemnisés¹³⁰. C'est pour cette raison que la crise nationaliste du début des années 1950 déstabilisa fortement l'économie iranienne dans la mesure où, face aux mauvaises conditions de l'économie nationale, les investisseurs étrangers devinrent méfiants et n'investirent plus dans le pays, et ce malgré les ressources naturelles du sous-sol iranien. Des bulletins d'informations économiques de l'ambassade française à Téhéran datant de 1953 montrent d'ailleurs que l'économie iranienne était au bord de l'asphyxie (les fonctionnaires n'étaient plus payés et le pétrole ne se vendait plus après sa nationalisation)¹³¹. L'Iran recevait toutefois encore une aide américaine à ce moment-là.

Par conséquent, après la résolution du conflit pétrolier, à partir de 1954, l'Iran devint un pays privilégié pour les investissements étrangers¹³². Les autorités iraniennes, conscientes de cela, en profitèrent pour promulguer une loi en 1955 favorable aux investissements, intitulée « sollicitation et encouragement à l'investissement des capitaux étrangers en Iran »¹³³ avec notamment des exemptions d'impôts et des droits de douane. Ainsi, les autorités iraniennes, afin d'attirer les capitaux étrangers, établirent un code d'investissement d'un extrême libéralisme et unique en son genre à cette époque pour un pays en voie de développement¹³⁴. Le moment fut également opportun pour les entreprises occidentales, portées elles-mêmes par la croissance des Trente Glorieuses et qui virent leur capacité d'investissement accroître.

Les investissements français furent toutefois limités à quelques domaines comme la banque, l'industrie minière. Dans le domaine bancaire, nous retenons la création de la banque *Etterabate-Iran* (la banque iranienne de crédit) en 1958 et qui devint par la suite

¹³⁰ *Ibid.*, p.72.

¹³¹ Bulletins d'informations économiques 1952, CADN, 685PO/A12.

¹³² Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, op. cit., p.73.

¹³³ Bulletin de la Chambre de Commerce franco-iranien, n°3, juin-juillet 1955.

¹³⁴ Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, op. cit., p.74.

l'une des banques les plus importantes d'Iran. Dans le domaine minier, une société franco-iranienne exploita des minerais de plomb et de zinc, et elle participa d'ailleurs à la création d'une autre société franco-iranienne, *Somirec*, pour l'exploitation de mines¹³⁵. Toutefois, outre ces deux domaines, les investissements français durant cette période furent relativement faibles, par rapport aux pays anglo-saxons et à la République fédérale d'Allemagne notamment. La diplomatie française tenta de se démarquer dans les années 1960 en se tournant vers les secteurs commerciaux et industriels, mais les investissements furent globalement peu nombreux. Les investisseurs français ont toujours été hésitants à s'engager sur le marché iranien et furent donc doublés par la concurrence

En prolongement de la question des investissements, les autorités françaises furent plutôt timides dans les crédits accordés à l'Iran jusqu'à la seconde moitié des années 1950. En effet, après la crise pétrolière, elles accordèrent un crédit de cinq milliards de francs à l'Iran pour le développement de son potentiel économique¹³⁶, tandis qu'en parallèle, avec le lancement du second plan septennal, les autorités iraniennes conclurent des accords avec des usines françaises en vue d'acquérir des centrales électriques, des installations de distribution d'énergie électrique pour l'ensemble du pays¹³⁷. Nous remarquons cependant que le taux du crédit français était élevé comparé à d'autres pays (4% en moyenne alors le taux français s'élevait à 6,5%). Le montant du crédit fut d'ailleurs rendu illimité par la suite et son taux abaissé à 4%, Paris ayant conscience des besoins en Iran et de la concurrence étrangère. La visite du général de Gaulle en Iran le 13 décembre 1963 fut suivie de la signature d'un accord qui ouvrit à l'Iran un crédit de trois cents millions de francs¹³⁸ et le gouvernement français proposa également de participer à des projets du troisième plan septennal, notamment en équipant en électricité la moitié nord du pays. Compte-tenu de l'incertitude de la conjoncture économique iranienne, dont la diplomatie française était bien consciente, le montant de l'aide accordée fut assez surprenant à l'époque.

c) L'importance de l'assistance technique française en Iran.

¹³⁵ *Ibid.*, p.78.

¹³⁶ *Ibid.*, p.58.

¹³⁷ *Ibid.*, p.58.

¹³⁸ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, op. cit., p.348.

L'Iran fut l'un des premiers pays après la guerre, hors Union française, à faire appel à la coopération technique française¹³⁹ même si, de nouveau, durant la période d'après-guerre, la France en pleine reconstruction, et en difficultés avec les guerres de décolonisation, était réticente à l'idée de se séparer de ses experts. Quand bien même, les autorités françaises coopèrent avec l'Iran via le ministère des Affaires étrangères concernant la coopération technique et en particulier la coopération agricole ; et le ministère des Finances se chargea de la formation sur le plan technique et industriel¹⁴⁰.

Dans le domaine agricole, où l'activité française fut d'ailleurs la plus importante, à partir du milieu des années 1950, l'Institut Français de Coopération Technique aida à l'amélioration de la qualité dans la production de coton en Iran. Un accord fut d'ailleurs signé quelques années plus tard, en 1963, pour envoyer des experts français participer à l'amélioration de cette production¹⁴¹. Le pays étant essentiellement rural (la population iranienne était paysanne à 60%), le développement de l'agriculture était donc un des enjeux principaux pour les investisseurs étrangers. L'Institut envoya notamment des enseignants et des experts français, ce qui permettait à la diplomatie française, dans le même temps, de consolider l'apprentissage de la langue française en Iran. L'effectivité de l'action française conduisit les deux pays à signer en janvier 1963 un accord de coopération technique pour la faculté d'agronomie de Tabriz¹⁴². Par ailleurs, Paris contribua à la création d'une école d'agriculture à Ispahan¹⁴³. Ainsi, la coopération française pour le développement et la modernisation de l'agriculture eut un apport bien réel en Iran, ce qui avait une importance d'envergure dans ce pays essentiellement agricole.

La coopération technique française en Iran s'illustra également par l'octroi de bourses aux Iraniens en leur donnant la possibilité d'effectuer un stage de formation en France ; et d'autre part en envoyant du personnel qualifié en vue de participer au développement

¹³⁹ Dépêche mars-avril 1970, CADN, 685PO/A14, p.18.

¹⁴⁰ Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, op. cit., p.82.

¹⁴¹ Traités et conventions 1928-1974, CADN, 685PO/A1.

¹⁴² *L'Asie Nouvelle*, août-septembre 1963, p.232.

¹⁴³ Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, op. cit., p.238.

de certains programmes qui nécessitaient une certaine expérience¹⁴⁴. Étant donné que l'agriculture était le domaine qui bénéficiait le plus de cette coopération, il ne fut pas étonnant que les premières bourses françaises soient attribuées aux fonctionnaires des services agricoles. Ces bourses leur permirent de se former en France et de mettre ensuite en application les savoirs inculqués. Ainsi, en 1960, sur 15 000 stagiaires étrangers reçus en France, 5% étaient Iraniens, ce qui montrait bien l'effort français fait en matière de coopération technique¹⁴⁵. La formation professionnelle de ces cadres se poursuivit également en Iran, à l'Institut Polytechnique de Téhéran, jumelée avec des Écoles d'ingénieurs à Strasbourg et Toulouse.

Le tableau ci-dessous confirme bien que la place de l'Iran ne fut pas négligeable parmi les boursiers stagiaires en provenance du Moyen-Orient qui étaient reçus en France, même si l'on constate une baisse des effectifs iraniens au fil des années.

Les bourses de stages accordées par la France à l'Iran entre 1963 et 1972

| ANNEES | IRAN | MOYEN-ORIENT |
|--------|------|--------------|
| 1963 | 210 | 688 |
| 1964 | 292 | - |
| 1965 | 250 | - |
| 1966 | 264 | 913 |
| 1967 | 315 | 634 |
| 1968 | 140 | 388 |
| 1969 | 150 | 1116 |
| 1970 | 104 | 438 |
| 1971 | 102 | 512 |
| 1972 | 145 | 801 |

Source : AMFAE, Direction des relations culturelles, scientifiques et techniques, rapports d'activités 1963-72.

Ce programme de formation fut complété par l'envoi d'experts français en Iran sur la même période. Nous observons néanmoins leur diminution à la fin des années 1960,

¹⁴⁴ *Ibid.*, p.89.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p.91.

concomitante avec celle des bourses octroyées. Ce changement fut certainement dû au développement économique croissant de l'Iran qui nécessitait un appui extérieur moindre.

Les experts français en Iran

| ANNEES | IRAN | MOYEN-ORIENT |
|--------|------|--------------|
| 1963 | 95 | 167 |
| 1964 | 91 | 182 |
| 1965 | 140 | - |
| 1966 | 136 | - |
| 1967 | 158 | - |
| 1968 | 140 | 211 |
| 1969 | 75 | 149 |
| 1970 | 35 | 184 |
| 1971 | 47 | 119 |
| 1972 | 29 | 155 |

Source : AMFAE, Direction Générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, rapports d'activité 63-72.

Paris se devait toutefois de faire partager cette coopération franco-iranienne en pleine ébullition, c'est ce qu'explique notamment cette note préparatoire au voyage du général de Gaulle en Iran en 1963 : « (...) *Le développement récent de la technique est venu ajouter à ces rapports un élément nouveau et fécond. La France admire les efforts faits par l'Iran, sous la direction éclairée de Sa Majesté Impériale le Shah, pour mettre ses richesses en valeur et élever le niveau de vie de ses habitants ; elle est heureuse de mettre à la disposition du peuple ami, pour l'aider dans cette tâche, le concours de ses experts et techniciens*¹⁴⁶ ».

La coopération technique française en Iran toucha également le domaine médical, et notamment la recherche scientifique, incarnée par l'Institut Pasteur de Téhéran. Ce dernier, ainsi que l'Institut du cancer de la fondation Pahlavi, bénéficièrent d'une aide française avec la venue de chercheurs du territoire pour collaborer avec des chercheurs

¹⁴⁶ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, op. cit., p.346.

iraniens¹⁴⁷. Les autorités françaises envoyèrent également des professeurs de médecine dans les facultés de Tabriz, Méched et Ispahan¹⁴⁸.

Dans le cadre multilatéral, Paris soutint techniquement l'Iran à travers l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées qui en relevaient telles que le Bureau International du Travail et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) dans le but de former une main d'œuvre qualifiée¹⁴⁹.

Concernant le développement des activités franco-iraniennes qui contribuèrent à la modernisation de l'Iran, il y eut une augmentation de l'implantation des entreprises françaises sur le territoire iranien à la fin des années 1950. En effet, en 1949, seules deux entreprises françaises étaient présentes en Iran, *l'Entreprise Métropolitaine et Coloniale*, et la société *Irangaz*¹⁵⁰. Le gouvernement français contribua tout particulièrement à ce développement en finançant les sociétés qui s'y installaient et l'ambassadeur français Jacques-Émile Paris (1955-56), lors de l'occupation de son poste, encouragea la venue de nombreuses entreprises françaises dans le pays telles que l'entreprise *Campeyon Bernard* pour la construction du barrage *Sefid-Roud* ou encore la société franco-iranienne *Ballot* où l'architecte Fernand Pouillon participa à la conception des gares ferroviaires de Tabroz et de Machbad¹⁵¹. Cette amélioration de l'implantation française en Iran à partir des années 1957-58 s'illustra par la *Quinzaine technique française*, une exposition réalisée par différentes firmes françaises du 1^{er} novembre au 15 novembre 1959, et à laquelle le ministre iranien du Travail Hassan Ali Mansour contribua grandement, montrant la place de la France dans le chantier que serait l'Iran de demain¹⁵². La présence d'hommes politiques comme le ministre Antoine Pinay donna une importance particulière à cette manifestation. Le succès de l'exposition fut tel que la totalité des matériels et machines furent vendus, comparé à l'échec qu'avait essuyé l'Italie l'année précédente¹⁵³. Cette

¹⁴⁷ Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, op. cit., p.93.

¹⁴⁸ J. Sucquet, *Revue promotion rurale*, novembre-décembre 1972, p.13-15.

¹⁴⁹ Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, op. cit., p.96.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p.320.

¹⁵¹ Fernand Pouillon, *Mémoires d'un architecte*, Paris, Éditions du Seuil, 1968, p.232.

¹⁵² *Le Monde Diplomatique*, décembre 1959, p.10.

¹⁵³ *Le Monde*, 9 novembre 1959.

Quinzaine technique en Iran fut considérée à l'époque comme la plus grande manifestation de l'année à l'étranger, appelée à faire connaître les dernières réalisations techniques françaises aux spécialistes iraniens¹⁵⁴.

L'aide financière apportée aux entreprises françaises implantées en Iran devint si importante qu'en 1959, Max Flechet, le secrétaire d'État aux Affaires économiques, rappela que cinquante milliards de francs de crédit avaient été accordés par le gouvernement français aux entreprises réalisant de grands travaux en Iran¹⁵⁵. Un rapport de mission de l'ambassadeur Henri Roux (1956-61) de 1961 salua également les relations franco-iraniennes dans le domaine technique, empreintes de confiance depuis sa prise de poste : « *Au point de vue économique, notre activité s'est accrue dans des proportions considérables. Sans entrer dans de trop longs détails, je me bornerai à rappeler que la majorité des sociétés françaises actuellement à l'œuvre en Iran n'y sont venues qu'au cours des sept dernières années et que certaines parmi les plus importantes s'y sont établies depuis trois ans seulement*¹⁵⁶ » et il salua par ailleurs la création d'un poste de conseiller pour la coopération technique. Le souverain iranien félicita la même année les travaux effectués par les entreprises françaises en Iran. 24 sociétés étaient alors impliquées à ce moment-là dans tous les secteurs de l'économie iranienne (hydrologie, électricité, infrastructures de transports et oléoducs, ...). De plus, dans le domaine de la coopération bancaire, des banques françaises obtinrent des parts importantes de la banque *Ettebarat* ainsi que la banque de Téhéran¹⁵⁷.

Le tableau ci-dessous fait ainsi un récapitulatif des principales réalisations françaises en Iran de la fin des années 1950 aux années 1970.

¹⁵⁴ Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, op. cit., p.66.

¹⁵⁵ *L'Asie Nouvelle*, octobre-novembre 1959, p.250.

¹⁵⁶ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, op. cit., p.336.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p.336.

Les principales réalisations françaises en Iran.

| NATURE DE L'OUVRAGE | SOCIETES FRANCAISES | DATES DE REALISATION | PRIX (en millions de francs courants) |
|---|--|---------------------------------------|---|
| Construction de barrage à Sefid-Roud | SASER (Camperion Bernard et Billiard) | 1957-62 | 130 |
| Usine d'engrais de Chiraz | ENSA | 1958-62 | 130 |
| Construction de barrage à Latyan | SASER (Camperion Bernard et Billiard) | 1961-67 | 130 |
| Centrale hydraulique du SEFID-Roud | NEYRPC, JEUMONT, TRINDEL, | 1962-63 | 25 |
| Centrale thermique de Téhéran | ALSTHOM | 1963 | 30 |
| Construction de barrage à ZAYANDEH-Roud | SASER (Camperion Bernard et Billiard) | 1965-71 | 72 |
| Participation à l'équipement de l'usine pétrochimique de Shahpour | RALPH, PARSONS-FRANCE, KREBS et divers | 1967-70 | 116 |
| Poudrerie de Partchin | ENSA | 1967 | 80 |
| Réseau d'électrification de Téhéran | COGELEX | de 1967 à 1971 (tranches successives) | 45 |
| Réseau d'électrification du Gorgan et du Mazanderan. | C.E.M.T.P. devenue CITREM | 1967-70 | 45 |
| Participation à la construction du gazoduc transiranien | ENTREPROSE | 1968-71 | 400 |
| Télécommunications du gazoduc | C.S.F. | 1968-70 | 22 |
| 1ère phase télévision | C.S.F. | 1968-71 | 46 |
| Centrale hydraulique du Zayandeh-Roud | NEYRPC, JEUMONT, TRINDEL, | 1969-71 | 72 |
| Construction de barrage : Karoun | SASER (Camperion Bernard et Billiard) | 1970 | 240 |
| Réseaux d'électrification d'Azerbaïdjan | COGELEX - CITREM | 1970-72 | 36 |
| Emetteurs radio | Thomson - C.S.F. | 1970-71 | 15 |
| Centrale thermique de Zarand | S.P.I.E. | 1971 | 50 |
| Centrale hydraulique du Karoun | ALSTHOM-NEYRPC | 1971 | 57 |
| Appareillage électrique pour la centrale du Karoun | MERLIN - GERIN | 1971 | 23 |
| Turbines à gaz pour la centrale de Méched | ALSTHOM | 1971-72 | 20 |
| 2e phase de télévision. | Thomson - C.S.F. | 1971 | 45 |

Source : *L'Asie Nouvelle*, janvier-février 1972, p.27.

La coopération technique française en Iran s'est donc considérablement développée après la Seconde guerre mondiale, et en particulier après la crise pétrolière, lorsque l'Iran retrouva une certaine stabilité politique et que la France acheva sa reconstruction. Paris a donc effectivement contribué à la modernisation de la nation iranienne à partir du milieu des années 1950. Néanmoins, ce constat est à nuancer quand on sait qu'à travers les lectures des dépêches de l'ambassade, la diplomatie française restait sceptique quant à la perspective d'un redressement rapide de l'économie iranienne.

L'existence de deux services de coopération, l'un placé sous l'égide du Quai d'Orsay, l'autre dépendant du Quai Branly fragilisèrent la coordination. L'ambassade signala également le manque de moyens mis à sa disposition pour mener à bien sa mission, ainsi que la montée des sentiments nationalistes rencontrés fréquemment dans les pays en voie de développement où l'aide étrangère suscitait un mélange de reconnaissance et d'irritation¹⁵⁸. Enfin, bien que l'Iran fût le premier bénéficiaire de l'aide française en matière de coopération technique, Paris fut largement devancée par les puissances anglo-saxonnes et l'Allemagne fédérale.

II. Des limites évidentes.

a) *Quelques accords économiques.*

Pour symboliser la reprise des relations économiques franco-iraniennes et ainsi faciliter les rapports commerciaux, les deux parties signèrent, à Paris en 1949, un traité commercial¹⁵⁹, ainsi qu'un accord de paiement qui devait servir de cadre aux échanges franco-iraniens. Le traité n'eut toutefois pas le résultat escompté dans la mesure où les échanges diminuaient continuellement, en partie à cause de la mauvaise situation économique en Iran. Le conflit pétrolier avec la Grande-Bretagne fragilisa les finances iraniennes qui ne recevaient plus de revenus pétroliers. Ce conflit aurait pu donner l'occasion à la diplomatie française d'améliorer sa position commerciale dans le pays. Or, elle se limita à des échanges culturels, et l'Union Soviétique, ainsi que la République fédérale d'Allemagne, profitèrent de cette fenêtre d'opportunités pour approfondir leurs relations commerciales avec Téhéran¹⁶⁰. Il fallut attendre 1953 et la crise nationaliste pour que les rapports économiques entre les deux pays entrent dans une nouvelle phase.

Selon les observateurs, l'année 1953 marqua le début d'un réel engagement économique français en Iran. L'accord commercial de 1949 fut reconduit la même année tandis qu'une note de l'ambassade laissa espérer que la diplomatie française s'investirait

¹⁵⁸ Dépêche mars-avril 1970, CADN, 685PO/A14, *op. cit.*, p.18.

¹⁵⁹ AMFAE, Asie-Océanie, Iran, 21.

¹⁶⁰ Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, *op. cit.*, p.57.

désormais davantage dans ses rapports économiques avec Téhéran : « (...) Nous avons d'autre part fait savoir au gouvernement de Téhéran que nous étions décidés à faire tout ce qui seraient en notre pouvoir pour accroître l'intérêt des producteurs français pour l'Iran qui, de son côté, a demandé et obtenu les services de nombreux experts et techniciens français. Sans nous arrêter aux premiers résultats, assez peu convaincants, de l'accord commercial signé en 1949 (prévu pour des échanges de cinq milliards, exécuté pour un milliard seulement), nous avons procédé par deux fois à son renouvellement. Une mission française s'est en effet rendue à Téhéran en 1953. Le chiffre nouveau des échanges proposés est de six milliards¹⁶¹. (...) ». Cette note fut notamment écrite dans le contexte de résolution de la crise Mossadegh avec la nomination du général Zahedi en qualité de premier ministre.

Ainsi, dans un souci de développer les échanges entre Paris et Téhéran, l'accord commercial franco-iranien fut renouvelé en 1954¹⁶². À partir de là, les relations s'intensifièrent entre les deux pays, aidées dans le même temps par l'amélioration de la situation économique et financière en Iran grâce à l'accroissement de ses recettes pétrolières. Ce réchauffement se traduisit par la signature en 1964 d'une convention commerciale reposant sur la clause de la nation la plus favorisée, ce qui devait donner aux deux pays plus d'avantages. Paris devait d'autant plus redoubler d'effort en Iran que le pays devenait attractif pour des concurrents comme l'Union Soviétique.

Par ailleurs, dans le prolongement de l'approfondissement des liens économiques entre la France et l'Iran, les pays signèrent un accord aérien en 1960¹⁶³, ainsi qu'une convention d'établissement de navigation franco-iranienne en 1966¹⁶⁴.

b) Des efforts pour la coopération militaire et nucléaire.

¹⁶¹ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, op. cit., p.327.

¹⁶² AMFAE, Afrique-Levant, Iran, 16.

¹⁶³ Accord aérien 1960, CADN, 685PO/A3.

¹⁶⁴ Convention d'établissement et de navigation franco-iranienne, CADN, 685PO/A2.

Bien qu'en général, l'Iran s'intéressât plus au matériel militaire américain qu'au matériel français (même si nous pouvons noter quelques achats de missiles, chars de combat¹⁶⁵), il convient de mentionner les envois d'officiers et de sous-officiers iraniens dans les écoles militaires françaises, grâce à des bourses octroyées par le gouvernement français, qui se poursuivirent au lendemain de la guerre. Le colonel Goutard, également historien militaire, vint d'ailleurs donner des conférences en Iran sur l'effort français dans la guerre¹⁶⁶. Par ailleurs, le souverain iranien reçut à plusieurs reprises l'attaché militaire français, le lieutenant-colonel Chavonin, auquel il confia ses inquiétudes à propos de l'expansionnisme communiste soviétique et du risque de noyautage par les communistes des étudiants et officiers iraniens en France¹⁶⁷. Le Chah craignait en effet l'avancée communiste à laquelle son pays était fortement exposé. Il s'intéressa donc à la manière dont l'armée française tentait de contenir ce qu'il appelait « *l'avancée communiste* » en Indochine et à Madagascar. En 1964, les autorités impériales iraniennes firent également une demande en vue d'obtenir une collaboration technique française dans l'organisation de l'arsenal militaire iranien. Cela traduisit une nouvelle manifestation à l'intérêt que portait l'État-major impérial à l'assistance française en matière militaire.

Les années 1950-1960 marquèrent également les débuts de la coopération franco-iranienne en matière atomique, notamment au travers d'envois d'experts français au centre d'études nucléaires de l'Université de Téhéran ainsi que de cours de techniques nucléaires¹⁶⁸.

c) *Des échanges toutefois modestes.*

À la fin de la guerre, l'activité commerciale reprit entre la France et l'Iran, incluant les échanges de marchandises.

¹⁶⁵ AMFAE, Afrique Levant, Iran, 37.

¹⁶⁶ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, op. cit., p.319.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p.320.

¹⁶⁸ CADN, 685PO/B14.

Globalement, l'Iran et la France ne furent pas des partenaires privilégiés. Au sortir de la guerre, Paris, très éprouvé par la pénurie des produits alimentaires et des matières premières, procéda à beaucoup d'achats à l'étranger. Les importations françaises de marchandises en Iran furent ainsi principalement des importations de matières premières, et de de coton, bien que concernant le pétrole, les autorités françaises concentrassent leurs efforts commerciaux dans les pays d'expression française, où elles pouvaient trouver, dans des conditions avantageuses, des produits analogues à ceux de l'Iran¹⁶⁹. Ainsi, en 1954, le pays se plaçait au huitième rang dans les clients de l'Iran, devancé par les États-Unis, la République fédérale allemande, la Grande-Bretagne, le Japon, l'Inde, l'Union Soviétique et la Belgique ; tandis que parallèlement, l'Iran occupait la dernière place parmi les pays du Moyen-Orient clients de la France. La place qu'occupait le pays européen était certes plus honorable mais traduisait toutefois un manque d'intérêt économique à l'égard de son partenaire.

Après la crise nationaliste et la reprise de la vente du pétrole iranien, au milieu des années 1950, on assista à une reprise des échanges commerciaux franco-iraniens puisque la France figurait désormais parmi les acheteurs de pétrole. C'est ainsi qu'en 1958, l'Iran passa en tête de tous les autres pays du Moyen-Orient en tant que premier client de la France¹⁷⁰. Nous constatons donc une vraie volonté de la part des deux pays d'accroître leurs échanges, l'Iran étant passé au rang de dernier client au premier de la France, cela ne pouvait laisser présager qu'une amélioration des relations commerciales dans le futur. Par ailleurs, l'amélioration de l'économie en Iran garantit la confiance étrangère et ainsi donc une concurrence de plus en plus accrue entre les puissances pour s'emparer du marché iranien. Il était donc naturel que les autorités françaises décident d'augmenter leurs activités. Dans le classement global des exportations des pays acheteurs en Iran, la France détenait ainsi la troisième place, notamment parce qu'elle occupait la première place pour l'exportation du coton. Elle était par ailleurs le sixième fournisseur de l'Iran¹⁷¹, derrière les États-Unis, la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne notamment.

¹⁶⁹ Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, op. cit., p.60.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p.63.

¹⁷¹ *Ibid.*, p.63.

Ainsi donc, nous constatons sur le tableau ci-dessous l'augmentation progressive de la part des importations françaises de pétrole en Iran au cours des années 1960.

Les importations françaises de pétrole de brut toutes origines dont l'Iran en milliers de tonnes.

| <u>ANNEES</u> | <u>TOTAUX</u> | <u>DONT L'IRAN</u> | <u>% DU TOTAL</u> |
|---------------|---------------|--------------------|-------------------|
| 1963 | 43,257 | 2,038 | 4 % |
| 1964 | 49,192 | 3,438 | 6 % |
| 1965 | 58,554 | 5,923 | 10 % |
| 1966 | 62,749 | 4,214 | 6 % |
| 1967 | 72,347 | 3,214 | 4 % |
| 1968 | 77,176 | 3,009 | 3 % |
| 1969 | 86,305 | 3,632 | 4 % |
| 1970 | 100,162 | 9,899 | 9 % |
| 1971 | 107,586 | 12,073 | 11 % |
| 1972 | 117,793 | 12,733 | 10 % |

Source : Compagnie Française des Pétroles, avril 1979.

De plus, dans le contexte de modernisation de l'économie iranienne, les exportations françaises en biens d'équipement et surtout en produits sidérurgiques en direction de l'Iran s'intensifièrent à la fin des années 1950. Néanmoins, les exportations s'accrurent plus sensiblement que les importations en provenance de l'Iran. En effet, en 1958, Téhéran n'exportait vers la France que 4,5% des produits pétroliers, contre 27,5% en Grande-Bretagne et 12% dans les pays du Bénélux¹⁷². La présence des entreprises industrielles et sidérurgiques françaises en Iran favorisa notamment la hausse des exportations françaises.

D'une façon générale, de la fin de la Seconde guerre mondiale au début des années 1970, les échanges franco-iraniens progressèrent régulièrement. Paris ne réussit

¹⁷² *Ibid.*, p.65.

toutefois pas à maintenir sa position privilégiée d'exportatrice en raison de la forte concurrence des pays industriels à laquelle le marché iranien s'exposait ; d'autant plus que les autorités françaises favorisèrent surtout les grands travaux gouvernementaux au détriment du marché courant¹⁷³. En parallèle, la majeure partie des exportations françaises resta le pétrole, et même si Paris et Téhéran ne furent pas des partenaires privilégiés, il convient cependant de retenir les efforts français dans la reconstruction économique iranienne. Le pétrole est révélateur de la faiblesse des échanges franco-iraniens dans la mesure où, même s'il occupa la place principale des importations françaises, le pays ne fut en fait pas un partenaire majeur pour la diplomatie iranienne lorsque l'on observe le volume de pétrole importé par d'autres puissances telles que le Japon, les États-Unis ou la Grande-Bretagne.

Principales exportations vers la France entre mars 1968 et mars 1969

| A) année 1347 (mars 1968/mars 1969) | |
|-------------------------------------|---|
| <u>Produits</u> | <u>Valeur en millions de rials</u> |
| Pétrole et produits pétroliers | 2.611 (89,6 %) |
| Coton | 23 |
| Chromite | 16 |
| Tapis | 119 (4 %) |
| Fruits secs | 28 |
| Bois | 6 |
| Caviar | 23 |
| Opium | 17 |
| Cuir et peaux | 20 |
| Gommes | 17 |
| Racines de réglisse, graines | 17 |
| Poêles à pétrole | 2,8 |
| Divers | 12,2 |
| Total | 2.912 (- 8,6 % par rapport à 1346) |

(1) Statistiques des Douanes iraniennes
1 rial = 0,073 franc

./.

Source : Fiche 47 du compte-rendu de l'ambassade de 1970, CADN, 685PO/A15.

¹⁷³ *Le Monde*, 4 novembre 1959.

Les principaux acheteurs de pétrole brut à l'Iran

| | <u>Poids en mil- lions de tonnes</u> |
|--------------------|--|
| Japon | 48,3 |
| Grande-Bretagne | 24,8 |
| Inde | 9,4 |
| Afrique du Sud | 4,5 |
| Pays-Bas | 4,2 |
| Etats-Unis | 4 |
| Aden | 2,7 |
| Corée du Sud | 2,7 |
| France | 2,6 |
| Italie | 2,5 |
| Pakistan | 2,1 |
| Canada | 1,3 |
| Espagne | 0,8 |
| Belgique | 0,7 |
| Australie | 0,6 |
| Allemagne Fédérale | 0,6 |
| Autres | 7 |
| Total | 118,8 |

Source : Fiche 42 du compte-rendu de l'ambassade de 1970, CADN, 685PO/A15.

La France occupa en général la onzième place dans les pays importateurs de produits iraniens¹⁷⁴ et sans le pétrole, ses importations auraient été quasiment inexistantes. Son commerce avec l'Iran se concentra donc dans quelques secteurs spécifiques. En fait, le marché iranien ne fut pas une priorité pour Paris qui ne chercha pas réellement à exercer une politique plus active dans le pays, comparé aux pays anglo-saxons, le Japon ou l'Allemagne fédérale. En effet, la RFA s'affirma peu à peu comme principal fournisseur de l'Iran qui, à la fin des années 1960, assurait près du quart des importations iraniennes¹⁷⁵. Les autorités iraniennes, en parallèle, concentrèrent leurs efforts dans le développement de produits non pétroliers à l'exportation afin de diversifier l'économie du pays. Ce fut par exemple le but recherché lorsque Téhéran signa un accord commercial avec la Communauté Économique Européenne en 1963 en vue de garantir les débouchés de ses produits traditionnels¹⁷⁶.

En somme, le constat fut surtout que Paris s'engageait encore trop peu en matière économique et que des efforts étaient constatés en matière de coopération militaire.

¹⁷⁴ Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, op. cit., p.190.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p.189.

¹⁷⁶ « L'Iran et les communautés européennes », *Revue de la société d'étude et d'expansion*, mai 1969, p.446.

III. La France, un acteur secondaire sur le terrain pétrolier iranien.

a) *Un terrain dominé par les entreprises anglo-saxonnes et russes.*

Les réserves de pétrole sont abondantes en Iran, faisant de ce pays un espace de premier plan où se concurrencèrent les puissances étrangères pour cette ressource naturelle si convoitée.

À la fin de la Seconde guerre mondiale, seuls les gisements au sud-ouest de l'Iran étaient exploités, à cause des interférences dans cette partie du territoire. Dans le sud dominait la Grande-Bretagne qui obtint sa première concession au début du siècle et dont l'*Anglo Iranian Oil Company* fut originaire. Parallèlement, la mise en valeur du nord fut entravée par la volonté des Russes de ne pas permettre aux groupes anglo-saxons de s'installer dans une zone contiguë à leur territoire, sans être disposés eux-mêmes à l'exploiter pour le moment. Cet état de fait fut consacré par un accord anglo-russe de 1907 qui réserva les zones nord et sud respectivement à l'influence des deux pays. Ce n'est qu'après la guerre que les actions de l'URSS et de la Grande-Bretagne, rejointe par les États-Unis, se heurtèrent. Notons toutefois qu'en 1927, sur initiative du gouvernement soviétique et à la demande du gouvernement français, fut fondée la société franco-iranienne de recherche afin que ces derniers puissent collaborer avec le gouvernement iranien pour la recherche et l'exploitation du pétrole dans le nord de l'Iran¹⁷⁷.

Quatrième producteur mondial de pétrole en 1943¹⁷⁸, les réserves de l'Iran n'étaient toutefois pas encore complètement connues à l'époque puisque le pays n'avait pas encore été entièrement prospecté. Estimées à plusieurs milliards de tonnes, les régions pétrolifères recensées qui abritaient ladite ressource se situaient à la frontière irakienne, sur la côte du Golfe Persique et du Golfe d'Oman, sur la Caspienne, ainsi qu'au nord-est dans la région du Khorassan.

¹⁷⁷ AMFAE, Afrique-Levant, Iran, 130QO/23.

¹⁷⁸ *Ibid.*

b) *L'action de la Compagnie Française des Pétroles et du consortium international.*

À la fin de la guerre, la question de l'évacuation de l'Iran par les troupes anglo-saxonnes et soviétiques fut naturellement accompagnée de la question du pétrole et des concessions pétrolières sur ce territoire. Une note de l'ambassade montra alors qu'à cette occasion, les autorités françaises devaient s'efforcer d'obtenir une participation au partage des pétroles de l'Iran, en la réclamant au nom du principe de la « porte ouverte », c'est-à-dire une égalité de possibilité pour tous¹⁷⁹, utilisée par les États-Unis pour qu'aucune puissance internationale n'ait le contrôle total d'un pays.

Les intérêts détenus par la France au Moyen-Orient à la fin de la guerre en matière pétrolière furent en vérité détenues indirectement par l'État, à travers une société privée, la Compagnie Française des Pétroles¹⁸⁰ (CFP), elle-même associée à une société privée d'internationale, *l'Irak Petroleum Company* (IPC). Par l'intermédiaire de la CFP, la France au sortir de la guerre participait pour un quart à l'exploitation des gisements que possédaient l'IPC dans la région du Moyen-Orient¹⁸¹, aux côtés de la *Royal Dutch Shell*, de la *British Petroleum Company* ainsi que de la société américaine *Near East Development Corporation*, qui détenaient les plus forts taux de participation.

Les autorités iraniennes furent d'ailleurs enclines à une plus forte participation française sur le terrain pétrolier. En effet, en 1946, le ministre des Affaires étrangères iranien Majid Rahnema insista que la seule manière pour son pays d'éviter le danger constitué par les visées russes d'une part, et les visées anglaises de l'autre, était d'inviter un pays pacifique comme la France à prendre part à l'exploitation des pétroles du nord de l'Iran¹⁸², la zone couverte par un accord irano-soviétique (le ministre s'inquiétait d'échange de lettres par lequel il était prévu que la participation soviétique s'élève à 51% et celle de l'Iran à 49% pendant vingt-cinq ans). De plus, l'agitation des pays arabes autour de la question palestinienne et la menace soviétique provoquèrent une

¹⁷⁹ *Ibid.*

¹⁸⁰ La CFP est d'ailleurs l'ancêtre de *Total*.

¹⁸¹ AMFAE, Afrique-Levant, Iran, 130QO/23.

¹⁸² *Ibid.*

déstabilisation croissante de la région. Dans ce contexte, il paraissait alors important que la diplomatie française se préoccupe aux côtés des Anglais et des Américains de la protection des pétroles de cette région, pour notamment pouvoir affermir ses droits à sa part intégrale du marché¹⁸³. Un télégramme de l'ambassade datant de 1947 laissa d'ailleurs entendre l'idée d'un partage de l'Iran en « zones d'influence économique sur les bases de 1907¹⁸⁴ », incluant le pétrole français.

Néanmoins, la loi sur la nationalisation du pétrole adoptée par le Parlement le 15 mars 1951 qui s'accompagna de la nationalisation des appareils et installations de l'AIOC modifia les stratégies occidentales, y compris les stratégies françaises. L'accord entre le gouvernement iranien et le consortium international des compagnies pétrolières étrangères en 1954, en plus de mettre fin à la crise, marqua un renouveau dans la coopération française en matière pétrolière en Iran.

Les intérêts français dans l'industrie pétrolière iranienne se renforcèrent en 1954 avec la création du consortium international des pétroles, aux côtés de sept autres grandes compagnies déjà présentes au Moyen-Orient, dans laquelle était prévue une participation de la Compagnie Française des Pétroles de 6%¹⁸⁵. Le cartel se chargea de remettre en route les installations pétrolières de l'Iran, arrêtées par leur boycottage anglais en réaction à la nationalisation en 1951¹⁸⁶. Le consortium permit à Paris de prendre véritablement pied en Iran bien que les activités françaises restèrent, au départ, limitées à ce groupement. Sa répartition était la suivante : 40% pour l'ex *Anglo Iranian Company*, 40% pour des groupes américains et 14% à la *Royal Dutch Shell*¹⁸⁷. Ainsi donc, l'exploitation du pétrole augmenta de manière considérable et contribua au redressement économique de l'Iran.

¹⁸³ *Ibid.*

¹⁸⁴ La convention anglo-russe de 1907 définissait les sphères d'influence respectives de la Russie et de la Grande-Bretagne en Iran.

¹⁸⁵ C.F.P., rapport d'activité 1954, p.5.

¹⁸⁶ Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, op. cit., p.105.

¹⁸⁷ Jean-Jacques Berreby & Jacques Vernant, *Le golfe Persique : mer de légende, réservoir de pétrole*, Paris, Payot, 1959, p.79.

c) *L'implantation de l'industrie pétrolière française et son évolution.*

Trois ans après la loi sur la nationalisation du pétrole, les Iraniens constatèrent que la seule grande richesse nationale et un des seuls facteurs de développement économique à venir du pays, était tombé entre les mains des compagnies du cartel qui l'utilisaient uniquement en fonction de leurs propres intérêts¹⁸⁸. Cette victoire en 1954 marquant l'apogée de la puissance du consortium fut de courte durée puisqu'à la suite de la nationalisation du canal de Suez par le colonel Nasser en 1956, l'Iran chercha à se défaire de l'emprise du cartel. En effet, Téhéran, comme d'autres pays de la région, énuméra de nouvelles revendications afin de mettre fin à la domination du cartel sur son territoire. Le pays n'avait désormais plus aucune maîtrise de la commercialisation et de la production de son pétrole puisque les quantités annuelles de production et les prix étaient à présent fixés par le cartel international¹⁸⁹. Dans ce contexte, le gouvernement tenta de trouver une solution qui put favoriser les intérêts iraniens, ainsi que les sociétés d'États des pays consommateurs, en dehors du cartel. Par conséquent, une loi pétrolière, signée en 1957, permit à la diplomatie iranienne de réaliser sa propre politique pétrolière en collaborant avec ces sociétés d'États sans passer par le consortium¹⁹⁰. Grâce à cette loi, Téhéran pouvait désormais récolter ses propres revenus pour le financement du développement économique du pays. Par la suite, le gouvernement fit voter une loi en 1967 qui fit de la société nationale iranienne du pétrole (SNIP) la seule compagnie responsable de la mise en valeur des ressources du territoire, à l'exception de celles du consortium¹⁹¹.

Au départ, l'effort français dans le domaine pétrolier ne se fit que dans le cadre du consortium. Sa participation fut cependant si dérisoire par rapport aux autres pays qu'il est difficile de parler d'une véritable collaboration pétrolière entre la France et l'Iran. En dehors du cartel, aucune activité française ne fut constatée mis à part celle de la société *Entrepose* qui travaillait pour la société nationale iranienne du pétrole¹⁹². Cette

¹⁸⁸ Jean-Marie Bourguiba, *La Politique pétrolière de l'Iran*, Paris, 1974, p.5.

¹⁸⁹ *L'Asie Nouvelle*, octobre 1967, p.54.

¹⁹⁰ Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, op. cit., p.269.

¹⁹¹ *Ibid.*, p.107.

¹⁹² *Ibid.*, p.109.

société participa d'ailleurs activement à la construction du pipeline transiranien qui devait rejoindre le sud de l'Iran à la Méditerranée en passant par Téhéran et la Turquie¹⁹³.

C'est surtout à partir des années 1960 que la France développa ses propres activités en Iran, en dehors du cadre du consortium, et que l'Institut Français du Pétrole collabora avec la SNIP. Un des premiers signes de cette collaboration franco-iranienne fut d'ailleurs la création d'une société mixte par la SNIP et la société *Sofregaz*, une filiale du *Gaz de France*, dont le but fut d'encourager l'exploitation du gaz naturel en Iran¹⁹⁴. De plus, en 1962, un cartel franco-allemand contribua financièrement à la construction d'une raffinerie à Téhéran ainsi que d'infrastructures gazières¹⁹⁵. La participation française à de tels projets illustra bien une volonté d'accroître ses activités en Iran. En effet la crise de Suez et les événements en Algérie soulevèrent le danger des nationalisations et de la potentielle dépendance d'une seule zone géographique concernant l'exploitation du pétrole. Le gouvernement français chercha donc à diversifier l'origine de ses ressources pétrolières afin de s'assurer une meilleure sécurité pour ses approvisionnements.

C'est ainsi que Paris profita, en 1963, de l'intention de la SNIP d'attribuer une zone maritime de 40 000km² dans le Golfe Persique concédée par le consortium international au gouvernement iranien¹⁹⁶, pour faire avancer ses intérêts dans la région. Un groupe français composé du Bureau de Recherche du Pétrole, de la Régie Autonome du Pétrole, de la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine¹⁹⁷ ainsi que la CFP se déclara ainsi volontaire pour entreprendre des recherches *off-shore* dans la zone¹⁹⁸. Cette affaire fut la première tentative notable faite par un groupe pétrolier français afin que Paris ne dépende plus uniquement du pétrole saharien et finalement, l'association du RAP-BRP et

¹⁹³ George Lenczowski, *Oil and state in the Middle East*, Ithaca, N.Y., Cornell University press, 1960, p.343.

¹⁹⁴ Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, *op. cit.*, p.111.

¹⁹⁵ *L'Asie Nouvelle*, août-septembre 1963, p.228.

¹⁹⁶ Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, *op. cit.*, p.270.

¹⁹⁷ À la suite de la découverte d'un champ de gaz dans le département de Haute-Garonne, la RAP fut créée en 1939, puis la SNPA en 1941. Le BRP fut ensuite créée en 1945. Puis, en 1965, la fusion de la RAP et du BRP donnèrent naissance à l'Entreprise de Recherches et d'Activités Pétrolières. Le groupe prit ainsi le nom « Elf » en 1967, qui devint la marque unique. La création de cette entreprise illustra surtout la volonté des autorités françaises de s'émanciper de la tutelle anglo-saxonne puisqu'elle considérait que la CFP était trop liée au cartel international ; ainsi que d'augmenter ses moyens d'interventions directs, aussi bien sur le marché pétrolier national qu'international.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p.270.

de la SNPA fut désignée par la SNIP pour entreprendre les recherches¹⁹⁹. Le ministre de l'Industrie Michel Maurice Bokanowski salua cette étape importante dans le développement des activités du groupes français en Iran : « *Il s'agit là d'un événement de la plus haute importance dans l'histoire de la politique pétrolière française, comme en témoignent du reste la qualité et le nombre des sociétés internationales qui s'étaient mises sur les rangs. C'est le couronnement des efforts poursuivis patiemment en vue d'accroître et de diversifier nos sources d'approvisionnement*²⁰⁰ ». L'accord de type 75/25, et valable pour une période de 25ans, fut signé le 19 janvier 1965, c'est-à-dire que les deux partenaires disposaient de parts égales et que le pétrole produit et le matériel qui leur appartenaient ainsi que tous les frais devaient être partagés entre eux par moitié²⁰¹. Le protocole couvrait par ailleurs une superficie de 5 759km² dans le Golfe Persique, au large des côtes iraniennes. Finalement, pour la première fois, une société pétrolière française commença ses activités en Iran en dehors du consortium international tandis que parallèlement, cet accord permit à Téhéran de limiter ses dépenses en recherches *off-shores* étant donné que le pays ne participerait au financement seulement après la découverte de pétrole jugé commercialisable.

Par la suite, une nouvelle zone de recherche pétrolière fut octroyée aux autorités françaises et un contrat fut signé en 1966 entre l'ERAP et la SNIP²⁰². Il se différencia de celui de 1965 dans la mesure où l'ERAP joua ici le rôle d'entrepreneur pour le compte de la SNIP²⁰³. On ne parla donc plus de concession pétrolière ou de droit de propriété. La diplomatie française entendait en fait proposer une nouvelle forme de coopération industrielle, distinct de celle développée par les pays anglo-saxons. Le principe était le suivant : le prospecteur jouait le rôle d'entrepreneur, c'est donc lui qui assumait les dépenses de recherches et la rémunération en pétrole dépendait donc du résultat des recherches. Par conséquent, ce nouveau type de coopération incita l'ERAP à investir moins d'argent dans la zone, ce qui, en cas d'issue positive, se répercutait sur la quantité de pétrole trouvée. Cet accord changea significativement la règle au Moyen-Orient où les compagnies, habituellement, risquaient gros pour faire d'importants bénéficiaires.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p.271.

²⁰⁰ *Le Monde*, 22 décembre 1964.

²⁰¹ Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, *op. cit.*, p.272.

²⁰² Bulletin de la SNIP, septembre 1966, p.10.

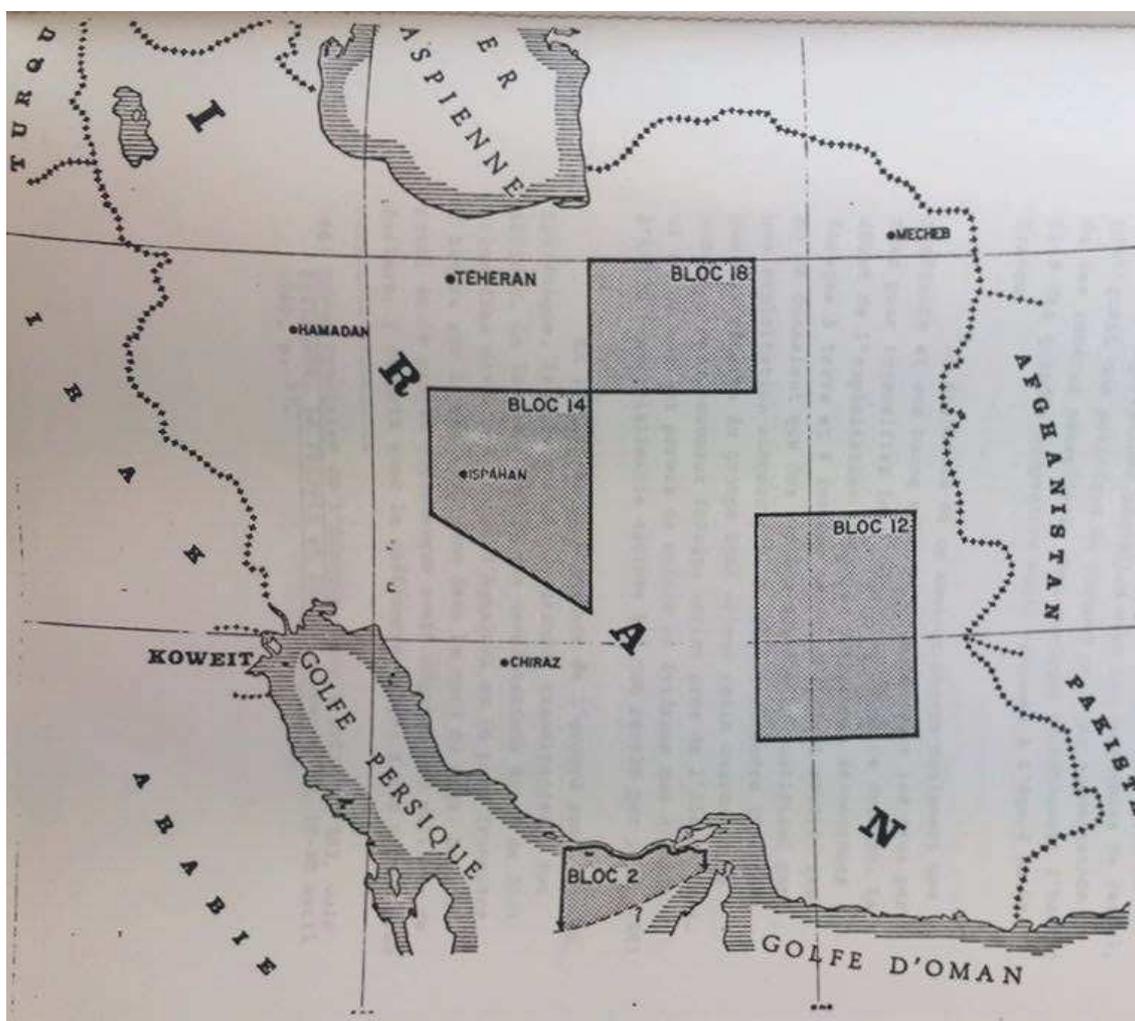
²⁰³ *Le Monde*, 31 août 1966.

La presse qualifia cet accord de « *révolutionnaire*²⁰⁴ » tandis que certaines compagnies anglo-saxonnes jugèrent l'acte de la France comme purement « *démagogique* », préjudiciable aux intérêts occidentaux, et insinuèrent que l'ERAP agissait en bras droit de la politique gaulliste²⁰⁵. Nous pouvons en effet y voir ici un des éléments de l'affirmation de la puissance française dans le monde suggérée par le président de Gaulle, notamment en s'affranchissant des « codes » anglo-saxons pour trouver une voie de collaboration singulière avec Téhéran. Précisons d'ailleurs que Paris fut le premier partenaire à proposer aux autorités iraniennes des projets concrets au sujet de ces réserves de gaz naturel.

²⁰⁴ *L'Asie Nouvelle*, 15 septembre 1966.

²⁰⁵ *Le Figaro*, 1^{er} septembre 1966.

Les périmètres ayant fait l'objet de l'accord NIOC (National Iranian Oil Company)/ERAP, 27 août 1966



Source : NIOC, relations publiques, 15 septembre 1966.

Enfin, en 1968, alors que la collaboration pétrolière constitua une partie importante des négociations entre la France et l'Iran lors du voyage du premier ministre Georges Pompidou²⁰⁶, l'ERAP entra en phase de négociations avec cinq autres sociétés pétrolières européennes en vue de former un consortium. Ces négociations aboutirent à la signature d'un nouveau contrat sur un modèle semblable à celui de 1966 entre la SNIP et le consortium des compagnies européennes²⁰⁷. Le groupe choisit ELF-ERAP comme

²⁰⁶ *Les Échos*, 6 mai 1968.

²⁰⁷ Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, op. cit., p.282.

représentant de l'association auprès de la SNIP, et Sofiran, filiale d'ERAP, comme opérateur sur le terrain²⁰⁸.

Parallèlement, le développement de l'industrie pétrolière iranienne offrit la possibilité à Paris d'étendre ses activités dans le domaine pétrochimique.

À partir des années 1960, la diplomatie française s'intéressa à l'exploitation de réserves de gaz naturel en Iran, pour laquelle aucun projet n'existait encore, et favorisa le développement d'industries pétrochimiques sur le territoire. C'est ainsi qu'en 1964, un accord fut signé à Téhéran entre l'Institut Français du Pétrole et l'organisation du Plan septennal pour la création d'un centre pétrochimique²⁰⁹. Par cet accord, l'IFP devint le conseiller technique du gouvernement iranien pour le développement de cette industrie. Nous pouvons donc penser que ce protocole ouvrit une perspective encourageante s'agissant de la collaboration franco-iranienne en matière pétrolière. Convention néanmoins insuffisante puisqu'à partir de 1965, les Anglo-Saxons et les Japonais s'emparèrent du secteur pétrochimique iranien²¹⁰.

En somme, à la fin des années 1960, l'Iran se rapprocha de plus en plus des compagnies pétrolières européennes afin de fragiliser le consortium, et donc la position des Anglo-Saxons, mais également pour maintenir son rythme de croissance de production pétrolière²¹¹. Cela permit à la diplomatie française de développer ses activités dans le pays bien qu'elles ne fussent pas assez conséquentes pour que nous puissions parler d'un véritablement engagement français, aussi bien en matière pétrolière, qu'économique en général. Téhéran regretta cette timidité française à s'engager. En effet, soucieux de préserver la stabilité économique de son pays, où la population risquait de doubler rapidement, ainsi que sa sécurité face au voisin soviétique, le Chah souhaitait vivement, à la fin des années 1960, que la coopération économique française augmente

²⁰⁸ *Ibid.*, p.282.

²⁰⁹ *Ibid.*, p.267.

²¹⁰ *Revue française de l'énergie*, avril 1973, p.286.

²¹¹ Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, op. cit., p.283.

dans son pays²¹². L'ambassadeur Renaud Sivan (1962-69) regretta d'ailleurs le comportement de la diplomatie française à l'égard de la collaboration économique franco-iranienne, affirmant lui-même que l'État encourageait les initiatives françaises en Iran, mais sans encore s'engager lui-même²¹³.

²¹² AMFAE, Afrique-Levant, Iran, 52.

²¹³ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, op. cit., p.344.

Chapitre III : Les relations politiques franco-iraniennes dans la Guerre froide, une entente cordiale dans la modération.

La constitution du Comité Français de Libération Nationale à Alger le 25 juin 1943, sous la double présidence du général de Gaulle et du général Giraud, fut officiellement reconnue par le gouvernement iranien le 4 septembre. Pierre Lafond s'affirma l'année suivante comme le premier représentant du Gouvernement Provisoire français d'Alger en Iran. Les relations franco-iraniennes purent ainsi reprendre officiellement après leur rupture en 1942. C'est ainsi que dès le mois d'août 1945, l'ambassadeur Lafond souhaita que rouvrent les consulats français de Tabriz et de Bouchehr, de même, une agence consulaire vit le jour à Ispahan en 1951²¹⁴.

Au détour de ce dernier chapitre, nous envisagerons les relations politiques qu'entretinrent Paris et Téhéran dans le contexte de Guerre froide, caractérisées par une certaine distance. La France ne prit en effet jamais réellement position dans les affaires iraniennes qui menaçaient la stabilité internationale, et inversement. La présidence gaullienne fut d'ailleurs emblématique de cette curieuse relation qui ne fut finalement jamais vraiment achevée. Afin de donner une représentation la plus claire possible de ce rapport, nous prendrons appui sur des exemples révélateurs des tensions de Guerre froide, c'est-à-dire les crises nationalistes qui s'illustrèrent par la nationalisation des ressources pétrolières, les conflits de décolonisation, avant d'évoquer la dimension singulière que prirent les contacts franco-iraniens avec l'arrivée de de Gaulle à la présidence de la République française

I. L'éveil nationaliste iranien : la crise Mossadegh.

À partir de 1947, la Guerre froide régit les relations internationales. Les déclarations du président américain Truman ainsi que celles du dirigeant soviétique Staline et de son collaborateur Jdanov peignirent un monde désormais divisé en deux, entre le camp

²¹⁴ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, op. cit., p.317.

occidental et le camp soviétique, et la fin de l'alliance entre les deux grands vainqueurs de la Seconde guerre mondiale. C'est dans ce contexte qu'une note du ministère des Affaires étrangères français parut en 1948 qui, en faisant implicitement allusion à la Guerre froide, rappela les intérêts surtout culturels que la France avait à cette période et qui devaient subsister : « *La politique iranienne a été dictée depuis 1947 par le souci de maintenir un strict équilibre entre les grandes puissances occidentales et l'Union Soviétique, qui doit conjurer dans l'esprit de ceux qui la soutiennent, la menace russe par le refus de l'extension de l'influence anglo-saxonne dans le pays. La France a surtout des intérêts culturels en Iran [...]*²¹⁵ ».

a) *L'occupation étrangère et l'émergence des partis politiques nationalistes.*

La fin de la Seconde guerre mondiale fut marquée en Iran par un regain des sentiments nationalistes, et plus particulièrement antibritanniques²¹⁶. En effet, l'occupation anglo-soviétique qui avait débuté en 1941 dans le but de protéger la zone d'exploitation pétrolière britannique dans le pays, et d'assurer une route de ravitaillement vers l'URSS, fut ressentie chez les populations locales comme une véritable violation de l'intégrité de leur territoire. Paradoxalement, l'occupation étrangère apporta cependant un vent de fraîcheur en Iran puisqu'elle permit une certaine libéralisation politique²¹⁷. La présence des Anglais et des Soviétiques fragilisa la dictature du Chah qui n'était plus la figure nationale de référence. Ainsi donc, la censure fut levée, les prisonniers politiques libérés, les femmes sortirent dans la rue sans crainte en portant le tchador, le vêtement traditionnel iranien²¹⁸. C'est donc grâce à l'espace paradoxal de liberté politique que l'occupation soviéto-britannique garantissait que de nouveaux partis politiques se formèrent²¹⁹. Par exemple, dans la zone nord occupée par les Soviétiques, la propagande communiste se déchaîna et c'est ainsi que fut organisé, à partir de 1942, le grand parti communiste lié à Moscou, le *Toudeh*, farouchement opposé au parti des « combattants de l'Islam », premier

²¹⁵ *Ibid.*, p.319.

²¹⁶ Jean-Pierre Digard, Bernard Hourcade, & Yann Richard, *L'Iran au XXe siècle : entre nationalisme, islam et mondialisation*, op. cit., p.98.

²¹⁷ *Ibid.*, p.98.

²¹⁸ Le précédent souverain Reza Chah avait interdit le port du tchador en 1936. Son successeur Mohammed Reza Chah assouplit cependant ces lois après la guerre.

²¹⁹ Yann Richard, *L'Iran de 1800 à nos jours*, op. cit., p.307.

mouvement islamique radical. Un traité tripartite fut signé entre l'Angleterre, l'URSS et l'Iran en janvier 1942 dans lequel les puissances étrangères s'engagèrent à quitter le pays au plus tard six mois après la fin de la guerre et à respecter son intégrité territoriale²²⁰. En parallèle, sans entrer dans une alliance formelle, les États-Unis étendirent leur assistance à l'Iran, afin de lier le pays aux intérêts américains²²¹. Nous voyons donc que pendant la guerre, les partages d'influence de cette zone géographique stratégique qui est l'Iran, se mirent aussitôt en place. Dans ce contexte, deux problèmes résultèrent de l'occupation de l'Iran : la double sécession de l'Azerbaïdjan et du Kurdistan, encouragée par l'Union Soviétique, ainsi que la crise du pétrole²²².

Le parti du *Toudeh* est considéré comme le premier parti de masse en Iran, rassemblant toutes les gauches du pays, même si les communistes en prirent rapidement la direction²²³. Sa branche azerbaïdjanaise fut dissoute en 1945 lorsque fut fondé le Parti Démocrate d'Azerbaïdjan qui revendiqua l'autonomie de la province. Cette annonce indépendantiste fut exacerbée par les troupes soviétiques qui n'évacuèrent pas le territoire iranien à la fin de la guerre, malgré l'accord signé quelques années auparavant. La province de l'Azerbaïdjan était en effet stratégiquement importante pour la sécurité du Caucase et de l'URSS²²⁴. Un autre mouvement indépendantiste apparut en parallèle au Kurdistan qui, bien qu'encouragée, fut toutefois sans coloration communiste. L'URSS voulut ainsi faire pression sur l'Iran afin d'obtenir une concession pétrolière dans les provinces du nord, d'autant plus que les États-Unis étaient de plus en plus présents sur le terrain iranien, dans l'espoir d'obtenir également une concession. Notons qu'à ce titre, l'affaire d'Azerbaïdjan fut qualifiée de « première crise de la Guerre froide²²⁵ ».

Ces demandes furent rejetées par le Parlement iranien en 1944. Ces décisions furent suivies d'une loi rédigée par un politicien nationaliste, le Docteur Mohamad Mossadegh, qui offrit au *Majles* le rôle de négociateur avec les compagnies pétrolières étrangères.

²²⁰ Jean-Pierre Digard, Bernard Hourcade, & Yann Richard, *L'Iran au XXe siècle : entre nationalisme, islam et mondialisation*, op. cit., p.98.

²²¹ *Ibid.*, p.99.

²²² Yann Richard, *L'Iran de 1800 à nos jours*, op. cit., p.299.

²²³ Jean-Pierre Digard, Bernard Hourcade, & Yann Richard, *L'Iran au XXe siècle : entre nationalisme, islam et mondialisation*, op. cit., p.100.

²²⁴ *Ibid.*, p.101.

²²⁵ Mohammad-Reza Djalili & Thierry Kellner, *L'Iran en 100 questions*, Paris, Éditions Tallandier, 2018, p.41.

Ainsi, les nationalistes, pour la première fois, invoquèrent le caractère inaliénable de la propriété du pétrole à l'intérieur des frontières iraniennes²²⁶. Le rôle du Parlement, également renforcé, devint à ce moment déterminant dans les affaires du pays. C'était à cette époque un régime quasi-parlementaire qui décidait la politique étrangère de l'Iran. Les troupes soviétiques finirent toutefois par se retirer en 1946 et des négociations eurent lieu entre le gouvernement iranien et Jafar Pischevari, après des révoltes durement réprimées, qui aboutirent à la reconnaissance du Gouvernement du peuple d'Azerbaïdjan²²⁷.

La crise de 1946 mit en lumière le mépris de la Grande-Bretagne et de l'URSS pour la souveraineté iranienne et fit monter la question brûlante du pétrole²²⁸. Le sentiment nationaliste iranien réagit donc à ces ingérences en gardant le contrôle territorial des provinces sécessionnistes et en mettant à l'ordre du jour la question des concessions pétrolières en Iran.

b) *La nationalisation de l'Anglo-Iranian Oil Company.*

La crise fut alimentée par des scissions internes, s'ajoutant à un sentiment nationaliste grandissant en Iran. Dans un État affaibli économiquement après la guerre, touché par la corruption, et dans lequel le gouvernement était incapable de canaliser les tensions entre ces nouveaux partis politiques, le climat intérieur se fit de plus en plus violent. Après la guerre, les redevances versées par l'AIOC diminuèrent (elles passèrent en effet de 33% en 1933 à seulement 9%²²⁹), or, nous l'avons vu, l'Iran à ce moment précis avait un grand besoin de financement afin de mettre en œuvre son plan de développement économique. Ce sentiment d'être exploitées par la compagnie anglaise poussa les élites iraniennes à se regrouper au sein du Front National (*Jebhe-ye melli*) en 1949²³⁰. Cette alliance de partis nationalistes fut dirigée par Mossadegh et décida comme objectif principal la nationalisation de l'AIOC.

²²⁶ Jean-Pierre Digard, Bernard Hourcade, & Yann Richard, *L'Iran au XXe siècle : entre nationalisme, islam et mondialisation, op. cit.*, p.101.

²²⁷ *Ibid.*, p.103.

²²⁸ *Ibid.*, p.104.

²²⁹ *Ibid.*, p.106.

²³⁰ *Ibid.*, p.107.

L'assassinat du général et Premier Ministre Razmara, qui bloquait une potentielle nationalisation, en 1951 par les Combattants de l'Islam permit ainsi au Front National, quelques jours plus tard, de faire voter sa loi de nationalisation, adoptée par le Parlement le 15 mai 1951²³¹. Par ailleurs, la pression populaire était telle que le Chah n'eut pas d'autres choix que de nommer Mossadegh Premier Ministre, qui mit concrètement en œuvre le projet de nationalisation en occupant militairement les installations pétrolières dans le pays. Le conflit fut porté à l'Organisation des Nations Unies. Ainsi, dans la foulée du rôle joué par Gandhi dans l'indépendance de l'Inde, un homme s'attaqua à la domination des puissances européennes en Iran, avec des moyens pacifiques et légaux. L'auteur Yann Richard associa d'ailleurs ce combat à la genèse de la nation iranienne²³². Toutefois, en réponse à cette loi, les Britanniques décrétèrent un embargo sur l'exportation de pétrole, privant ainsi l'économie iranienne de son principal revenu.

Le Docteur Mossadegh était un curieux personnage et savait attirer l'attention des médias. À Téhéran par exemple, il recevait les journalistes en pyjama chez lui, sur son lit métallique. Il se fit également remarquer en octobre 1951 lorsqu'il prononça la maxime gaullienne « *le Parlement est partout là où est le peuple*²³³ » au moment où les députés de l'opposition quittèrent la salle de discussions afin d'empêcher que la séance continue. Par ailleurs, il résidait dans l'enceinte du Parlement pour se protéger des Combattants de l'Islam.

Après avoir démissionné au printemps 1952 suite à un désaccord avec le Chah, il fut rappelé par la foule aux cris de « *Mossadegh ou la mort*²³⁴ ! », estimant ainsi que sa popularité était telle que rien ni personne ne pourrait désormais contester son pouvoir pour gagner la bataille du pétrole. En effet, la nationalisation de l'AIOC pour Mossadegh était moins une question d'ordre financier qu'un symbole d'indépendance nationale, le laissant ainsi refuser toutes les propositions internationales pour une reprise de l'exportation avec un meilleur partage des revenus. C'est ainsi que Mossadegh lança le slogan de « l'économie sans pétrole » pour assainir la dépendance de l'État vis-à-vis de la rente pétrolière²³⁵. Or, il aurait fallu pour ça réorganiser entièrement l'appareil

²³¹ Yann Richard, *L'Iran de 1800 à nos jours*, op. cit., p.316.

²³² *Ibid.*, p.316.

²³³ *Ibid.*, p.317.

²³⁴ *Ibid.*, p.317.

²³⁵ Jean-Pierre Digard, Bernard Hourcade, & Yann Richard, *L'Iran au XXe siècle : entre nationalisme, islam et mondialisation*, op. cit., p.109.

économique iranien, moderniser l'agriculture, et la situation économique était telle à ce moment-là que, malgré une augmentation des exportations non pétrolières (tapis, tabac, etc.), les conditions d'existence devinrent insoutenables pour les populations autochtones.

c) Une diplomatie française inexistante.

Dans cette crise qui s'avérait sans issue, les diplomaties américaines et britanniques décidèrent de renverser Mossadegh. Ainsi, Washington D.C. prépara le terrain pour organiser un coup d'État, tandis que Londres se rangea aux côtés des Combattants de l'Islam pour fragiliser le Front National. Cet événement montra un véritable renversement de la politique américaine qui soutint jusque-là Mossadegh, vu comme un rempart contre le danger soviétique. Néanmoins, la crise profita au *Toudeh* qui vit son influence augmenter et les Anglo-Saxons, en particulier les Américains, interprétèrent cette progression comme un retour en force des Soviétiques sur le terrain iranien. C'est donc dans ce contexte de peur grandissante que les États-Unis décidèrent de remplacer Mossadegh par le général Zahedi, ancien ministre de l'Intérieur du premier gouvernement Mossadegh, passé dans l'opposition en 1952²³⁶. Il ne faudrait toutefois pas surestimer le rôle de la CIA dans le renversement du Premier Ministre. En effet, le 16 août 1953, Mossadegh fit arrêter le colonel Nasiri avant même que ce dernier lui annonce qu'il était révoqué et remplacé par le général Zahedi. Face au coup d'avance de son Premier Ministre, le Chah s'enfuit en Italie et les communistes du *Toudeh* profitèrent du vide du pouvoir pour s'emparer de la rue. Les statues du souverain et de son père furent déboulonnées à Téhéran, les billets de banque furent rendus avec un trou à la place de l'effigie du souverain, la confusion était ainsi totale²³⁷. L'auteur Yann Richard souligne toutefois que l'appel à la manifestation communiste fut une erreur assumée plus tard par le parti *Toudeh* et que la réaction spontanée de la foule obéit à une phrase attribuée à l'ayatollah Borurjerdi qui réclama le retour du Chah face au danger de la soviétisation²³⁸. Il ne faut donc pas sous-estimer le rôle central joué par les forces monarchistes et religieuses dans ce coup d'État contre Mossadegh.

²³⁶ Mohammad-Reza Djalili & Thierry Kellner, *L'Iran en 100 questions*, op. cit., p.43.

²³⁷ Yann Richard, *L'Iran de 1800 à nos jours*, op. cit., p.319.

²³⁸ *Ibid.*, p.319.

Ainsi, le souverain iranien apprit le 19 août 1953 l'envoi à Téhéran de corps armés loyalistes dirigés par le général Zahedi qui rétablirent l'ordre et la légitimité monarchique et procédèrent à l'arrestation de Mossadegh. Le Chah revint ainsi dans le pays et le général Zahedi fut nommé Premier Ministre. Finalement, la crise fut définitivement résolue par le partage du marché pétrolier selon un accord signé en 1954 qui indiqua que la nationalisation de l'AIOC était définitivement entérinée mais que le pouvoir économique restait aux mains des grandes compagnies pétrolières étrangères²³⁹. Ainsi donc, comme il a été vu précédemment, la Société Nationale Iranienne des Pétroles confia à la suite de cet accord la production à un consortium international détenu en majorité par les Britanniques et les Américains. L'économiste Jean-Marie Chevalier évoque toutefois une lutte en partie sans résultat dans la mesure où l'accord de 1954 avec le cartel international recouvrit exactement les concessions de l'ex l'AIOC, c'est-à-dire toute la partie sud du Golfe Persique, de l'entrée du détroit d'Ormuz jusqu'à la frontière irano-irakienne²⁴⁰.

En somme, les États-Unis furent les grands gagnants de ce bras de fer entre Mossadegh et la Grande-Bretagne puisque le pays réussit à mettre sous son orbite un pays politiquement indépendant alors qu'il n'était pas au départ directement concerné par cette affaire. Les Britanniques, quant à eux, furent incapables de régler la crise sans l'aide américaine.

Il serait alors intéressant d'étudier la position qu'occupait la diplomatie française pendant la crise nationaliste iranienne, en comparaison par exemple au rôle qu'elle joua lors de l'épisode de la nationalisation du canal de Suez quelques années plus tard.

Selon des sources du ministère des Affaires étrangères, Paris ne fut pas au courant de l'opération Ajax pour renverser Mossadegh. En effet, un télégramme en direction du ministère écrit par l'ambassadeur en Iran François Coulet le 22 août 1953 informa sur une possible participation américaine au déclenchement de la crise²⁴¹. Selon lui, de nombreux indices concordants firent apparaître que les États-Unis auraient incité le Chah et ses

²³⁹ Jean-Pierre Digard, Bernard Hourcade, & Yann Richard, *L'Iran au XXe siècle : entre nationalisme, islam et mondialisation*, op. cit., p.113.

²⁴⁰ Jean-Marie Chevalier, *Le nouvel enjeu pétrolier*, Paris, Calman-Lévy, 1974, p.54.

²⁴¹ AMFAE, Asie-Océanie, Iran, 15.

partisans à lancer une attaque contre Mossadegh. Il émet par ailleurs l'idée que l'ambassadeur français à Washington DC puisse vérifier « *la réalité d'une assertion d'origine américaine* ».

Au début des années 1950, le ministre des Affaires étrangères Robert Schuman avait déjà adressé des *Instructions*²⁴² à François Coulet dans lesquelles il lui demandait de se renseigner sur les orientations de la politique iranienne et de s'en tenir à un rôle de modérateur²⁴³. Une note diplomatique de la même année rappela une nouvelle fois que « *La France n'a pas d'intérêts politiques directs en Iran, elle ne prend pas part aux rivalités d'influence qui opposent les Soviétiques et les Anglo-Saxons*²⁴⁴ ». Ces documents attestèrent donc de la position diplomatique française, revendiquée et assumée, de ne pas prendre part aux affaires iraniennes qui purent menacer la stabilité internationale.

Aussitôt après la nomination du général Zahedi en qualité de premier ministre, Coulet lui rendit visite et en revint optimiste sur l'avenir des relations franco-iraniennes. C'est notamment ce qu'attesta une de ses notes du 11 novembre 1953 : « [...] *Dans l'affaire de la reprise des relations anglo-iraniennes, comme durant la crise qui a conduit à la rupture la France s'est bornée à faire montre d'un esprit de conciliation et de modération. Nos bons offices n'ont pas été requis pour l'apaisement des différends qui opposent la Perse et la Grande-Bretagne, mais nous avons intérêt à ne pas négliger la possibilité de participation française au règlement international du problème pétrolier* [...]»²⁴⁵.

Toutefois, bien que le gouvernement Laniel au début des années 1950 dut avant tout se consacrer, sur le plan international, au conflit indochinois, la diplomatie française éprouva un soulagement à l'annonce de la chute du cabinet Mossadegh. Dès le mois mai 1952, l'ambassadeur Coulet pressentit par exemple que « *Si l'imbroglie politique actuel en Iran se prolonge et s'il ne reçoit un jour de solution que par la démission du premier ministre, il est même bien possible que le futur chef du gouvernement juge que Monsieur Kazemi aura servi trop aveuglément le Docteur Mossadegh pour pouvoir utilement représenter son souverain chez nous*²⁴⁶ ». C'est ainsi que Kazemi fut démis de ses fonctions

²⁴² Les *Instructions* sont en annexe I.

²⁴³ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, op. cit., p.324.

²⁴⁴ *Ibid.*, p.324.

²⁴⁵ AMFAE, Afrique-Levant, Iran, 4.

²⁴⁶ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, op. cit., p.663.

d'ambassadeur le 22 août 1953, ce que François Coulet ne manqua pas de commenter : « *Nous n'avons guère à regretter l'éloignement de la scène politique d'un personnage dont les sentiments à notre égard étaient tout le moins suspects*²⁴⁷ ». Par conséquent, Paris resta définitivement en retrait de la crise nationaliste du pétrole en Iran, et fut uniquement un témoin des événements. Toutefois, nous ne nous étonnons pas de l'apaisement que procura la résolution de la crise aux autorités françaises puisqu'un gouvernement nationaliste dans un pays et une région aussi stratégique ne pouvait être vu que comme un facteur d'instabilité. D'autant plus que l'accès aux ressources pétrolières fut l'enjeu majeur de la crise, Paris, par soutien traditionnel aux Anglo-Saxons, ne put que se réjouir du retour au calme.

La crise Mossadegh permet cependant à la diplomatie française de reconnaître la faiblesse de sa position en Iran, outre l'aspect culturel. C'est ainsi qu'à partir de 1953, la France commença à s'engager réellement en Iran, autant dans le domaine économique que pétrolier²⁴⁸.

Trois années plus tard, une crise similaire s'amorça en Afrique du Nord avec la décision du président égyptien Nasser de nationaliser le canal de Suez qui permettait le transport de pétrole entre l'Europe et le Moyen-Orient. Or, Paris prit part directement à cette crise en entrant en conflit direct avec l'Égypte. Il ne s'agit pas de retracer la chronologie de la crise de Suez mais seulement de constater l'implication française, totalement différente, pour des crises nationalistes de même envergure. Pour justifier son intervention, la diplomatie française estima qu'il était temps de mettre un terme à l'insécurité qui régnait de façon permanente dans la région²⁴⁹. Sans surprise, le pays avait ici des intérêts directs puisque les capitaux français et britanniques détenaient une partie du canal. De plus, la ligne nationaliste et anti-impérialiste défendue par Nasser apparut comme un facteur de déstabilisation supplémentaire dans la mesure où il fut un soutien important des indépendantistes algériens. Nous constatons donc que pour des raisons clairement historiques, la France ne prit jamais réellement pied en Iran, « chasse gardée »

²⁴⁷ *Ibid.*, p.664.

²⁴⁸ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, op. cit., p.327.

²⁴⁹ Documents diplomatiques français, 1956/Tome III, Paris, Imprimerie nationale, 1999.

des Anglo-Saxons et en particulier des Britanniques et c'est à ce titre qu'elle n'eut pas de réelle motivation à intervenir dans la crise Mossadegh.

II. L'Iran et les décolonisations françaises.

Aussitôt après la Seconde guerre mondiale, la France fut de nouveau ébranlée par le délitement de son empire colonial. L'épuisement des colonies donnant lieu à de graves conflits armés en Indochine et en Algérie, il conviendra ici de s'interroger sur la position que prirent les autorités iraniennes à propos de ces décolonisations violentes. Nous ne traiterons donc pas des autres cas de décolonisation française.

a) *Le rôle de Pierre Mendès-France dans les relations franco-iraniennes.*

En août 1945, le Vietminh, mouvement d'obédience communiste, proclama l'indépendance de l'Indochine française, actuels Vietnam, Laos et Cambodge. Le GPRF ne tarda pas à envoyer des troupes pour reprendre le contrôle du territoire et engagea finalement la France dans une guerre de huit ans. La fin du conflit négocié par le chef de gouvernement Pierre-Mendès France hissa la France, bien que perdante, au statut de leader pacifique dans le monde²⁵⁰.

En effet, la capacité du président du Conseil à « choisir » trancha avec l'inefficacité souvent observée sous la IV^e République²⁵¹. Bien qu'absent des anciens gouvernements qui menèrent la guerre, Mendès-France réussit à y mettre fin en trente jours²⁵² après son accession à la présidence du Conseil le 18 juin 1954. Il considéra que la France s'épuisait dans une guerre sans fin à 12 000 kilomètres de ses frontières alors que les chances de victoire étaient très minces. Ainsi, devant le gouvernement, Pierre Mendès-France demanda de faire un choix : « *Entre tant d'obligations écrasantes et qui sont, hélas ! incompatibles, ayez enfin le courage de choisir*²⁵³ ». Et c'est ainsi que les autorités françaises décidèrent de consacrer leurs efforts au territoire métropolitain, à l'Europe et à

²⁵⁰ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, op. cit., p.328.

²⁵¹ Alain Ruscio, « Le Mendénisme et l'Indochine », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, Avril-juin 1982, p.324.

²⁵² Il s'était d'ailleurs lui-même engagé à terminer la négociation de Genève en un mois, ou il démissionnait.

²⁵³ Discours du 22 novembre 1950, *Journal Officiel, Débats parlementaires*, 23 novembre 1950, p.8046.

l'Afrique. La décision de quitter l'Indochine fut néanmoins surtout motivée par les autres fronts qu'il fallait mener en Afrique du Nord. Paris voulait à tout prix empêcher la victoire communiste en Indochine, mais le gouvernement, réaliste, voyant le corps expéditionnaire à bout de souffle, décida de laisser le terrain indochinois pour se consacrer à des conflits plus proches comme l'Algérie.

Ainsi, le chargé d'affaires à l'ambassade de France en Iran, Félix Charvet, transmet à l'été 1954 au président du Conseil français la satisfaction des autorités iraniennes et du souverain lui-même dans la manière dont il conduisit les négociations pour l'indépendance de l'Indochine²⁵⁴. Bien que la crainte du Chah de voir cette partie de l'Asie tomber entre les mains du communisme ne fut pas épargnée, il apprécia le réalisme de Mendès-France et la façon dont il dirigea les négociations, aussi bien pour l'Indochine, que pour le Maroc et la Tunisie, pacifiques. C'est ainsi que le président du Conseil entra dans l'histoire comme « l'homme de la paix en Indochine²⁵⁵ ». La chute de son Cabinet fut d'ailleurs vivement commentée par les milieux politiques iraniens qui affirmèrent regretter sa personnalité et qui s'inquiétèrent de la période d'instabilité gouvernementale qui s'ouvrait en France²⁵⁶.

b) La crise algérienne et la solidarité des peuples musulmans.

Tandis que le rôle joué par Pierre Mendès-France dans le conflit indochinois produisit un effet bénéfique sur les relations franco-iraniennes, les conflits en Afrique du Nord, et plus particulièrement la guerre d'Algérie, provoquèrent une vague d'indignation au sein de la population iranienne et du clergé chiite.

En dépit de la réserve et de la prudence du gouvernement iranien à propos du conflit algérien, les événements ne purent manquer d'avoir leur répercussion en Iran, où la population musulmane, à l'appel des mollahs, manifesta sa solidarité avec « ses frères

²⁵⁴ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, op. cit., p.328.

²⁵⁵ Alain Ruscio, « Le Mendénisme et l'Indochine », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, Avril-juin 1982, p.325.

²⁵⁶ AMFAE, *Afrique-Levant, Iran*, 16.

de l'extérieur²⁵⁷ ». Ainsi, l'ambassade recueillit les critiques émises à l'égard de la diplomatie française, bien souvent acheminées grâce à des articles de presse ou dans des mosquées, lors des prêches des mollahs. François Coulet s'inquiéta dès le début du conflit en 1954 de cette hostilité grandissante qui dépassait le domaine de la presse. En effet, dans une note au ministère des Affaires étrangères, il indiqua que, pour la première fois depuis l'avènement au pouvoir du général Zahédi, le problème nord-africain fut l'objet d'une interpellation à l'Assemblée nationale où l'ayatollah Kachani s'exprima en ces termes : « [...] *Je crois mon devoir de parler d'une question de grande importance pour tous les musulmans du monde ; il s'agit des événements sanglants et du massacre qui ont trouvé place en Algérie et en Tunisie. Je demande au gouvernement de respecter l'opinion publique de la nation iranienne musulmane et de donner des instructions à ses représentants à l'ONU afin qu'ils adoptent une attitude conforme à cette opinion. J'espère que le gouvernement français ne se servira pas des armes contre nos frères musulmans de Tunisie et de l'Algérie et ne s'opposera pas aux aspirations des nations tunisiennes et algériennes qui ne demandent que leur liberté et indépendance [...]*²⁵⁸ ». L'ambassadeur évoqua ainsi un risque pour les relations franco-iraniennes si l'Iran se montrait plus sensible par la suite aux questions nord-africaines. Il le pressentit d'ailleurs dès 1953 : « *En ce qui concerne plus directement la France, ce sont les mollahs qui, prenant prétexte des événements d'Afrique du Nord, ont été à l'origine de déclarations et des manifestations d'hostilité à notre égard [...]* *L'influence des mollahs nous est assurément défavorable*²⁵⁹ ».

Le gouvernement iranien fut beaucoup plus discret sur la question algérienne, lié à son orientation en matière de politique étrangère. La chute du gouvernement Mossadegh en 1953 marqua une rupture dans la politique étrangère iranienne puisqu'elle mit fin à « l'équilibre négatif des forces²⁶⁰ ». Au lieu de jouer sur les concurrences et tensions étrangères, Téhéran décida de s'allier officiellement au camp occidental et put ainsi bénéficier de l'appui des États-Unis dans le système international. Le sommet de la

²⁵⁷ *Ibid.*

²⁵⁸ *Ibid.*

²⁵⁹ AMFAE, Afrique-Levant, Iran, 30.

²⁶⁰ Jean-Pierre Digard, Bernard Hourcade, & Yann Richard, *L'Iran au XXe siècle : entre nationalisme, islam et mondialisation*, op. cit., p.12.

politique pro-occidentale menée par le Chah fut atteint en 1955 avec l'adhésion de l'Iran au pacte de Bagdad, une alliance militaire entre les Anglo-Saxons et les pays du Moyen-Orient qui s'inscrivait dans la politique d'endigement du communisme menée par Washington DC. De plus, il était désormais inconcevable pour le gouvernement iranien de mener une politique de neutralité dans une région instable comme le Moyen-Orient. L'Iran se sentait ainsi menacé non seulement sur les 2500 kilomètres de frontières au nord avec l'URSS, mais également par ses voisins arabes avec lesquels le pays entretenait de mauvaises relations. Plus isolé que jamais, l'Iran rechercha auprès des puissances extérieures un soutien militaire pour la sécurité du régime, et c'est ainsi qu'il fit le choix de l'Occident²⁶¹. Dans ce rapprochement progressif avec l'Ouest, il semblait donc naturel que les propos du gouvernement iranien fussent plus nuancés que ceux de l'opinion publique concernant la crise algérienne. Le Premier Ministre Amini, lors d'une conférence de presse en 1961, affirma que l'Iran soutenait moralement les Algériens et proposa d'utiliser ses bonnes relations avec les deux parties pour créer une liaison entre elles, ce qui faciliterait et hâterait peut-être la décision finale²⁶². Le gouvernement iranien ne reconnut d'ailleurs pas le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne²⁶³. Cette tendance fut similaire pour la crise de Suez, avec des déclarations politiques iraniennes officielles toujours nuancées, et de violentes protestations dans l'opinion publique.

En somme, après les épisodes des décolonisations et de la crise de Suez, l'élimination de l'influence française dans la région semblait définitive²⁶⁴. Ces événements ternirent l'image de la France dans le monde arabe et musulman et constituèrent un véritable obstacle pour la création d'un futur tissu de coopération. Néanmoins, durant ces années, Paris maintint essentiellement ses relations avec un seul pays de la région, l'Iran²⁶⁵. Par la suite, l'arrivée à la présidence de la République de Charles de Gaulle en 1958 marqua un tournant dans les relations franco-iraniennes puisqu'il annonça le lancement d'une politique de coopération active avec l'Iran.

²⁶¹ Rouhollah K. Ramazani, *Iran's foreign policy, 1941-1973: a study of foreign policy in modernizing nations*, Charlottesville, Va, États-Unis d'Amérique, University Press of Virginia, 1975, p.253.

²⁶² AMFAE, Afrique-Levant, Iran, 30.

²⁶³ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, op. cit., p.345.

²⁶⁴ Maurice Vaïsse, *Les relations internationales depuis 1945*, Paris, A. Colin, 2004, p.122.

²⁶⁵ Hassan Rahnema Roodposhti, *Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970*, op. cit., p.47..

III. L'Iran et de Gaulle : une relation remarquable.

a) Une « politique de grandeur ».

En mai 1958, dans le contexte insurrectionnel lié à la guerre d'Algérie, le président du Conseil Pierre Pflimlin présenta sa démission au président de la République René Coty. Ce dernier rappella alors le général de Gaulle, « *le plus illustre des Français... Celui qui, aux heures les plus sombres de notre histoire, fut notre chef pour la reconquête de la liberté et qui, ayant réalisé autour de lui l'unanimité nationale, refusa la dictature pour établir la République*²⁶⁶ », à la présidence du Conseil. Charles de Gaulle eut ainsi la tâche de former un nouveau gouvernement qui l'autorisa à légiférer par ordonnances pour mener la réforme constitutionnelle du pays. La nouvelle constitution de la V^e République fut adoptée par référendum le 28 septembre 1958 avec comme premier président de Gaulle.

Sur le plan international, le président de la République entendit restaurer la puissance de l'État en affirmant son indépendance vis-à-vis des grandes puissances, sous-entendu ici les États-Unis d'Amérique : « *c'est parce que nous ne sommes plus une grande puissance qu'il nous faut une grande politique, parce que si nous n'avons pas une grande politique, comme nous ne sommes plus une grande puissance, nous ne serons plus rien*²⁶⁷ ». Ainsi donc, en plus de restaurer l'autorité de l'État pour mettre fin à la crise algérienne, de Gaulle modifia profondément le rôle du pays sur la scène internationale, se faisant en effet de la France et de sa place dans le monde « *une certaine idée*²⁶⁸ ». Ce rétablissement de l'indépendance et du « rang » s'illustra par un pouvoir fort avec la centralisation des compétences en matière de politique extérieure et de défense entre les mains du président.

Cette politique internationale passa donc par plusieurs facteurs : l'acquisition de la bombe atomique afin de redéfinir les rapports de force entre les pays occidentaux, la

²⁶⁶ Michel Winock, *L'agonie de la IV^e République : 13 mai 1958*, Paris, Gallimard, 2013, p.257.

²⁶⁷ Philippe de Saint Robert, *Le secret des jours : une chronique sous la Ve République*, Paris, J. C. Lattès, 1995, p.131.

²⁶⁸ Frédéric Bozo, *La politique étrangère de la France depuis 1945*, op. cit., p.65.

fin de l'ère coloniale et l'amélioration de l'image de la France dans les pays musulmans après cette décennie sanglante.

C'est dans ce contexte que de Gaulle se lança dans une politique de coopération active avec son partenaire iranien.

b) *Le spectaculaire voyage d'octobre 1963.*

De Gaulle souhaita nouer des liens avec l'Iran, puissance musulmane qui ne fut pas arabe²⁶⁹. En effet, la diplomatie française sous de Gaulle voulut revenir sur la scène orientale, dominée par les Anglo-Saxons, avec l'idée de proposer une nouvelle voie, celle d'un développement détaché de toute tutelle. C'est ainsi que son ministre des Affaires étrangères, Maurice Couve de Murville, se rendit à trois reprises en territoire iranien : en 1963 lors du voyage officiel du président de la République, en 1966 pour inaugurer l'extension du lycée Razi et en 1968 pour accompagner le premier ministre Georges Pompidou. Nous pouvons alors lire quelques lignes consacrées à l'Iran dans son ouvrage *Une Politique étrangère 1958-1969* : « Liens multiples et solides existant avec l'Iran, auxquels l'amitié ancienne nouée entre le Chah et le général de Gaulle avait donné un éclat singulier lorsqu'à la fin de la guerre d'Algérie les missions diplomatiques au Moyen-Orient sont fermées²⁷⁰ ».

L'événement marquant de la présidence gaullienne dans les relations franco-iraniennes resta toutefois le voyage du général en Iran du 16 au 20 octobre 1963 puisque ce fut le premier voyage officiel qu'un chef de l'État français eût accompli dans ce pays. Ce fut également le premier État à dominante musulmane que de Gaulle visita durant son mandat.

Mohammed-Reza Pahlavi s'étant rendu à Paris en voyage officiel deux ans auparavant, il convenait pour le président de lui rendre la politesse, d'autant plus que les deux hommes se connaissaient depuis 1944. Ce voyage témoigna d'une réelle volonté de resserrer les liens franco-iraniens sur la base d'intérêts partagés et d'une histoire de

²⁶⁹ Florence Hellot-Bellier, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, op. cit., p.344.

²⁷⁰ Maurice Couve de Murville, *Une politique étrangère : 1958-1969*, Paris, Plon, 1971, p.302.

relations communes²⁷¹. Le Chah était également sensible aux discours de de Gaulle sur l'indépendance nationale après avoir participé à la conférence de Bandung en 1955 qui mit en lumière les pays ne souhaitant pas intégrer les blocs américains et soviétiques.

Par ailleurs, l'Iran était à ce moment-là encore en pleine mutation économique. Les autorités restaient optimistes même si la situation était toujours précaire. Le Chah avait lancé l'année précédente *la Révolution Blanche*, un programme de réformes économiques et sociales comprenant six volets : la distribution des terres cultivables, la nationalisation des forêts et des pâturages (pour prévenir les déforestations), une réforme de la loi électorale incluant le droit de vote aux femmes, la privatisation des entreprises étatisées pour financer la réforme agraire, la participation des travailleurs aux bénéfices de leurs entreprises et la création d'une « armée du savoir » formée de conscrits chargés de participer à des campagnes d'alphabétisation dans les villages²⁷². Cette « révolution » fit de Mohammed-Reza Chah le souverain le plus progressiste de tous les temps en Iran, mais également le plus mal compris. Il l'explique : « *Tel est le seul chemin qui puisse assurer l'avenir de mon pays, conformément aux traditions anciennes de notre histoire et à la mission spirituelle et universelle de ce peuple [...]*²⁷³ ». Au moment où le général de Gaulle se rendit en Iran, il était encore trop tôt pour tirer des conclusions sur ces réformes. Toutefois, elles furent soumises à de vives critiques émanant des élites traditionnelles, des propriétaires fonciers et des clercs chiites. Des émeutes au mois de juin avaient d'ailleurs eu lieu dans les principales villes du pays pour protester contre l'arrestation de l'ayatollah Khomeiny qui accusait le gouvernement d'être contre l'Islam²⁷⁴. En clair, l'instabilité économique et les déséquilibres sociaux ajoutés à la politique de main tendue vers l'Occident renforcèrent l'influence des mollahs au sein de la société iranienne et la fragilisation du pouvoir. Le Chah comptait d'ailleurs sur la visite de de Gaulle pour obtenir une aide économique supplémentaire²⁷⁵.

²⁷¹ Sébastien Fath, *L'Iran et de Gaulle : chronique d'un rêve inachevé*, op. cit., p.3.

²⁷² Yann Richard, *L'Iran de 1800 à nos jours*, op. cit., p.339.

²⁷³ Mohammad Reza Pahlavi, *La révolution sociale de l'Iran*, trad. par Fereydoun Hoveyda, Téhéran, Bibliothèque impériale Pahlavi, 1967, introduction.

²⁷⁴ Ġulām'riḏā Afḩāmī, *The life and times of the Shah*, Berkeley, CA, Etats-Unis d'Amérique, University of California Press, 2009, p.545.

²⁷⁵ Sébastien Fath, « De Gaulle en Iran, le voyage oublié », *Espoir, revue de la fondation Charles de Gaulle*, n°125, décembre 2000, p.112.

Parallèlement, conscient de l'importance stratégique dont relevait l'Iran au Moyen-Orient, le président français prit en compte l'image ternie de son pays, résultant du conflit algérien, dans le monde musulman. De plus, pays non arabe tourné vers l'Occident, l'Iran avait alors la particularité de ne pas s'être immiscé directement dans les affaires algériennes. La diplomatie française était également sensible aux promesses de développement économique dans le pays, notamment sur le plan pétrolier dont elle espérait une ouverture²⁷⁶.

Il semble donc que les conditions étaient réunies pour faire de ce voyage officiel une nouvelle étape dans les relations franco-iraniennes et un moment phare dans l'histoire diplomatique.

Le voyage officiel de de Gaulle fut largement relayé dans les médias français et iraniens, soulignant le caractère inédit et exceptionnel de l'évènement²⁷⁷. Le Chah confirma d'ailleurs à l'occasion d'une conférence de presse qu'il attendait « *de bonnes choses, peut-être des choses merveilleuses*²⁷⁸ ». À l'étranger, les deux grands journaux britanniques, le *Times* et le *Guardian*, furent très discrets sur la couverture de l'évènement. Le séjour du président ne semblait donc pas être très pris au sérieux tandis qu'une plus forte attention fut portée au voyage de l'autre côté de l'Atlantique. Les intérêts de la Grande-Bretagne et des États-Unis étant supérieurs à ceux de la France en Iran, on aurait pu penser que les deux pays seraient plus attentifs au rapprochement opéré par le Chah et de Gaulle.

Le soir même de son arrivée, le président français marqua l'intérêt que portait la France à l'épanouissement d'un pays « *où tout ce qui se passe pèse lourd quant à la destinée du monde*²⁷⁹ ». Les journaux, toute orientation confondue, s'accordèrent sur l'accueil grandiose que reçut le général. Le cortège diplomatique fut acclamé dans les rues de Téhéran par près d'un million d'Iraniens.

Le lendemain, de Gaulle prononça un important discours devant le Parlement réuni où il devait préciser quelle serait la nature de l'aide française accordée à l'Iran à l'issue de ce

²⁷⁶ *Ibid.*, p.112.

²⁷⁷ *Le Figaro*, 16 octobre 1963, p.28.

²⁷⁸ *Le Monde*, 17 octobre 1963, p.6.

²⁷⁹ AMFAE, Afrique-Levant, Iran, Renaud Sivan, Téhéran 26 octobre 1963.

voyage : « [...] Certes, pour nous, Français, le fait que nos moyens sont évidemment limités, comme aussi le large concours que nous prêtons au progrès d'États africains qui nous furent longtemps attachés et qu'aujourd'hui leur indépendance, si elle les distingue de nous, ne les éloigne point – je pourrais dire, au contraire – nous obligent-ils à adapter ce que nous pouvons faire ailleurs à nos propres possibilités. Mais, à mesure que se multiplient nos contacts avec l'Iran, nous discernons plus nettement l'étendue de vos ressources, de vos efforts, de vos capacités, autrement dit le grand avenir qui s'ouvre devant vous. Nous n'en sommes que de plus désireux de contribuer d'une manière efficace au développement de votre pays, sûrs que nous sommes d'y avoir nous-mêmes, en fin de compte, tout avantage²⁸⁰ ». Ainsi, si l'Iran entraînait de plus en plus en ligne de compte dans la diplomatie française, le président français se chargea de rappeler que la priorité de la politique étrangère française restait concentrée sur l'Afrique. Ce discours annonça finalement le reste du voyage où l'excitation de départ fut rapidement remplacée par une certaine désillusion.

c) *Un résultat en demi-teinte.*

Les réactions iraniennes après le discours de de Gaulle devant le Parlement furent partagées. Les parlementaires soulignèrent « *le vibrant hommage que le général de Gaulle rendit à la politique du Chah et au rôle qu'il reconnaît à l'Iran au Proche-Orient*²⁸¹ » mais furent, dans le même temps, déçus par le caractère de l'aide accordée à l'Iran qui s'annonçait plus modeste que prévu.

De Gaulle, accompagné de Couve de Murville, eut par ailleurs deux entretiens le 19 octobre avec d'une part, le premier ministre Asadollah Alam et le ministre des Affaires étrangères iraniens, et d'autre part, avec le Chah lui-même. Au cours de ces conversations, les deux parties s'entendirent sur la participation française à la réalisation du troisième plan quinquennal iranien²⁸². Nous constatons donc dès le départ, et tout au long du séjour du président, que les autorités iraniennes se focalisèrent sur les négociations économiques et c'est aussi ce qui, finalement, marqua les limites de ce voyage. La presse ne fit jamais

²⁸⁰ Sébastien Fath, *L'Iran et de Gaulle : chronique d'un rêve inachevé*, op. cit., p.72.

²⁸¹ *Le Monde*, 18 octobre 1963, p.1.

²⁸² Sébastien Fath, *L'Iran et de Gaulle : chronique d'un rêve inachevé*, op. cit., p.79.

mention d'un contenu de politique étrangère alors que les deux ministres concernés étaient présents.

Par ailleurs, alors que le chef de l'État avait été accueilli à son arrivée par une foule délirante, son départ fut nettement plus discret, notamment parce que Téhéran donna un caractère exclusivement officiel aux aurevoirs. Nous pouvons imaginer que l'imprécision et le flou laissés par la diplomatie française concernant une potentielle aide économique rentrèrent en ligne de compte dans l'organisation du départ de la délégation française.

Globalement, à travers une revue de la presse française au moment de ce voyage officiel, l'accent fut mis sur des détails, associés à un imaginaire orientalisant²⁸³. Nous pouvons souligner ici le ton sarcastique de *l'Humanité* dans l'un de ses articles : « *Au pays des mille et une nuits, de Gaulle a vécu son rêve. Il s'est promené pour de bon dans un carrosse*²⁸⁴ ». Le registre anecdotique domina et ainsi furent évincés les véritables enjeux de cette visite. Le bilan du voyage de de Gaulle en Iran resta positif mais ne fut pas à la hauteur des espérances iraniennes puisque les nouveaux rapports entre les deux pays qui devaient se décider à l'issue de la visite ne furent pas clairement définis. De Gaulle ne donna aucune précision chiffrée sur le montant de l'aide accordée à l'Iran²⁸⁵. Par conséquent, pour la diplomatie iranienne, les principales satisfactions furent surtout d'ordre symbolique²⁸⁶ dans la mesure où recevoir un fervent défenseur de l'indépendance nationale apporta un certain crédit au souverain. C'est également sur le terrain culturel que les satisfactions iraniennes furent les plus importantes : « *Iraniens et Français sont en effet fort satisfaits par ce voyage officiel qui marque, après les difficultés précédentes dans le Moyen-Orient, la rentrée de la France [...] On considère dans les milieux iraniens que la France va pouvoir reprendre dans ces divers pays [...] son rôle traditionnel d'aide technique et de rayonnement culturel*²⁸⁷ ». Ce « rôle traditionnel » était effectivement primordial dans la politique étrangère française. Le pays ayant perdu ses colonies,

²⁸³ Sébastien Fath, « De Gaulle en Iran, le voyage oublié », *Espoir, revue de la fondation Charles de Gaulle, op.cit.*, p.119.

²⁸⁴ *L'Humanité*, 17 octobre 1963, p.1.

²⁸⁵ Un protocole d'accord fut signé un an plus tard entre Paris et Téhéran prévoyant l'ouverture de 300 millions de francs de crédits.

²⁸⁶ Sébastien Fath, *L'Iran et de Gaulle : chronique d'un rêve inachevé, op. cit.*, p.134.

²⁸⁷ *Le Figaro*, 22 octobre 1963, p.6.

maintenir une influence culturelle à l'étranger pouvait permettre à Paris d'exercer une influence mondiale et de restaurer un statut de puissance.

En somme, le voyage de de Gaulle en Iran lui permit surtout d'expérimenter un discours qu'il déploierait par la suite dans d'autres régions du monde, illustré par une nouvelle ligne, celle de la « coopération²⁸⁸ ». Cette visite servit également à montrer au peuple iranien qu'une « troisième voie » était possible, délivrée des tutelles soviétiques et américaines. En fait, nous pourrions dire que ce périple gaulliste s'inscrit dans ce que Paul Ricoeur appelle « un parcours de la reconnaissance » dans son ouvrage du même nom. Le général de Gaulle souhaitait, à travers une politique étrangère d'indépendance nationale, faire reconnaître sa nation comme une puissance légitime détenant une pleine et entière souveraineté. Ce parcours de la reconnaissance serait alors achevé lorsqu'entrerait en adéquation l'image que de Gaulle et des officiels français avaient de leur pays, avec l'image que reflétait la France dans le monde.

²⁸⁸ Le terme fut lancé lors de la célèbre conférence de presse du président le 31 janvier 1964. Il souligna la nécessité de coopérer avec les pays en voie de développement, dont les pays de l'Amérique Latine allaient être les prochains témoins.

« La Perse participait à la fascination de l'Orient mais sans ambition coloniale. Les relations franco-iraniennes restèrent toujours marquées par ce paradoxe. »

Bernard Hourcade, *Géopolitique de l'Iran*, Paris, A. Colin, 2010, p.251.

Conclusion

Au grand désespoir des Iraniens, la France n'investit suffisamment pas dans ses relations avec la Perse et ne tira pas les avantages de l'ampleur et de l'ancienneté de ce lien. En effet, aucune puissance occidentale n'avait réussi à occuper une place si singulière en Iran comme la diplomatie française parvint à le faire²⁸⁹.

Au regard de la position stratégique de l'Iran, dans le contexte de Guerre froide, Paris n'eut pas de réelle position sur la question iranienne et perpétua une relation de traditions et de prestige. Cela ne relevait pas d'une stratégie particulière, seulement juste d'une réalité géopolitique : les Anglo-Saxons avaient fait du territoire musulman leur pré-carré.

L'enthousiasme provoqué par de Gaulle au début de sa présidence se dissipa peu à peu. Les relations franco-iraniennes se contentèrent de gérer les acquis, sans véritable nouveau souffle²⁹⁰. À la mort du général en novembre 1970, le Chah fut le seul, selon son témoignage, à avoir été reçu par Madame de Gaulle : « À sa mort, je me rendis à Paris pour assister au service religieux célébré à Notre-Dame. Tous les chefs d'États se trouvaient là. Toutefois, je fus le seul d'entre eux que Mme de Gaulle accepta de recevoir dans ces heures douloureuses. Je fus profondément touché de cette attention. Elle témoignait de la qualité des relations que j'avais nouées avec le Général²⁹¹ ». Il emporta ainsi avec lui l'espoir pour l'Iran de s'émanciper de la tutelle anglo-saxonne.

Les successeurs de Charles de Gaulle ne parvinrent à modifier la tendance. Malgré une volonté de développer des relations bilatérales dans des domaines techniques, à

²⁸⁹ Mahmoud Delfani & Institut européen des hautes études iraniennes, *L'Iran et la France malgré les apparences*, Paris, Europerse éditions, 2009, p.12.

²⁹⁰ Sébastien Fath, *L'Iran et de Gaulle : chronique d'un rêve inachevé*, op. cit., p.147.

²⁹¹ Mohammad Reza Pahlavi, *Réponse à l'histoire*, Paris, A. Michel, 1979, p.181.

commencer par le nucléaire, ces collaborations restèrent largement déterminées par l'action des États-Unis.

La diplomatie française en Iran reste donc sujette à questionnements, d'autant que les sources primaires (en particulier les archives diplomatiques), indispensables pour cette étude, offrent très souvent un panorama des relations franco-iraniennes orienté dès le départ.

Sources

Archives diplomatiques

Centre des archives diplomatiques de la Courneuve

Asie-Océanie 1944-1955, Iran, 685PO/15

Asie-Océanie 1944-1955, Iran, relations commerciales, 685PO/21

Asie-Océanie 1944-1955, Iran, 685PO/39

Asie-Océanie 1944-1955, Iran, relations culturelles, 310QO/40

Afrique-Levant 1953-65, Iran, 367QO/4

Afrique-Levant 1953-65, Iran, relations avec la France, 367QO/16

Afrique-Levant 1953-65, Iran, questions administratives et contentieuses, 367QO/30

Afrique-Levant, Iran, coopération technique 1960-65, 367QO/37

Afrique-Levant 1953-65, Iran, relations avec la France, 367QO/52

Afrique-Levant, Iran, pétroles 1944-50, 130QO/23

Afrique-Levant, Iran, Renaud Sivan, Téhéran, 26 octobre 1963

Direction des affaires culturelles, scientifiques et techniques, rapport d'activités 1960

Direction des affaires culturelles, scientifiques et techniques, rapport d'activités 1963-72

Direction des affaires culturelles, scientifiques et techniques, rapport d'activités 1968-69

Notes et documents, 1969

Centre des archives diplomatiques de Nantes

Traités et conventions 1928-1974, 685PO/A1

Conventions d'établissement et de navigation franco-iranienne, 685PO/A2

Accord aérien, 685PO/A3

Centre culturel de Tabriz, 1960-64, 367QO/84

Etablissements scientifiques francophones, 685PO/B14

Bulletins d'informations économiques 1952, 685PO/A12

Compte rendu annuel d'activités 1969, 685PO/A13

Compte rendu annuel d'activités 1970, 685PO/A15

Dépêche mars-avril 1970, 685PO/A14

Archives nationales

Assemblée Nationale, rapport d'information n°769, 1964

Assemblée Nationale, Journal Officiel, débats parlementaires, 23 novembre 1950, p.8046

Bulletin de la Chambre de Commerce franco-iranien, n°3, juin-juillet 1955

Presse

L'Asie Nouvelle

Octobre 1959, p.250

Août 1963, p.232-228

15 septembre 1966

Octobre 1967, p.54

10 mai 1968

Les Échos

6 mai 1968

Le Figaro

16 octobre 1963, p.28

22 octobre 1963, p.6

1^{er} septembre 1966

Horizons franco-iraniens

N°15, septembre 1969, p.11

L'Humanité

17 octobre 1963, p.1

Journal de Téhéran

20 juin 1953

Le Monde

9 novembre 1959

17 octobre 1963, p.6

18 octobre 1963, p.1

22 décembre 1964

31 août 1966

Le Monde Diplomatique

Décembre 1959, p.10

Autres

Documents Diplomatiques Français, 1956, tome III, Paris, Imprimerie Nationale, 1999

Compagnie Française des Pétroles, rapport d'activité 1954

Bulletin de la Société Nationale Iranienne des Pétroles, septembre 1966

Bibliographie

❖ Format papier

Ouvrages

AFHAMI (Ġulām'riḡā), *The life and times of the Shah*. Berkeley, CA, États-Unis d'Amérique, University of California Press, 2009, 713 p.

BAKHSI-MOAKHAR (Mahmoud), *L'Institut Pasteur d'Iran vu par Baltazar*, Téhéran, Iran, République islamique d', Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France, 2004, 38 p.

BERREBY (Jean-Jacques) & VERNANT (Jacques), *Le golfe Persique : mer de légende, réservoir de pétrole*, Paris, Payot, 1959, 228 p.

BOURDIEU (Pierre), *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris, Les éditions de minuit, 1979, 670 p.

BOURGUIBA (Jean-Marie), *La politique pétrolière de l'Iran*, Paris, Paris 1, 1974, 200 p.

BOZO (Frédéric), *La politique étrangère de la France depuis 1945*. Paris, Flammarion, 2012, 310 p.

CHEVALIER (Jean-Marie), *Le nouvel enjeu pétrolier*, Paris, Calman-Lévy, 1974, 307 p.

COULET (François), *Vertu des temps difficiles*, Paris, Plon, 1966, 304 p.

COUVE DE MURVILLE (Maurice), *Une politique étrangère : 1958-1969*. Paris, Plon, 1971, 499 p.

DJALILI (Moḡammad-Reza) & KELLNER (Thierry), *L'Iran en 100 questions*, Paris, Éditions Tallandier, 2018, 410 p.

DULPHY (Anne), *La politique extérieure de la France depuis 1945*, Paris, Nathan, 1995, 114 p.

DUROSELLE (Jean-Baptiste) & KASPI (André), *Histoire des relations internationales., De 1945 à nos jours*, Malakoff, France, Armand Colin, 2017, 683 p.

ELGEY (Georgette), *La République des illusions*, Paris, Cercle du nouveau livre d'histoire, 1965, 539 p.

- FATH (Sébastien), *L'Iran et de Gaule : chronique d'un rêve inachevé*, Neuilly-sur-Seine, EurOrient, 1999, 150 p.
- HABIBI (Mariam), *L'interface France-Iran, 1907-1938 : une diplomatie voilée*. Paris, Éditions Harmattan, 2004, 408 p.
- HELLOT-BELLIER (Florence), *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, Paris, Association pour l'avancement des études iraniennes, 2007, 828 p.
- HOURCADE (Bernard), *Géopolitique de l'Iran*. Paris, Armand Colin, 2010, 295 p.
- LENCZOWSKI (George), *Oil and state in the Middle East*, Ithaca, NY, États-Unis d'Amérique, Cornell University Press, 1960, 379 p.
- MONTEIL (Vincent-Mansour), *Iran*. Paris, Seuil, 1957, 191 p.
- NATEGH (Homa), *Kârnâme yé farhangui yé farangui dar Iran, 1837-1914 [Les écoles religieuses et séculières françaises en Iran, 1837-1914]*, Paris, Xâvaran 1994, Téhéran.
- PAHLAVI (Mohammad Reza), *La révolution sociale de l'Iran*, Téhéran, Bibliothèque impériale Pahlavi, 1967, 162 p.
- PAHLAVI (Mohammad Reza), *Réponse à l'histoire*. Paris, Albin Michel, 1979, 294 p.
- POUILLON (Fernand), *Mémoires d'un architecte*, Paris, Editions du Seuil, 1968, 480 p.
- RAMAZANI (Rouhollah K), *Iran's foreign policy, 1941-1973 : a study of foreign policy in modernizing nations*, Charlottesville, VA, États-Unis d'Amérique, University Press of Virginia, 1975, 507 p.
- RICHARD (Yann), *L'Iran de 1800 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2009, 472 p.
- RICHARD (Yann), *L'Iran : naissance d'une république islamique*, Paris, Éditions de la Martinière, 2006, 378 p.
- RICOEUR (Paul), *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock, 2006, 386 p.
- SAINT ROBERT (Philippe de), *Le secret des jours : une chronique sous la Ve République*, Paris, J. C. Lattès, 1995, 632 p.
- WINOCK (Michel), *L'agonie de la IVe République : 13 mai 1958*, Paris, Gallimard, 2013, 495 p.
- ZONIS (Marvin), *The political elite of Iran*, Princeton, États-Unis d'Amérique, Princeton University Press, 1971, 389 p.

VAÏSSE (Maurice), *Les relations internationales depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 2004, 257 p.

Ouvrages collectifs

DELFANI (Mahmoud) (sous la dir.), *L'Iran et la France malgré les apparences*, Paris, Europeperse éditions, 2009, 240 p.

DIGARD (Jean-Pierre) (sous la dir.), *L'Iran au XXe siècle : entre nationalisme, islam et mondialisation*, Paris, Fayard, 2007, 498 p.

Articles de périodique

DJALILI (Mohammed Reza), Les relations culturelles internationales de l'Iran, *Revue iranienne des relations internationales*, n°2, 1974-75, p.118-119.

GUY (Maurice), (article sans titre), *L'Asie Nouvelle*, n°152-153, 1963, p.237.

NICOULLAUD (François), Les cinq rencontres de la France et l'Iran, *Les cahiers de l'Orient*, n°85, 2007p.79-86.

POUESSEL (Lucien), Le français en Iran, *Revue Culture Française*, n°1, 1968, p.37.

SUCQUET (Jacques), (article sans titre), *Revue promotion rurale*, 1972, p.13-15.

RUSCIO (Alain), Le Mendénisme et l'Indochine, *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n°2, 1982, p.324-342.

L'Iran et les communauté européennes, *Revue de la société d'étude et d'expansion*, 1969, p.446.

Revue française de l'énergie, avril 1973, p.286.

Thèse

RAHNEMA ROODPOSHTI (Hassan), « Les Relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1970 ». Thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Jacques Thobie, Paris, Université Panthéon-Sorbonne, 1988, 406 p.

❖ Format électronique

Articles de périodique

CARRERE D'ENCAUSSE (Hélène), L'Iran en quête d'un équilibre, *Revue française de science politique*, n°2, 1967, p.213-236. Disponible sur : < <http://persee.fr> >.

FATH (Sébastien), De Gaulle en Iran, le voyage oublié, *Espoir, revue de la fondation Charles de Gaulle*, n°125, décembre 2000, p.109-121. Disponible sur : < <http://halshs.archives-ouvertes.fr>>

VAHABI (Nader), Genèse de la diaspora iranienne en France, *Migrations & Société*, n° 139, 2016, p.27-45. Disponible sur : < <http://www.cairn.info>>

❖ Autres supports

THORET (Jean-Baptiste) & BOU (Stéphane), La censure a-t-elle du bon ? (Autour du code Hays), émission *Pendant les travaux, le cinéma reste ouvert*, France Inter, 9 août 2012. Disponible sur : <<http://www.franceinter.fr>>

Annexe I : INSTRUCTIONS A FRANCOIS COULET, AMBASSADEUR DE
FRANCE EN IRAN

Le Ministre des Affaires Étrangères à Monsieur Coulet ambassadeur de France en Iran.

La situation actuelle de l'Iran offre le spectacle d'une grande confusion. Les huit derniers mois ont vu se succéder cinq crises ministérielles, dont la dernière en date, au mois de juin de cette année, a marqué l'accession au pouvoir du général Razmara, chef d'État-major de l'armée. Les difficultés que connaît l'Iran sont de divers ordres.

Le voisinage immédiat de l'URSS inspire aux dirigeants de Téhéran des appréhensions constantes. Aussi souhaiteraient-ils donner à leur pays une économie prospère et un régime politique stable et, à défaut d'entente avec leurs voisins du Nord, obtenir des puissances occidentales une aide qui les mettrait à l'abri des surprises. Ces objectifs n'ont pas été atteints jusqu'ici.

En 1949, le gouvernement iranien a mis sur un pied un « plan septennal » de modernisation de l'économie du pays mais il est incapable de la financer, faute de ressources. Les efforts des cinq gouvernements se sont heurtés à la Chambre des députés, composée de privilégiés, propriétaires fonciers et hommes d'affaires, qui refusent à l'avance toute mesure pouvant modifier la répartition actuelle des richesses ; les députés n'acceptent pas non plus de ratifier les accords conclus il y a près d'un an par le gouvernement avec *l'Anglo-Iranian Cy*, qui, tout en augmentant de façon appréciable le chiffre des redevances, consacrent le principe des concessions.

Le gouvernement n'ayant pas pu obtenir, comme il l'avait espéré, un emprunt des États-Unis à l'occasion du voyage du Chah à Washington, en novembre dernier, la situation actuelle est précaire et les difficultés économiques et financières mettent en cause non seulement la stabilité politique, mais les relations de l'Iran avec les puissances étrangères.

À maintes reprises, on a prêté au souverain actuel, Mohammed-Reza Shah, le dessein de se débarrasser des Chambres, où sont installés les politiciens professionnels, de suspendre la Constitution, comme l'avait fait son père, et de reprendre directement contact avec le peuple ; mais, pour instituer une dictature, il aurait besoin de l'armée ; or l'armée pourrait constituer un danger pour la dynastie ; le souverain se souvient en effet que c'est du poste de chef d'État-major que son père accéda au trône. Pendant de nombreux mois, Mohammed-Reza Shah s'est ainsi vu contraint de se tourner vers les hommes politiques qui, s'ils ne menacent pas son trône, condamnent par leur pusillanimité le pays à l'impuissance et à la stagnation et aggravent le mécontentement de la population.

Dans leurs relations avec les puissances étrangères, les gouvernements qui se sont succédés à Téhéran, au cours de la période récente, ont fait également preuve d'indécision. Depuis la crise de 1944-45 qui aboutit à l'évacuation de troupes soviétiques d'Azerbaïdjan, et à l'interdiction du parti *Toudeh* (communiste) en 1949, à la suite de l'attentat perpétré contre le souverain, l'Iran se trouve officiellement rangé parmi les pays qui bénéficient du soutien des puissances occidentales contre l'expansion soviétique. À Londres, en mai dernier, MM Bevin et Acheson ont de nouveau marqué dans un communiqué l'intérêt que portent leurs gouvernements au maintien de l'intégrité et de l'indépendance de l'Iran. Mais ce soutien même provoque entre le gouvernement de Téhéran et ceux de Washington et de Londres des froissements et des controverses continuels, les Iraniens estimant qu'ils ne reçoivent pas assez et rendant leurs alliés responsables de leurs difficultés présentes, les Anglo-Saxons ayant tendance à considérer que la condition préalable à l'octroi d'une aide est une remise en ordre des affaires intérieures iraniennes. L'on peut ajouter à cela que les conceptions britanniques et américaines sur l'Iran passent pour ne pas concorder exactement, du moins au niveau des exécutants, et que les apparences peuvent souvent prêter à croire que les deux pays cherchent à se faire concurrence.

L'influence britannique en Iran demeure très grande, aussi bien sur les dirigeants que parmi les tribus du Sud, dans la région proche des puits du pétrole. Bien que l'Angleterre, taxée d'impérialisme économique, soit impopulaire auprès de l'ensemble

des Iraniens, nombre d'entre eux et le Chah sans doute souhaiteraient probablement que l'on parvînt enfin à un accord réel sur la question des pétroles, l'arrangement intervenu l'an dernier étant, somme toute, assez favorable en raison des ressources immédiates qu'il mettrait à la disposition du Trésor. De son côté, le gouvernement britannique commence à donner des preuves d'impatience à l'égard de l'Iran. Il souhaiterait que le Chah fasse preuve d'autorité et d'énergie et institue un régime fort. Ce serait là, pour les dirigeants de Londres, la meilleure garantie pour l'avenir. Mais on a vu pourquoi le souverain hésite à s'engager dans cette voie et désirerait, semble-t-il, préserver la force démocratique du gouvernement, ne serait-ce que pour tenter de s'assurer la sympathie de l'opinion américaine.

Il n'est pas certain que le gouvernement américain n'ait pas été découragé par le spectacle de la vie politique iranienne. De son côté, la Perse semble en être arrivée au point où elle est déçue par les États-Unis. Après avoir reçu de Washington un appui sans réserve lors des crises qui marquèrent les années 1945 et 1946, le gouvernement iranien espérait recevoir des États-Unis une aide financière et militaire massive et sans contrôle, qui aurait permis d'industrialiser le pays et d'assurer sa défense. Or, au lendemain du voyage du chef d'État-major américain en Iran, il y a trois mois, la doctrine américaine semble s'être fixée à l'opposé des souhaits des Iraniens, les États-Unis étant, semble-t-il, disposés à aider l'Iran par une série de prêts successifs, assortis d'un contrôle et affectés au développement de l'agriculture en premier lieu, et non point à la création d'un potentiel industriel qui risquerait d'irriter l'URSS et, en tout cas, de tomber entre les mains de l'armée russe en cas d'invasion. Au point de vue militaire, les Américains procèdent également par « petits paquets » et par accords limités : le premier, qui date de 1943, concernait l'engagement d'experts américains par la Gendarmerie persane ; le second, de 1947, avait trait à l'envoi d'une mission militaire américaine en Iran, et le dernier en date, du 23 mai 1950, a trait au transport des armes données à l'Iran par les États-Unis, pour une valeur de dix millions de dollars environ, dans le cadre de l'aide donnée à la Grèce et à la Turquie. Il ne s'agira que d'armes légères, destinées à soutenir le pouvoir central, à éviter que pendant la Guerre Froide la Perse ne glisse au camp soviétique, et non pas d'armes lourdes car, autant que l'on sache, les Américains ne pensent pas que les Persans puissent se défendre efficacement en cas d'attaque de grande envergure.

C'est à ces déconvenues que l'on peut attribuer l'initiative tapageuse du gouvernement iranien, alors présidé par M. 'Ali Mansour, annonçant le 16 mars dernier, son intention de reprendre les négociations avec l'URSS sur les questions en suspens, en particulier, sur celle, très épineuse, des douze tonnes d'or appartenant à l'Iran et actuellement détenues par les Soviets.

Le moins que l'on puisse dire est que le gouvernement soviétique n'a pas encouragé ces avances. Reprenant la pratique des menaces, il a adressé à Téhéran, au début de mai et à la fin de juin, des notes reprochant au gouvernement iranien d'utiliser des experts étrangers dans le Nord du pays. À cette occasion, comme dans les circonstances antérieures, le gouvernement soviétique s'est référé au traité de 1921 qui, pour Moscou, constitue la charte fondamentale des rapports entre l'URSS et l'Iran. Ce traité contient sans doute une renonciation expresse à la politique économique poursuivie par la Russie tsariste, mais il comporte deux autres dispositions importantes : l'article 15, aux termes duquel le gouvernement de Téhéran s'engage à ne pas céder à une tierce puissance ou à des nationaux étrangers les concessions et biens rétrocédés par l'URSS à la Perse ; l'article 10, qui prévoit que l'URSS peut envoyer des troupes en Perse comme moyen d'autodéfense, en cas d'intervention armée d'une autre puissance dans ce pays.

Toute menace soviétique, réelle ou apparente, provoquant une demande d'aide aux puissances occidentales, et cette aide à son tour irritant les Russes, les dirigeants iraniens en sont arrivés à penser que le jeu entre l'URSS et les pays anglo-saxons comportait trop de difficultés et de dangers et ils ont tenté à diverses reprises d'élaborer une « troisième force » qui tendrait à permettre à leur pays de ne pas prendre parti dans la Guerre Froide.

La situation géographique de l'Iran, les particularités raciales de ses habitants, les différends qui, au cours de l'Histoire, les ont séparés de leurs voisins et en particulier des Turcs, ont très longtemps repoussé au second plan l'élément de solidarité avec eux que représente la religion musulmane. C'est ainsi qu'au cours de l'affaire palestinienne, l'Iran s'en tint à une politique de neutralité.

Les fissures qui se produisirent dans le monde arabe, à cette occasion, et qui aboutirent à une diminution du prestige de l'Égypte, l'accession à l'indépendance du Pakistan, le plus grand État musulman du monde, la nécessité pour le Chah de s'allier le sentiment religieux des populations si fortement niée par son père, ont fait naître chez le souverain et chez certains dirigeants le sentiment que le moment était venu de jeter les bases d'une solidarité musulmane dans les pays situés à l'est des pays arabes. Plusieurs initiatives ont été prises dans ce sens. Le Chah a reçu la visite du Régent d'Irak, et a effectué au Pakistan un voyage spectaculaire. Il est souvent question d'imprimer une nouvelle vigueur au pacte de Sa'abadad de 1934 conclu entre les gouvernements turc, irakien, iranien et afghan. Mais les résultats jusqu'ici semblent maigres et l'on ne paraît guère être sorti du domaine des velléités. Au reste, on peut supposer que si les Britanniques sont favorables à de tels projets, les Américains, par contre, ont tendance à leur dénier toute valeur.

Les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de l'Iran n'ont pas affecté les relations entre ce pays et la France, lesquelles, traditionnellement, se situent avant tout sur le plan culturel et économique. Depuis près d'un siècle notre pays fournit en Perse un effort qui se trouve aujourd'hui couronné de succès. Dans le domaine des fouilles, comme dans celui de l'enseignement, la France s'est acquise une position de premier plan ; notre langue est largement connue et les élites iraniennes de la politique, de l'administration et de l'armée sont en très grand nombre venues parfaire leur instruction en France. En outre, le gouvernement iranien fait depuis longtemps appel à des experts français, et il en est résulté entre l'Iran et la France l'établissement d'un courant d'échanges non négligeables.

C'est la situation géographique de l'Iran et les dangers qu'elle comporte, ainsi que la présence d'intérêts français dans ce pays, qui donnent son importance au poste que vous allez occuper.

J'ai l'honneur de vous indiquer ci-dessous les diverses questions qui devront retenir votre immédiate attention.

I. QUESTIONS POLITIQUES

Il vous appartiendra, en premier lieu, de renseigner le Département sur l'évolution de la situation intérieure de l'Iran et sur l'orientation extérieure de ce pays. Vous ferez porter toute votre attention sur les relations irano-soviétiques, et en particulier, si possible, sur l'aspect militaire de celles-ci, ainsi que sur les activités américaines et britanniques en Iran. Il est important que le département connaisse aussi précisément que possible les projets des puissances anglo-saxonnes tant au point de vue économique qu'en matière de défense. Il conviendrait que vous m'éclairiez également sur les divergences qui pourraient se manifester entre les représentants américaines et britanniques en ce qui concerne notamment les projets de groupement des pays du Moyen-Orient.

L'accession au pouvoir du général Razmara a été présentée comme un événement de nature à apporter des modifications radicales en Iran. J'attacherais du prix à en connaître la portée exacte.

En dehors de cette mission générale d'information que vous devrez comprendre de la manière la plus large, je ne puis que vous recommander la prudence dans votre comportement à l'égard des événements qui pourraient marquer l'évolution intérieure du pays, notre intérêt s'attachant davantage au maintien de l'ordre qu'à la présence au pouvoir d'une personne ou d'un clan.

C'est en vous inspirant de ces considérations que vous pourrez, de la façon la plus sûre, exercer éventuellement une action modératrice, mettre en œuvre les sympathies qui nous sont acquises chez ceux des dirigeants iraniens qui connaissent notre langue, tirer enfin profit du fait que notre pays est en mesure d'apporter dans les domaines les plus divers son appui et ses conseils, sans inspirer d'appréhensions d'ordre politique.

II. QUESTIONS CULTURELLES

Notre position culturelle en Iran est liée en premier lieu à l'activité de plusieurs organismes : l'Institut franco-iranien de Téhéran, le lycée franco-iranien de la Mission

laïque française, les Écoles catholiques françaises, les Écoles de l'Alliance Israélite Universelle.

L'Institut franco-iranien, seul établissement géré directement par la Direction Générale des relations culturelles et dont le directeur M. Camborde, est le conseiller culturel auprès de votre Ambassade, comprend deux sections : la première est orientée vers l'enseignement de la langue et de la civilisation française, la seconde est constituée par le Département d'Iranologie.

L'institut organise des conférences publiques et un enseignement comprenant des cours répartis sur trois années d'études et sanctionnés par un diplôme. Il conviendrait d'étudier la possibilité d'élargir le recrutement actuel et de donner une plus grande extension à ces cours. L'accueil réservé aux cours, nouvellement créés, destinés aux étudiants iraniens en droit et en médecine a été des plus encourageants. La création de centres annexes dans la province iranienne pourrait également être envisagée ; elle semble cependant se heurter à l'heure actuelle à l'opposition du gouvernement.

Le Département d'Iranologie dirigé par M. Corbin constitue dès maintenant un important centre d'orientalisme. Il se consacre surtout à l'inventaire et à l'édition de manuscrits israéliens ou persans. Il serait souhaitable de voir les chercheurs français jouir de nouvelles facilités dans leurs travaux de recherches, notamment en ce qui concerne l'accès de certaines bibliothèques et l'autorisation de photographier les manuscrits.

Le pensionnaire scientifique actuel, M. Lazard, se trouve en Iran depuis 1948 et a été nommé à l'Institut franco-iranien en 1949. Au cas où il se déciderait à rentrer en France, le Département serait disposé à assurer son remplacement.

Les autres établissements français d'enseignement préparent aux examens iraniens en même temps qu'aux examens français. Ils comprennent des sections iraniennes et des sections françaises. Il apparaît difficile de modifier cette structure imposée par les nécessités locales, mais il y aurait intérêt à assurer à l'enseignement en français une place aussi large que possible.

Les divers établissements d'enseignement se sont heurtés au cours des derniers mois de l'année 1949 à une série de difficultés dues aux mesures prises par les autorités iraniennes à l'égard des organismes culturels étrangers.

En ce qui concerne les établissements secondaires, le ministère iranien de l'Instruction Publique avait décidé d'exiger la nomination d'un directeur iranien, le respect des programmes et des horaires prévus par les autorités locales, l'inspection par ses fonctionnaires etc. Ces mesures touchaient surtout les écoles catholiques, et en particulier le Collège Saint-Louis des Lazaristes et l'École Jeanne d'Arc des Filles de la Charité, dont l'existence a paru être mise en question à un certain moment. La situation de ces écoles était assez délicate, car elles ne possèdent aucun statut ; elles fonctionnent sans autorisation écrite avec la seule tolérance des pouvoirs publics.

Le lycée franco-iranien de la Mission Laïque ne s'est pas trouvé directement menacé. Cet établissement applique d'ailleurs pour une bonne part les règlements iraniens et reçoit même des boursiers du gouvernement. Établissement laïc, il se trouvait moins visé par une attitude dont l'un des motifs était sans doute le fanatisme musulman de certains fonctionnaires du ministère iranien de l'Instruction Publique.

À l'heure actuelle, les écoles françaises négocient avec les autorités iraniennes, dont les exigences semblent avoir été tempérées par l'intervention du ministre des Affaires étrangères, M. Hekmat, et du Recteur de l'Université de Téhéran, le docteur Siassi. La crise semble donc passée, mais aucune solution n'a été apportée au problème des rapports entre nos établissements d'enseignement et l'administration iranienne, et il n'est pas exclu que le ministère de l'Instruction Publique mette à nouveau en question l'existence de nos écoles religieuses.

Parallèlement à ces mesures dirigées contre les écoles étrangères, le gouvernement iranien a pris la décision de réglementer les associations culturelles étrangères. Le décret en question restreignait de diverses manières la liberté d'action de ces institutions et leur interdisait notamment d'avoir des filiales en dehors de Téhéran. Ces mesures, qui visaient

surtout l'association culturelle irano-soviétique Voks, n'ont guère entravé l'activité de l'Institut franco-iranien.

En ce qui concerne les échanges d'étudiants entre l'Iran et la France, il convient de signaler que le Département accordera pour la prochaine année universitaire vingt bourses à des étudiants iraniens. De son côté, le gouvernement iranien a mis deux bourses à la disposition d'étudiants français, mais ces bourses sont d'un montant si faible (4 000 rials par mois) qu'il est difficile de trouver des candidats. On pourrait suggérer aux autorités iraniennes de transformer ces deux bourses en une allocation unique.

Les professeurs et techniciens engagés par le gouvernement iranien constituent un précieux appui pour notre influence culturelle. Il conviendrait de favoriser dans toute la mesure du possible l'installation en Iran de médecins, architectes ou ingénieurs en obtenant des autorités locales l'octroi de contrats dont les conditions seraient susceptibles d'intéresser des spécialistes français.

La mission archéologique française dirigée par M. Ghirsham exécute actuellement des fouilles à Suse. M. Ghirsham a indiqué qu'il pourrait héberger dans cette ville de jeunes savants français qui ne seraient pas nécessairement des archéologues, mais qui pourraient être des linguistes ou des botanistes. Il conviendrait d'étudier sous l'angle financier les modalités qui pourraient permettre la réalisation d'un tel projet. Il apparaît en effet difficile au Département d'assumer, dans les conditions actuelles, les frais de voyage et de séjour de ces jeunes chercheurs.

III. QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Les relations économiques franco-iraniennes présentent un caractère particulier qui les apparente à celles que nous entretenons avec des pays à demi évolués d'Asie et d'Afrique. Ceux-ci nous intéressent moins par la nature et le volume des produits qu'ils peuvent nous vendre que par les possibilités qu'ils nous offrent pour y accroître notre influence en participant à leur effort d'équipement, afin d'y gagner, à plus ou moins longue échéance, une clientèle à notre industrie.

Il est de fait que, si les échanges à proprement parler commerciaux entre la France et l'Iran peuvent être considérés, à l'heure actuelle, comme satisfaisants, il n'apparaît pas qu'ils soient susceptibles de se développer beaucoup, du moins dans un avenir prochain. Nous vendons aux Persans sensiblement plus que nous leur achetons et c'est la raison pour laquelle il ne semble pas indispensable de hâter la ratification de l'accord signé le 12 juillet 1949, qui ne nous apporte que peu d'avantages.

La teneur de cet arrangement est la suivante : les échanges prévus s'élèvent, dans chaque sens, à 2 millions de francs, l'Iran exportera vers la France principalement des oléagineux, des tapis, des laines brutes, des peaux brutes et demi finies, des minerais et des fruits secs, la France, de son côté, exportera vers l'Iran, entre autres marchandises, de l'outillage (moteurs, pompes, machines agricoles, machines outils, matériel de mines, etc.), des ouvrages en métaux, des véhicules, des tracteurs et des produits chimiques et colorants. Les listes annexées à l'Accord ne sont pas limitatives, puisque l'un des articles prévoit que les produits non mentionnés dans ces listes ou ceux dont contingents prévus se trouveront épuisés, pourront être admis, de part et d'autre, dans le cadre de la réglementation de chaque pays. Aucun mécanisme particulier n'est institué en ce qui concerne les règlements. Les transferts réciproques continueront donc à être effectués en livres sterling comme par le passé, la question d'un accord de paiement restant, pour le moment, réservée.

Cette rapide description de l'Accord en fait ressortir la relative inutilité. La situation de fait actuelle nous est favorable. Je ne pense donc pas qu'il soit opportun de faire des démarches pour hâter la rectification du traité par le gouvernement de Téhéran.

Je crois devoir, en revanche, appeler toute votre attention sur les initiatives prises par plusieurs sociétés françaises en vue de participer, dans une mesure aussi large que possible, à la mise en œuvre du Plan septennal. La plus active de ces sociétés, « Entreprises métropolitaines & coloniales », que dirige M. Léon Dubois, s'est vu confier l'étude d'un projet d'irrigation aux environs de Téhéran. Fortement appuyée par des personnalités françaises qui jouissent d'un grand crédit en Iran, MM Caquot, membre de

l'Institut, et Boutet, vice-président du Conseil supérieur des Ponts et Chaussées, cette société paraît être présentement la mieux introduite en Iran. D'autre part, un groupe constitué par les Établissements Billard, la Régie Générale des Chemins de Fer & Travaux Publics, la Société des Batignolles et celle de Pont-à-Mousson, s'efforce d'obtenir d'importantes commandes, en particulier de matériel ferroviaire. Mention particulière doit être faite des projets de cartographie de la Société Française de Stéréophotographie, qui travaille en liaison avec la Société d'Optique et de Mécanique de Haute Précision. Nous ne savons pas encore si leurs propositions seront retenues par les autorités persanes de préférence à celles qui ont été présentées par plusieurs sociétés étrangères. En tout état de cause, il importe de rappeler que ces projets ont provoqué d'assez vives réactions de la part du gouvernement soviétique, ce dernier leur attribuant en effet un caractère de prospection pétrolière. La note qui vous sera adressée prochainement au sujet de notre activité pétrolière en Iran contiendra certaines précisions sur cette affaire.

La question se pose enfin de savoir s'il sera possible à une banque française d'ouvrir, un jour prochain, une succursale en Iran.

Il est hors de doute que le meilleur moyen de développer notre influence économique dans ce pays est d'appuyer sans réserve les efforts des différentes sociétés qui s'y intéressent. Je vous serais très obligé de vouloir bien prêter votre concours et de faire en leur faveur auprès des autorités persanes toutes les interventions que vous estimeriez opportunes.

Non moins utile à l'affermissement de notre position en Iran serait l'engagement par le gouvernement de Téhéran d'un nombre aussi élevé que possible de spécialistes et de techniciens français. Parmi les demandes qui, à cet égard, nous ont été récemment adressés par les Iraniens, je vous signale celle qui a trait à des ingénieurs des chemins de fer. J'attacherais du prix à ce que, dans ce domaine, l'Ambassade se tienne, aussi exactement que possible, informée des besoins de l'Iran et fournisse au Département, chaque fois que le cas se présentera, les renseignements les plus circonstanciés sur les intentions du gouvernement persan et les conditions qu'il serait disposé à offrir à nos compatriotes. AMFAE, Asie 1944-1955, Iran, 1. Paris 29 juillet 1950. Robert Schuman.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION | 1 |
| | |
| CHAPITRE I : LA DIMENSION CULTURELLE, JOYAU DES RELATIONS FRANCO-IRANIENNES | 12 |
| | |
| I. Des échanges anciens..... | 12 |
| a) <i>L'accélération de l'influence intellectuelle française à partir du XIX^e siècle...</i> | <i>13</i> |
| b) <i>L'attrance des élites iraniennes pour la culture française</i> | <i>14</i> |
| c) <i>Un approfondissement des liens culturels au XX^e siècle.....</i> | <i>15</i> |
| | |
| II. Au sortir de la Seconde guerre mondiale, un net accroissement des contacts culturelles avec l'Iran | 15 |
| a) <i>Quelques accords culturels structurent les relations franco-iraniennes</i> | <i>16</i> |
| b) <i>Des établissements prestigieux, symboles de cette forte activité culturelle.....</i> | <i>17</i> |
| c) <i>La diffusion de la culture française en Iran.....</i> | <i>21</i> |
| | |
| III. Malgré tout, un recul au profit de la culture anglo-saxonne | 25 |
| a) <i>L'anglais, « la langue du pain » en Iran.....</i> | <i>26</i> |
| b) <i>La langue française reste réservée à une élite.....</i> | <i>27</i> |
| c) <i>La situation de l'enseignement du français en Iran.....</i> | <i>28</i> |
| | |
| CHAPITRE II : LA RELATIVE FAIBLESSE DE LA DIPLOMATIE FRANCAISE DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE | 37 |
| | |
| I. Une volonté de participer à la modernisation économique de l'Iran | 37 |
| a) <i>Les plans de développement de l'économie iranienne.....</i> | <i>37</i> |
| b) <i>La place des investissements français et des crédits accordés à l'Iran.....</i> | <i>39</i> |
| c) <i>L'importance de l'assistance technique française en Iran</i> | <i>41</i> |
| | |
| II. Des limites évidentes | 48 |
| a) <i>Quelques accords économiques</i> | <i>48</i> |

| | |
|---|------------|
| b) <i>Des efforts pour la coopération militaire et nucléaire</i> | 49 |
| c) <i>Des échanges toutefois modestes</i> | 50 |
| III. La France, un acteur secondaire sur le terrain pétrolier iranien | 55 |
| a) <i>Un terrain dominé par les entreprises anglo-saxonnes et russes</i> | 55 |
| b) <i>L'action de la Compagnie Française des Pétroles et du consortium international</i> | 56 |
| c) <i>L'implantation de l'industrie pétrolière française et son évolution</i> | 58 |
| | |
| CHAPITRE III : LES RELATIONS POLITIQUES FRANCO-IRANIENNES DANS LA GUERRE FROIDE, UNE ENTENTE CORDIALE DANS LA MODÉRATION | 65 |
| | |
| I. L'éveil nationaliste iranien : la crise Mossadegh | 65 |
| a) <i>L'occupation étrangère et l'émergence des partis politiques nationalistes</i> | 66 |
| b) <i>La nationalisation de l'Anglo-Iranian Oil Company</i> | 68 |
| c) <i>Une diplomatie française inexistante</i> | 70 |
| | |
| II. L'Iran et les décolonisations françaises | 74 |
| a) <i>Le rôle de Pierre-Mendès France dans les relations franco-iraniennes</i> | 74 |
| b) <i>La crise algérienne et la solidarité des peuples musulmans</i> | 75 |
| | |
| III. L'Iran et de Gaulle : une relation remarquable | 78 |
| a) <i>Une « politique de grandeur »</i> | 78 |
| b) <i>Le spectaculaire voyage d'octobre 1963</i> | 79 |
| c) <i>Un résultat en demi-teinte</i> | 82 |
| | |
| CONCLUSION | 85 |
| SOURCES | 87 |
| BIBLIOGRAPHIE | 90 |
| ANNEXES | 94 |
| TABLE DES MATIÈRES | 105 |

Résumé :

Pays trois fois grand comme la France, avec toutefois une population deux fois moins importante, l'Iran occupe une position stratégique au Moyen-Orient qui le rend très vulnérable aux tentations interventionnistes des puissances étrangères dans la région. État souverain et indépendant, c'est également le détenteur des deuxièmes réserves mondiales de pétrole. Dans ce contexte, la diplomatie française après la Seconde guerre mondiale resta attachée à ses acquis, basant sa relation avec l'Iran sur une longue tradition d'échanges culturels. La place singulière qu'occupait la France dans les esprits iraniens ne lui a cependant pas permis de passer d'un statut d'observateur désintéressé à celui d'actif collaborateur, et ce malgré les opportunités qui se présentèrent. En ce sens, la diplomatie française en Iran ne répondit pas à une logique rationnelle.

Abstract :

A country that is three times bigger than France in size yet with half the population - Iran has a strategic geographic position in the Middle-East. This geographic location makes Iran very vulnerable to the national interest of foreign powers in the region. Iran, a sovereign and independent state also has the second world largest stocks of oil. In this context, the French diplomacy, after World War II, focused its relationship with Iran on the traditional cultural ties the countries have been building up since the 19th century. Despite the specific position France held in Iranian's minds and the opportunities the country could have taken, it did not become a real active partner and was seen as a lesser observer. Thus, French diplomacy in Iran was not really logical and rational.